

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Centre d'Etude et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM)

Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT)

**APPROCHE FONCTIONNELLE ET DYNAMIQUE DU
PORTEFEUILLE TERRITORIAL D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS :
MANAGER LA PROXIMITÉ POUR UNE ATTRACTIVITÉ DURABLE
DU TERRITOIRE**

Tome II - Volume des Annexes

THESE POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT EN SCIENCES DE GESTION

Présentée et soutenue publiquement le 16 Novembre 2012 par

Charlène ARNAUD

JURY

Directeur de thèse :	Robert FOUCHET, Professeur des Universités, Aix-Marseille Université
Codirectrice de thèse :	Edina SOLDI, Maître de Conférences, Aix-Marseille Université
Rapporteurs :	Dominique BOURGEON-RENAULT, Professeur des Universités, Université de Bourgogne
	Véronique PERRET, Professeur des Universités, Université Paris-Dauphine
Suffragant :	Yves EVRARD, Professeur Emérite, Groupe HEC Paris

VOLUME DES ANNEXES

Ce second volume de la thèse permet de mettre en exergue l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension et à l'approfondissement des éléments relatifs aux Parties 1 et 2. Les annexes sont référencées par chapitre. Le Chapitre Introductif correspond au C0. Par la suite, les numéros correspondent aux chapitres (de 1 à 6).

ANNEXE C0-1 - Récapitulation des crédits par programme et par action.....	3
ANNEXE C0-2 - Industries créatives et culturelles	4
ANNEXE C1-1 - Les grandes étapes de l'intercommunalité.....	5
ANNEXE C1-2 - Généalogie du terme gouvernance	6
ANNEXE C1-3 - Définitions de la gouvernance	7
ANNEXE C1-4 - La proximité dans la littérature économique spatiale	9
ANNEXE C2-1 - Le secteur culturel tel que défini par l'INSEE.....	10
ANNEXE C2-2 - Spécificités de l'offre et de la demande dans le secteur culturel	11
ANNEXE C2-3 - Généalogie du projet	11
ANNEXE C2-4 - Une typologie des projets fondée sur le rapport projet/organisation.....	12
ANNEXE C3-1 - Les étapes d'évolution de la CPA	14
ANNEXE C3-2 - Les compétences de la CPA.....	15
ANNEXE C3-3 - Budgets respectifs des trois évènements étudiés	16
ANNEXE C3-4 - Données secondaires mobilisées	19
ANNEXE C3-5 - Guides des entretiens semi-directifs.....	20
ANNEXE C3-6 - Justification du choix de ces trois évènements	23
ANNEXE C3-7 - Organigramme et fonctionnement interne de PLV.....	24
ANNEXE C3-8 - Composition de l'échantillon de personnes interrogées dans le cadre de PLV	26
ANNEXE C3-9 - Organigramme et fonctionnement interne de la CPA dans le cadre du projet Picasso	28
ANNEXE C3-10 - Composition de l'échantillon de personnes interrogées dans le cadre de Picasso	30
ANNEXE C3-11 - Organigramme du FIAL.....	32
ANNEXE C3-12 - Composition de l'échantillon de personnes interrogées dans le cadre du FIAL.....	35
ANNEXE C3-13 - Les biais limitant la validité interne selon Campbell et Stanley (1966).....	36
ANNEXE C4-1 - Présentation des codes de niveau 2 appartenant au Code 1. La culture dans le processus stratégique territorial	37
ANNEXE C4-2 - Grille de codage - Code 1 - La culture dans le processus stratégique	38
ANNEXE C4-3 - Perception de l'offre culturelle du territoire de la CPA	43
ANNEXE C4-4 - Le profil socio-démographique de la population de la CPA	44
ANNEXE C4-5 - Regard économique sur la CPA.....	44
ANNEXE C4-6 - Fiches d'identité des bassins de vie.....	45

ANNEXE C4-7 - Esquisse d'un territoire à l'échelle métropolitaine : le projet Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la culture.....	46
ANNEXE C4-8 - Objectifs issus de l'étape de diagnostic du SCOT.....	46
ANNEXE C4-9 - Budget de la CPA.....	47
ANNEXE C4-10 - Classification des objectifs intermédiaires de niveaux I. et II. par nombre décroissant d'unités de sens.....	48
ANNEXE C4-11 - Tableau de fréquences de l'ensemble des codes relatifs à la culture dans le processus stratégique territorial.....	49
ANNEXE C4-12 - Perception de la valeur ajoutée de la culture par type d'acteurs.....	52
ANNEXE C4-13 - Qui a une perception globale de l'Intention stratégique territoriale?	53
ANNEXE C5-1 - Présentation des codes de niveau 2 appartenant au Code 1. Approche fonctionnelle des évènements culturels : activation de la proximité territoriale.....	54
ANNEXE C5-2 - Grille de codage - Code 2 - Approche fonctionnelle des évènements culturels : activation de la proximité territoriale.....	55
ANNEXE C5-3 - Analyse lexicale autour des valeurs de collectif et d'engagement politique.....	58
ANNEXE C5-4 - La saison culturelle « Picasso-Aix 2009 » : l'émergence d'un label évènementiel aixois.....	60
ANNEXE C5-5 - Composition du Comité de Labellisation de la Saison « Picasso-Aix 2009 ».....	61
ANNEXE C5-6 - Lieux de la saison culturelle sur le territoire de la CPA.....	61
ANNEXE C5-7 - Budget et audience de l'évènement.....	62
ANNEXE C5-8 - Origine géographique des visiteurs de l'exposition.....	62
ANNEXE C5-9 - Chiffres clés du Festival édition 2011.....	63
ANNEXE C5-10 - Variabilité des effectifs au sein des équipes du Festival.....	64
ANNEXE C5-11 - Convention multipartite du Festival.....	65
ANNEXE C5-12 - Montants des subventions publiques hors subventions d'investissement.....	68
ANNEXE C5-13 - Subventions publiques d'investissement.....	68
ANNEXE C5-14 - Trois évènements culturels pour une activation des multiples formes de proximité territoriale.....	69
ANNEXE C5-15 - Tableau de fréquences du code 2 - Proximité territoriale.....	76
ANNEXE C5-16 - Fiche méthodologique - Analyse statistique des données qualitatives.....	78
ANNEXE C5-17 - Analyse globale de la dispersion : écarts-type.....	80
ANNEXE C5-18 - Analyse 'verticale' des écart-types.....	81
ANNEXE C5-19 - Analyse 'horizontale' des écart-types.....	82
ANNEXE C5-20 Quand l'activation des potentiels de proximité renforce l'attractivité.....	83
ANNEXE C6-1 - Présentation des codes de niveau 2 appartenant au Code 3. La gestion des parties prenantes du portefeuille territorial d'évènements culturels.....	85
ANNEXE C6-2 - Grille de codage - Code 3 - La gestion des parties prenantes du portefeuille territorial d'évènements culturels.....	86
ANNEXE C6-3 - Tableau de fréquences du code 3 - La gestion des parties prenantes du portefeuille territorial d'évènements culturels.....	88
ANNEXE C6-4 - Calcul des écart-types sur les codes de niveau 2 - les grandes logiques managériales.....	89
ANNEXE C6-5 - Calcul des écart-types sur les codes de niveau 3.....	90

ANNEXES PARTIE 1- CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

ANNEXES CHAPITRE INTRODUCTIF - TERRITOIRE ET CULTURE : PRESENTATION DES CONCEPTS

ANNEXE C0-1 - RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LFI pour 2010	Demandées pour 2011	FDC et ADP attendus en 2011	Ouverts en LFI pour 2010	Demandés pour 2011	FDC et ADP attendus en 2011
175	Patrimoines (LFI 2010 retraitée)	765 678 072	848 331 458	7 654 000	855 912 013	868 272 839	33 956 872
01	Patrimoine monumental (libellé modifié)	336 953 725	374 863 243	1 100 000	391 971 528	378 881 046	8 262 872
02	Architecture	22 014 697	26 048 439		22 464 697	25 548 439	
03	Patrimoine des musées de France	346 279 037	392 263 244	6 024 000	345 975 035	371 605 322	25 164 000
04	Patrimoine archivistique et célébrations nationales	32 517 990	27 575 694	530 000	68 258 130	66 127 194	530 000
05	Patrimoine écrit et documentaire (ancien)	0			0		
06	Patrimoine cinématographique (ancien)	0			0		
07	Patrimoine linguistique	2 497 833	2 540 833		2 497 833	2 540 833	
08	Acquisition et enrichissement des collections publiques	18 506 024	16 631 239		18 506 024	16 631 239	
09	Patrimoine archéologique (nouveau)	6 908 766	8 408 766		6 238 766	6 938 766	
131	Création (LFI 2010 retraitée)	722 492 906	753 135 807	350 000	723 556 906	736 865 807	350 000
01	Soutien à la création, à la production et à la diffusion du spectacle vivant	662 436 718	681 459 001		666 491 554	663 359 001	
02	Soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts plastiques	60 056 188	71 676 806	350 000	57 065 352	73 506 806	350 000
224	Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (LFI 2010 retraitée)	1 114 726 833	1 106 542 058	12 321 622	1 097 462 170	1 067 672 804	6 181 622
01	Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et insertion professionnelle	237 000 990	247 644 881	11 840 000	218 941 347	225 161 227	5 700 000
02	Soutien à l'éducation artistique et culturelle	31 954 632	30 775 475		33 494 612	31 424 643	
03	Soutien aux établissements d'enseignement spécialisé	29 458 000	29 458 000		29 458 000	29 458 000	
04	Actions en faveur de l'accès à la culture	54 231 541	45 735 753		54 021 541	45 525 753	
06	Action culturelle internationale	17 522 368	9 010 158		17 522 368	9 010 158	
07	Fonctions de soutien du ministère	744 559 302	743 917 791	481 622	744 024 302	727 093 023	481 622

Source: Projet annuel de performance 2011 pour la mission culture (p. 15)

Selon les Nations Unies, la **créativité** désigne « *la formulation d'idées nouvelles et l'application de ces idées à la production d'œuvres d'art et produits culturels originaux, de créations fonctionnelles, d'inventions scientifiques et d'innovations technologiques. La créativité comporte donc un aspect économique observable dans la manière dont elle contribue à l'esprit d'entreprise, encourage l'innovation, augmente la productivité et favorise la croissance économique* » (2008 p.35). Les **industries créatives** prennent une place de plus en plus importante dans des économies post-industrielles modernes construites sur les savoirs. Deux raisons principales expliquent ce constat. « *Elles sont, d'abord, plus prometteuses en termes de croissance et de création d'emplois que les autres secteurs et elles sont, en outre, des véhicules d'identité culturelle et peuvent stimuler la diversité culturelle*¹ ».

L'importance accordée aujourd'hui aux industries créatives révèle ainsi l'engouement pour la créativité, le savoir et l'accès à l'information qui sont de plus en plus reconnus comme « *de puissants moteurs d'entraînement de la croissance économique et de la promotion du développement dans le contexte d'une planète de plus en plus mondialisée* » (Nations Unies 2008 p.35).

Nous pouvons définir ces industries comme « *les cycles de création, de production et de distribution de biens et de services dans lesquels la créativité et le capital intellectuel représentent les éléments essentiels. Elles comprennent un ensemble d'activités axées sur la connaissance à l'origine de biens tangibles et de services intellectuels ou artistiques intangibles ayant un contenu créatif, une valeur économique et des objectifs commerciaux* » (définition du programme de l'économie et des industries créatives de la CNUCED 2005).

L'approche critique de G. Tremblay revient sur les différentes définitions et approches des industries créatives et culturelles. Ce dernier indique que « *l'on entendra ici par **industries culturelles** un ensemble de branches, de segments et d'activités industrielles auxiliaires qui produisent et distribuent des marchandises à contenu symbolique, conçues par un travail créatif, organisées par un capital qui se valorise et destinées finalement aux marchés de consommation, et qui joue aussi un rôle de reproduction idéologique et sociale* » (2008 pp.69-70). Les **industries créatives** sont une tentative de regroupement des activités dans lesquelles la création, « *activité humaine dont les ressorts restent encore très mystérieux* » joue un rôle majeur ; la créativité devenant cette « *potentialité universellement distribuée mais peu connue* » (Tremblay 2008 p.76)².

Source : Auteur

¹ http://portal.unesco.org/culture/fr/files/30297/12029162373cultural_stat_fr.pdf/cultural_stat_fr.pdf.

² Il est intéressant de noter que ces propos sont en parfaite adéquation avec la vision de l'équipe de recherche du programme d'évaluation de Liverpool, Capitale européenne de la culture (IMFACTS08) qui distingue les industries culturelles des industries créatives, puis du reste de l'économie sous la représentation de cercles concentriques partant du noyau dur : « la créativité » et s'en éloignant progressivement.

ANNEXES CHAPITRE 1. LES ENJEUX TERRITORIAUX D'UN
MANAGEMENT DE LA PROXIMITE : VERS UNE ATTRACTIVITE DES
TERRITOIRES

ANNEXE C1-1 - LES GRANDES ETAPES DE L'INTERCOMMUNALITE

- **Décembre 1789 : la France des provinces et des paroisses cède la place à celles des départements et des communes**
- **22 mars 1890 : première loi sur l'intercommunalité avec le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)**
C'est l'intercommunalité « associative » ou « de gestion »
- **5 janvier 1959 (ordonnance créant les districts) et la loi du 31 décembre 1966 (instituant les communautés urbaines)**
Appelée intercommunalité « fédérative », ou à « fiscalité propre », ou encore « de projet »
- **Echec de la loi du 16 juillet 1971 sur les fusions de communes**
- **La loi dite « ATR » du 6 février 1992 (Administration Territoriale de la République)**
Création des communautés de communes et des communautés de villes
Affirmation du principe de « libre volonté des communes en vue d'élaborer des projets communes de développement au sein de périmètres de solidarité »
Les objectifs assignés à la loi étaient : (1) la création de communautés de villes en agglomération, avec l'instauration de la TPU au sein d'un territoire cohérent géographiquement et économiquement (fin de la compétition entre communes relevant d'un même territoire) ; (2) la création de communautés de communes en zones rurales, où la TPZ et la fiscalité propre additionnelle avaient été jugées suffisantes, la problématique étant différente
- **Loi du 4 février 1995 (loi Pasqua d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire)**
Part du constat d'échec relatif de la loi de 1992
Instaure toujours sur la base du volontariat les « Pays », espaces non institutionnels, de dialogues, d'échanges et de projets entre les urbains, les périurbains et les ruraux.
- **Loi du 12 juillet 1999 (dite loi Chevènement)**
Création : (1) de communautés urbaines (500.000 hab. au moins) ; (2) de communautés d'agglomération (50.000 hab. au moins) ; (3) des communautés de communes
- **Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales**
Apporte des précisions concernant le périmètre, le fonctionnement et les conditions d'exercice des compétences intercommunales
Fixe un délai pour définir l'intérêt communautaire au-delà duquel l'intégralité de la compétence transférée est exercée par les EPCI

Source : Sénat³

³ <http://www.senat.fr/rap/r05-193/r05-1931.html>.

ANNEXE C1-2 - GENEALOGIE DU TERME GOUVERNANCE

En premier lieu, le terme apparaît dans la langue grecque avec Platon qui utilise le verbe *kubernân* qui signifie conduire un char ou un navire. Platon transpose ce terme du champ militaire au champ politique pour lui donner un second sens, métaphorique : gouverner les hommes. Ce verbe renvoie alors à l'ascendant hiérarchique d'une personne sur les autres.

En latin, *gubernare* à le même double sens. Repris par Cicéron, Tite Live ou encore Sénèque, il était alors principalement utilisé dans son sens métaphorique.

Un premier nom dérivé du verbe apparaît : *gubernatio* qui signifie tout à la fois la direction du navire et le gouvernement des hommes.

Dans le latin du haut Moyen-Age, *gubernantia* apparaît, défini comme le gouvernement. Cependant, durant tout le Moyen-Age, gouvernance et gouvernement sont synonymes. Cette période marque **le premier des trois âges** du terme gouvernance (Gaudin 2002). Certaines langues ont par la suite différencié les deux termes - gouvernance et gouvernement - (langues française, espagnole, portugaise, anglaise) et d'autres non (italienne, allemande, néerlandaise), d'où l'intégration dans ces langues du terme anglais « governance » (Tournier 2007 pp.66-67).

Le **deuxième âge** de la gouvernance apparaît lors du siècle des Lumières. Gouvernement prend alors le sens d'un pouvoir hiérarchique unique alors que la gouvernance renvoie à des **ajustements mutuels entre des intérêts économiques et sociaux**.

Au XIXème siècle le terme tombe en désuétude.

Le **troisième âge** correspond au retour, au XXème siècle, du terme qui prend alors de nombreux usages à la fois en sciences économiques et politiques.

Source : Auteur

ANNEXE C1-3 - DEFINITIONS DE LA GOUVERNANCE

Auteurs	Définitions	Implications
<p>Approche économique Benko et Lipietz 1992</p>	<p>« <i>Il s'agit de toutes les formes de régulation qui ne sont ni marchandes, ni étatiques. Pour paraphraser la définition de Gramsci (l'Etat = société civile + société politique), la gouvernance, c'est la société civile moins le marché... plus, il faut bien l'ajouter, la société politique locale, les notables, les municipalités!</i> »</p>	<p>Intégration de l'ensemble des parties prenantes. Prise en compte du rôle des institutions publiques</p>
<p>Approche économique Baron 2003</p>	<p>Prise en compte des interactions entre les dynamiques transnationales, les logiques nationales et les initiatives locales, tout en considérant la porosité croissante des frontières entre les sphères du public et du privé</p>	<p>Double prise en compte, à la fois de l'imbrication et de la porosité des frontières entre les différents échelons territoriaux, ainsi que de la multiplicité et diversité des parties prenantes</p>
<p>Approche économique Gilly et Wallet 2001</p>	<p>« <i>La gouvernance locale, dans son contenu programmatique et ses effets opérationnels, est le résultat dynamique d'une construction à la fois globale et locale, d'acteurs clés qui jouent sur l'espace économique local</i> »</p>	<p>Au-delà de la démonstration de l'existence de multiples niveaux, cette définition introduit l'influence des différents niveaux territoriaux sur la gouvernance locale</p>
<p>Approche politique Holec et Brunet-Jolivard 2000</p>	<p>La gouvernance traduit la reconfiguration de l'action publique ainsi que l'émergence de nouveaux modes d'intervention et la transformation des modalités de l'action publique</p>	<p>Mise en exergue du nouveau contexte politique et sociétal qui permet l'introduction du terme de gouvernance</p>
<p>Approche politique Muller et Surel 1998</p>	<p>« <i>Mode de gouvernement dans lequel la mise en cohérence de l'action publique (construction des problèmes publics, des solutions envisageables et des formes de leur mise en œuvre) [...] [passe] par la mise en place de formes de coordination multi-niveaux et multi-acteurs dont le résultat, toujours incertain, dépend de la capacité des acteurs publics et privés à définir un espace de sens commun, à mobiliser des expertises d'origines diverses et à mettre en place des formes de responsabilisation et de légitimation des décisions, à la fois dans l'univers de la politique électorale et dans l'univers de la politique des problèmes</i> »</p>	<p>La gouvernance est assimilée à un mode de gouvernement. Elle renvoie essentiellement à des enjeux politiques (démocratie, légitimation, élection...). Elle prend en compte les diverses parties prenantes, publiques comme privées</p>
<p>Approche politique Hufy 2007</p>	<p>« <i>La gouvernance, représentant une catégorie de faits sociaux, est un objet d'étude. Elle se réfère aux processus collectifs, formels et informels, qui déterminent, dans une société donnée et relativement aux affaires publiques, la manière dont les décisions sont prises et les normes et les institutions sociales élaborées</i> »</p>	<p>Concept généralisable, à tous les niveaux: local, national, global</p>

Auteurs	Définitions	Implications
<p>Approche politique Le Galès 2006</p>	<p>Ensemble de « <i>processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts discutés et définis collectivement [...]. [un ensemble] de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux, d'acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique, à son orientation, à la capacité de diriger, de fournir des services et à assurer sa légitimité</i> »</p>	<p>Cette définition supplante le seul niveau local pour inscrire la gouvernance dans un contexte plus global. Les enjeux de la gouvernance apparaissent clairement, qu'ils soient institutionnels, stratégiques, politiques, sociaux ou encore économiques.</p>
<p>Approche politique Enjolras 2005</p>	<p>Un régime de gouvernance se caractérise en fonction « <i>des acteurs impliqués et de leurs caractéristiques, des instruments de politiques publiques pour satisfaire l'intérêt public, des modalités institutionnelles de la coordination et de l'interaction entre les acteurs dans le cadre d'un réseau de politique publique</i> »</p>	<p>Définition du système de gouvernance</p>
<p>Approche politique Stoker 1998</p>	<p>« <i>Governance identifies the power dependence involved in the relationships between institutions involved in collective action</i> »</p>	<p>Dialectique dépendance / indépendance d'institutions et acteurs, parties prenantes d'une action collective</p>
<p>Approche normative Banque Mondiale 1992</p>	<p>Manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays</p>	<p>Principe de « bonne gouvernance » : démarche normative</p>
<p>Approche managériale⁴ Bertrand et Moquay 2004</p>	<p>« <i>Différentes formes de coordination entre acteurs de statut divers, visant à piloter ou à orienter le développement des territoires</i> »</p>	<p>Mise en exergue des enjeux d'un management des parties prenantes dans la gouvernance locale et le développement territorial</p>
<p>Approche managériale Gilly et Wallet 2001</p>	<p>« <i>Processus de confrontation et d'ajustement tout à la fois de systèmes de représentations et d'actions de groupes d'acteurs proches géographiquement mais pouvant être issus de champs organisationnels et institutionnels différents en vue de la réalisation d'un projet local</i> »</p>	<p>Mise en exergue de l'existence de proximités géographique, et organisée (construite sur deux logiques: appartenance et similitude)</p>

Source : Auteur

⁴ Nous avons dit précédemment que la gouvernance apparaît en sciences économiques et politiques. Cependant, depuis plusieurs dizaines d'années, les sciences de gestion ont fait leur apparition et s'approprient à leur tour la gouvernance. Malgré l'affiliation économique des auteurs, leur approche nous semble correspondre à la notre et s'inscrire dans une démarche de management des territoires et des parties prenantes.

ANNEXE C1-4 - LA PROXIMITÉ DANS LA LITTÉRATURE ÉCONOMIQUE
SPATIALE

1. *La proximité introduite par l'approche territoriale constitue un facteur de **compétitivité** territoriale. Il s'agit de la caractéristique intrinsèque d'un territoire. Ce dernier est considéré comme un concept économique et non pas uniquement un découpage institutionnel.*

* **L'approche historique** : le territoire est perçu comme un complexe localisé, historiquement constitué de relations économiques entre une multiplicité d'agents et d'institutions. La proximité est un effet de l'existence historique du territoire.

* **L'approche fonctionnaliste** : le territoire est une construction fondée sur des relations de proximité qui en fixent les contours. Le territoire est un effet des relations de proximité et non plus leur cause.

* **L'approche institutionnelle** : le territoire est la zone sur laquelle se projette l'action publique. La proximité des agents est alors définie par une appartenance institutionnelle.

* Toutes ces approches convergent vers **l'apprentissage collectif localisé**

2. *La proximité introduite par l'approche en termes de coordination : en quoi la coordination des agents est-elle contrainte ou non par la proximité ? Cette dernière apparaît comme une dimension possible de la coordination entre agents / institutions. Le territoire est peu mobilisé dans ces approches.*

* **L'approche hétérodoxe** : problème du local/global. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure et de quelle manière la proximité est nécessaire à la coordination des agents. Il s'agit en parallèle de rendre compte de l'extension de l'échelle spatiale de la coordination (globalisation), tout en conservant la focale locale.

* **L'économie géographique** : (approche standard) interroge la forme du jeu opposé des forces d'agglomération et de dispersion c'est-à-dire la concentration inégale de la population et des activités. La proximité apparaît comme l'une des principales explications des comportements de localisation.

Source : Auteur, adapté de Rallet (2002 pp. 12-14)

**ANNEXES CHAPITRE 2. CONSTITUTION ET GESTION D'UN
PORTEFEUILLE D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS A L'ÉCHELLE D'UN
TERRITOIRE**

ANNEXE C2-1 - LE SECTEUR CULTUREL TEL QUE DÉFINI PAR L'INSEE⁵

Le secteur de la culture est défini à l'aide de la nomenclature d'activités française NAF 2003. Dans cette étude, il regroupe les 5 grandes familles ci-dessous. Dans l'animation de loisirs, les associations en 913E sont considérées comme culturelles si elles sont conventionnées. Elles sont une trentaine comme par exemple les fédérations d'œuvres laïques. Dans cette nomenclature NAF (Nomenclature d'Activités Françaises), il manque d'autres activités culturelles qui sont englobées dans des activités plus larges. Par exemple, le commerce de disques est englobé dans le commerce de détail (524L), et l'enseignement artistique dans l'éducation (80xx).

Famille	Sous famille	Intitulé	Naf
Edition, impression, reproduction	Edition	Edition de livres	221A
		Edition de journaux	221C
		Edition de revues et périodiques	221E
		Edition d'enregistrements sonores	221G
		Autres activités d'édition	221J
	Impression	Imprimerie de journaux	222A
		Autre imprimerie (labeur)	222C
		Reliure	222E
		Activités de pré-presses	222G
		Activité graphiques auxiliaires	222J
	Reproduction	Reproduction d'enregistrements sonores	223A
		Reproduction d'enregistrements vidéos	223C
	Audiovisuel	Cinéma, vidéo	Production de films pour la télévision
Production de films institutionnels et publicitaires			921B
Production de films pour le cinéma			921C
Prestations techniques pour le cinéma et la télévision			921D
Distribution de films cinématographiques			921F
Edition et distribution vidéo			921G
Projection de films cinématographiques			921J
Radio, télévision		Activités de radio	922A
		Production de programmes de télévision	922B
		Edition de chaînes généralistes	922D
		Edition de chaînes thématiques	922E
		Distribution de bouquet de programmes de radio et de télévision	922F
Agences de presse		Agences de presse	924Z
Arts vivants		Activités artistiques	Activités artistiques
	Gestion de salles	Gestion de salles de spectacle	923D
	Services et activités annexes	Services annexes aux spectacles	923B
Activité diverses du spectacle		923K	
Patrimoine	Fabrication	Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	923A
		Fabrication d'instruments de musique	363Z
	Architecture	Activités d'architecture	742A
	Gestion	Gestion des bibliothèques	925A
Gestion du patrimoine culturel		925C	
Animation de loisirs	Animation de loisirs	Manèges forains et parc d'attractions	923F
		Associations conventionnées et non retrouvées dans les codes Naf précédents	913E

⁵ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm>.

ANNEXE C2-2 - SPECIFICITES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DANS LE
SECTEUR CULTUREL

Offre	Demande
Forte concurrence (notamment due à l'accroissement du temps de loisir) (Marteaux et Mencarelli 2005)	Caractère supérieur du bien culturel: seuls les plus riches peuvent le consommer (Greffé et Simonnet 2010)
Impossibilité, difficulté à réaliser des gains de productivité : Loi de Baumol (Baumol et Bowen 1966)	Présence d'effets externes qui conduisent à la sous-évaluation des prix de réserve ⁶ des biens culturels par les usagers (Greffé et Simonnet 2010)
Incertitude (car production artistique) : concept de prototype (Greffé et Simonnet 2010, Benghozi 2006 2005, Benhamou 2004)	Concept de bien d'expérience (courant expérientiel) & faiblesse chronique de la demande
Surproduction généralisée (Benghozi 2005)	Développement de la culture à domicile et des pratiques amateurs (Donnat 2009)
Logique de star system (Benhamou 2002)	

Source: Auteur

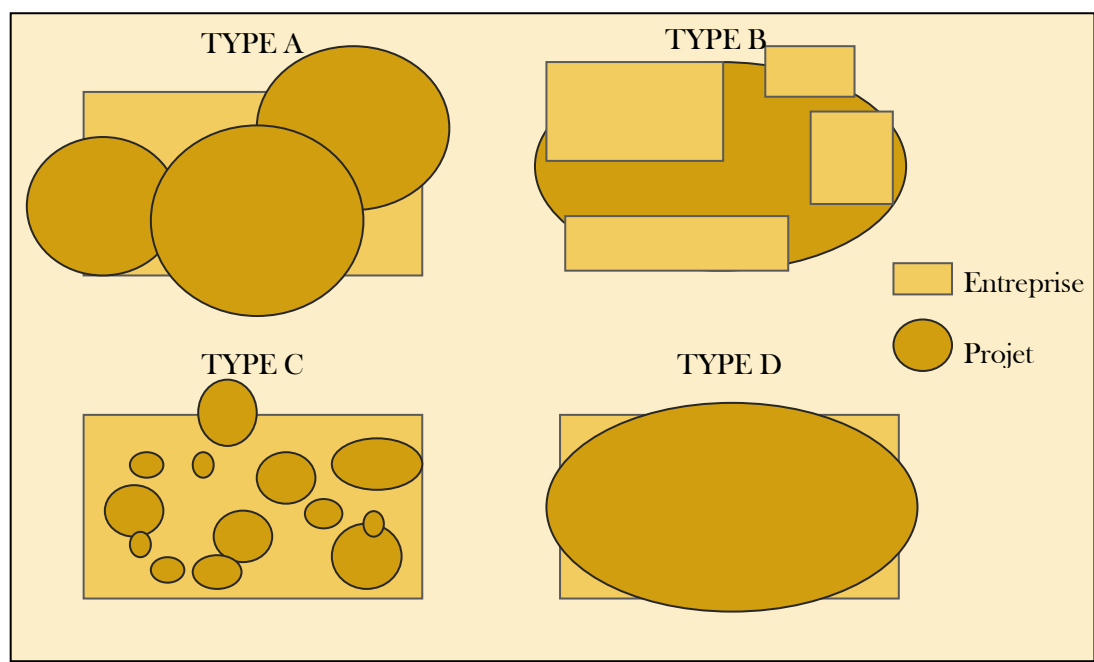
ANNEXE C2-3 - GENEALOGIE DU PROJET

Epoques et dates	Le projet, évolution sémantique et place accordée
« Depuis des millénaires »	« <i>il serait anachronique et présomptueux de faire remonter la notion de projet à une époque récente</i> » (Néré 2009 p.3) → les grands travaux d'Egypte ou d'Assyrie, les temples aztèques, les routes romaines...
Moyen-âge	Le Moyen-âge marque un tournant dans l'élaboration et l'implémentation de ces grands œuvres. En effet, l'architecture de cette époque nécessite de grands changements. La place est faite à l'architecte, le « donneur de dessin » qui conçoit de véritables projets. « <i>Il faut donc attendre la fin du Moyen Age et l'avènement de projets architecturaux complexes fondés sur des principes esthétiques supérieurs, pour remettre en cause les méthodes habituelles de travail fondées sur la 'responsabilité collective'</i> » (Aïm 2007 p.21)
XV ^{ème} siècle	Apparition du terme sous les formes de <i>pourject</i> ou <i>project</i> (Joffre et al. 2006 p.49)
1529	Orientation technique, dessin qui représente un plan (Aïm 2007)
1545	Eléments architecturaux jetés en avant (balcons et saillis de maison) (Aïm 2007)
XVIII ^{ème} siècle	« <i>La figure du projet s'affirme et prend sa véritable place concomitamment avec l'émergence progressive des notions d'acteur, d'agent et de libre arbitre</i> » (Joffre et al. 2006 p.49) Application au droit et à la politique (Aïm 2007)
XX ^{ème} siècle	Le mot couvre à la fois le plan et l'exécution du plan (Aïm 2007). Le projet, à la fin des Trente Glorieuses, apparaît comme un outil de plus en plus revendiqué par les organisations privées et publiques alors que l'environnement se complexifie et devient de plus en plus incertain. En effet, s'il est naturellement associé au monde de l'entreprise, le projet est utilisé dans toutes les sphères de la société (Néré 2009, Aïm 2007)

Source: Auteur

⁶ Prix de réserve ou concept de consentement à payer, défini comme le prix maximal qu'un consommateur donné consent à payer pour un produit ou service (Le Gall-Ely 2009 p. 3).

ANNEXE C2-4- UNE TYPOLOGIE DES PROJETS FONDEE SUR LE RAPPORT
PROJET/ORGANISATION



Le type A correspond au cas d'un territoire dont la « survie » dépend de quelques gros évènements culturels. Il s'agit de territoires qui misent sur des évènements phares, voire des méga évènements, pour se développer durablement.

Le type B renvoie à un projet, unique et fédérateur, qui est au cœur de la configuration. Les territoires partenaires se trouvent sous la responsabilité générale du projet commun. « *Les relations contractuelles sont particulièrement denses afin de réguler les interactions entre les différents acteurs* » (Joffre et al. 2006 p.72). Cette représentation permet de mettre en évidence le fonctionnement particulier des méga évènements qui nécessitent l'émergence d'un territoire de projet et d'action qui englobe un ensemble de collectivités locales.

Le type C correspond au territoire qui fonctionne sur la base d'un portefeuille de projets, plus ou moins grands et relativement indépendants les uns des autres. Cette représentation permet de concevoir un territoire qui a construit un portefeuille d'évènements intégrant les petites manifestations locales tout comme les évènements de plus grande ampleur.

Le type D correspond au cas où l'organisation se confond avec le projet. Si aucun territoire n'est porteur d'un unique projet, ce modèle renvoie au cas où la collectivité et la structure porteuse se confondent le temps de la production de l'évènement culturel.

Source : Auteur, adapté de Garel Girard et Midler (2001 p. 7)

ANNEXES CHAPITRE 3. POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE ET
CHOIX METHODOLOGIQUES

ANNEXE C3-1 - LES ETAPES D'EVOLUTION DE LA CPA

1994	1997	1998	2000	2001	2002	Communes	Pop. 1999	Pop. 2008	Pop. 2009
1						Aix-en-Provence	134 222	139 294	145 273
2						Vitrolles	36 784	37 623	36 540
3						Bouc Bel Air	12 297	12 502	13 820
4						Venelles	7 537	7 693	8 366
5						Saint Cannat	4 626	4 787	5 589
6						Coudoux	2 868	3 482	3 505
							198 334		
	7					Simiane Collongue	5 272	5 409	5 704
	8					St Marc Jaumegarde	1 078	1 118	1 179
	9					Vauvenargues	729	792	978
<i>Extension CCPA 1997</i>							7 079		
							205 413		
		10				Jouques	3 321	3 604	4 180
		11				Meyrargues	3 284	3 407	3 599
		12				Peyrolles en Provence	3 914	3 993	4 724
		13				Le Puy Ste Réparate	4 812	4 954	5 352
		14				St Estève Janson	302	323	356
<i>Extension CCPA 1998</i>							15 633		
							221 046		
			15			Le Tholonet	2 267	2 346	2 273
			16			Lambesc	7 597	7 993	9 243
			17			Rognes	4 194	4 417	4 760
			18			La Roque d'Anthéron	4 446	5 359	5 213
			19			Pertuis	17 810	18 228	18 997
<i>Extension CCPA 2000</i>							36 314		
							257 360		
				20		Les Pennes Mirabeau	19 043	19 339	19 835
				21		Cabriès	7 890	8 087	8 319
				22		Meyreuil	4 408	4 501	5 363
				23		St Antonin sur Bayon	165	182	146
				24		Beaurecueil	568	591	636
				25		Châteauneuf le Rouge	1 869	1 906	2 177
				26		Rousset	3 617	4 153	4 505
				27		Puylobier	1 473	1 654	1 908
				28		St Paul lès Durance	790	815	987
				29		Eguilles	7 127	7 350	7 822
				30		Ventabren	4 552	4 694	4 856
				31		Trets	9 314	9 556	10 475
				32		Peynier	2 781	3 047	3 157
				33		Fuveau	7 509	7 793	9 245
<i>Extension CA 2001</i>							71 106		
							328 466		
				34		Mimet	4 151	4 272	4 602
<i>Extension CA 2002</i>							4 151		
							332 617	345 264	363 684

Sources : Auteur, triangulation données CPA / INSEE recensement 2009

ANNEXE C3-2 - LES COMPETENCES DE LA CPA

COMPETENCES OBLIGATOIRES

- Le développement économique : création, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire
- L'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence et d'organisation territoriale (SCOT) et schémas de secteur ; création de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation des transports urbains : infrastructures, élaboration d'un plan de déplacements...
- L'équilibre social de l'habitat sur l'espace communautaire
- La politique de la ville dans la Communauté

COMPETENCES OPTIONNELLES

- La voirie et les parcs de stationnement
- La lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores ; soutien aux actions de maîtrise de l'énergie ; élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

COMPETENCES FACULTATIVES

- Le soutien au développement de l'enseignement supérieur
- L'aménagement des entrées de villes
- L'accueil des gens du voyage
- La protection du patrimoine naturel forestier
- Le soutien au développement agricole
- La politique sportive communautaire
- La politique culturelle communautaire
- La requalification des décharges brutes
- L'assainissement non collectif
- L'Europôle méditerranéen de l'Arbois
- La charte intercommunale de l'environnement
- Le système d'information géographique (S.I.G) communautaire

Source : Rapport d'activité de la CPA (2010 p. 4)

ANNEXE C3-3 - BUDGETS RESPECTIFS DES TROIS EVENEMENTS ETUDIES

Bilan financier de « Par les Villages » pour l'année 2011

<i>Dépenses 2011</i>	<i>Recettes 2011</i>
<u>Frais de structure</u> 7914 €	<u>Subvention ville d'Aix-en-Provence</u> 40 000 €
<u>Salaires</u> Administration: 69,2% Technique: 23,4% Bateleurs: 7,4% 96 336 €	<u>Subvention CPA</u> 183 750 €
	<u>Subvention Département des Bouches-du-Rhône</u> 20 000 €
<u>Actions</u> Temps forts: 98% Ateliers: 2% 163 049 €	
<u>Etude</u> 8 372 €	
275 671 €	243 750 €
	Déficit : 31 921 €

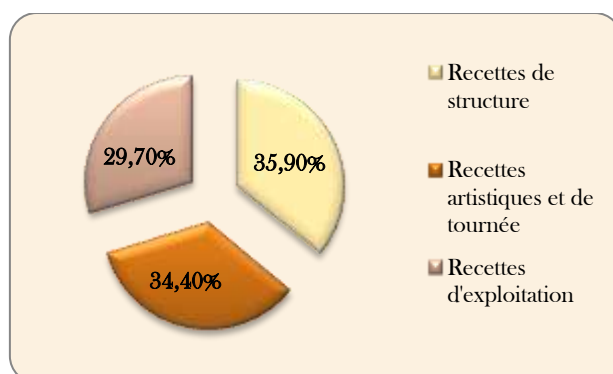
Source : Auteur, données internes à PLV

Budget de la saison culturelle « Picasso-Aix 2009 »

Produits		Charges	
<i>Exposition "Picasso-Cézanne"</i>			
Billetterie (62,5%)	2 781 595 €	Dépenses RMN (assurances, transport, communication, frais divers)	1 186 499 €
Prestations de relations publiques (20,5%)	913 129 €	Dépenses CPA (muséographie, accueil, médiation, sécurité, relations publiques, etc.)	2 302 189 €
Mécénat (14,8%)	659 800 €		
Subventions DRAC et Région (1,6%)	70 000 €		
Droits intellectuels (0,6%)	25 000 €		
TOTAL	4 449 524 €	TOTAL	3 488 688 €
		Excédent	960 836 €
<i>Saison "Picasso-Aix 2009"</i>			
Recettes Exposition	4 449 524 €	Dépenses Exposition	3 488 688 €
Recettes Vauvenargues (navette et frais de gestion)	45 459 €	Manifestations de la saison	1 714 081 €
		Vauvenargues	831 396 €
TOTAL Recettes Saison	4 494 983 €	TOTAL Charges Saison	6 034 165 €
Déficit	1 539 182 €		

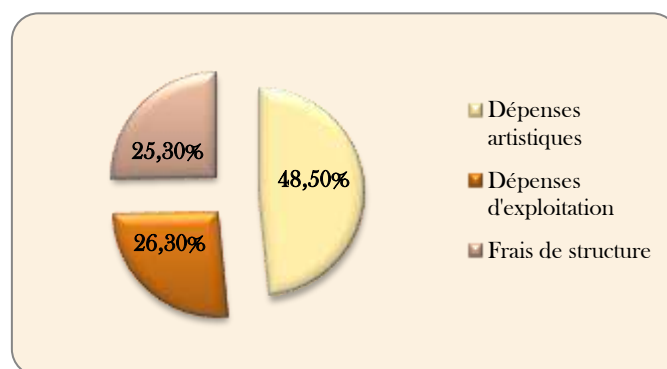
Source : Auteur, données internes à Picasso (CPA)

Budget du Festival d'Aix-en-Provence 2011



Recettes (répartition par nature de recettes)	
Recettes de structure	6 915 000 €
Subventions de l'Etat et des collectivités publiques	6 545 000 €
Reprises sur les subventions d'équipement financement des investissements	370 000 €
Recettes artistiques et de tournée	6 615 000 €
Subvention de l'Union Européenne (dans le cadre du programme culture)	97 000 €
Recettes de coproduction	1 025 000 €
Recettes de billetterie	4 040 000 €
Recettes audiovisuelles	1 150 000 €
Recettes des tournées et d'activités annexes	303 000 €
Recettes d'exploitation	5 715 000 €
Recettes de mécénat et parrainage	3 335 000 €
Participation du Pasino d'Aix-en-Provence (soutien historique du Festival)	1 880 000 €
Partenariats médias	365 000 €
Autres recettes d'exploitation	135 000 €
TOTAL	19 245 000 €

Source : chiffres provisoires en H.T. - Rapport annuel 2011 (p. 33)



Dépenses (répartition par nature de dépenses)	
Frais de structure	4 860 000 €
Personnel structure	3 250 000 €
Frais généraux	1 150 000 €
Dotations et charges exceptionnelles	460 000 €
Dépenses artistiques	9 325 000 €
Académie	270 000 €
Concerts	600 000 €
Productions lyriques	6 520 000 €
Services pédagogiques et Passerelles	500 000 €
Conférences, colloques, expositions	70 000 €
Audiovisuel	1 150 000 €
Tournées	215 000 €
Dépenses d'exploitation	5 060 000 €
Prestations aux entreprises et aux particuliers	600 000 €
Frais techniques	2 900 000 €
Communication, éditions, etc.	550 000 €
Dépenses partenariats médias	200 000 €
Autres frais d'exploitation	810 000 €
TOTAL	19 245 000 €

Source : chiffres provisoires en H.T. - Rapport annuel 2011 (p. 33)

ANNEXE C3-4 - DONNEES SECONDAIRES MOBILISEES

Données secondaires	Description	Utilisation
Site internet de la CPA http://www.agglo-paysdaix.fr/	Présentation de l'institution et mise à disposition des publications de la CPA	Utilisation dans le cadre de la présentation du cas du territoire de la CPA (Partie 1, Chapitre 4) ainsi que dans l'analyse des résultats, principalement dans le Chapitre 5 relatif au processus stratégique global de la CPA
Rapport d'activités 2010 de la CPA (2011)	Le rapport dresse le bilan de l'année 2010	
Projet d'Agglomération Pays d'Aix 2015 (publié en 2003)	Projet du territoire de la CPA à l'horizon 2015	
Etat des lieux territorial sur la CPA « Musique, danse, théâtre et spectacle » au 31/12/2004 (production Arcade)	Informations issues de la base de données de l'Arcade (outil à vocation régionale)	
Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets (2009)	Bilan des actions menées dans le domaine des déchets	
Analyse financière rétrospective 2007-2011 (étude réalisée en avril 2012 par la Direction des Finances, service du budget)	Document interne à la CPA proposant un diagnostic financier de la CPA	
Pays d'Aix {Provence} Magazine	Magazine trimestriel publié par la CPA et à destination des différentes parties prenantes du territoire	
Rapport Final de l'Etude: Evaluation, bilan et perspectives de la manifestation Par Les Villages. Une démarche qualitative: étude des représentations des parties prenantes	Rapport d'évaluation sous la direction scientifique d'E. Soldo et O. Keramidas, menée en 2011-2012	Utilisation dans le cadre de la présentation du cas de "Par les Villages" (Partie 1, Chapitre 4) et dans l'analyse des résultats relatifs au cas (Chapitres 6 et 7)
Charte interne de "Par les Villages"	Charte relative au fonctionnement interne du collectif "Par les Villages"	
Budget 2011 de "Par les Villages"	Produits et charges du collectif pour l'année 2011	
Picasso Aix 2009, Rapport d'activité (juin 2010)	Rapport publié et élaboré par la CPA (service communication)	Utilisation dans le cadre de la présentation du cas de "Picasso-Aix 2009" (Partie 1, Chapitre 4) et dans l'analyse des résultats relatifs au cas (Chapitres 6 et 7)
L'impact socio-économique durable de la saison Picasso Aix 2009 (juin 2010)	Rapport d'évaluation sous la direction d'E. Soldo, O. Keramidas et M. Favre menée en partenariat entre la CCIMP et l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III.	
Site internet de la saison Picasso-Aix 2009 http://www.picasso-aix2009.fr/editorial.asp	Nombreuses informations concernant le contenu de la saison culturelle et les acteurs culturels investis	
Données internes de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence	Chiffres de fréquentation touristique, taux d'occupation, etc. pour les années 2008-2010	
Données budgétaires internes à la CPA	Informations financières concernant les différents services de la CPA	
Rapports d'activité 2010 et 2011 du Festival d'Aix en Provence	Rapport publié et élaboré par le Festival d'Aix en Provence	
Site internet du Festival http://www.festival-aix.com/	Informations relatives à l'historique et au fonctionnement actuel du Festival	Utilisation dans le cadre de la présentation du cas du Festival d'Aix en Provence (Partie 1, Chapitre 4) et dans l'analyse des résultats relatifs au cas (Chapitres 6 et 7)
Convention pluriannuelle 2012-2014	Termes de la convention passée avec les pouvoirs publics	
Document interne "Mise en commun: travail de définition de l'identité du Festival" (réunions internes mars 2011)	Document interne, non destiné à une diffusion publique, relatif à la définition de l'identité du Festival telle que perçue par ses employés	

Source : Auteur

Comme explicité dans ce chapitre 3, nous avons effectué des entretiens semi-directifs.

Plusieurs éléments essentiels sont à souligner. Tout d'abord, nous pouvons distinguer les guides d'entretien à l'attention des parties prenantes internes à la structure porteuse de l'évènement et ceux à l'attention des parties prenantes externes. Ensuite, étant donné qu'il s'agit d'entretiens semi-directifs, des grandes thématiques sont abordées de manière générale. Le guide comprend ensuite des questions de relance qui ont été ou non proposées à la personne interrogée en fonction du déroulement de l'entretien. Enfin, au-delà de la modulation proposée en fonction de la position de la personne interrogée (interne / externe), il convient de noter que l'ordre des questions tel que présenté dans l'annexe n'a pas toujours été respecté, notre choix s'étant tourné vers un maximum de liberté pour la personne interrogée qui a pu aborder d'elle-même les thématiques dans un ordre plus personnel.

Trame générale - Acteurs internes

1. De quoi rêve-t-on pour le territoire de la CPA ?

Question introductive qui permet d'interroger indirectement l'acteur partie prenante sur sa perception de la stratégie territoriale de la CPA et la place qu'il accorde à la culture.

Questions de relance envisagées :

- Quelle est la stratégie globale du territoire de la Communauté du Pays d'Aix ?
- Y-a-t-il une stratégie culturelle sur la Communauté du Pays d'Aix ?

2. Qu'est-ce que l'évènement culturel X ?

Question qui permet d'introduire de manière très libre l'évènement et la perception quant à la personne interrogée.

Questions de relance envisagées :

- Quels sont les caractéristiques, les objectifs assignés à l'évènement culturel X ?
- En quoi s'intègre-t-il dans la stratégie du territoire ?

- Par rapport à l'ensemble des évènements culturels qui constituent le portefeuille territorial, de quels évènements se rapproche-t-il ? A l'inverse, quels sont les évènements qui, pour vous, ne peuvent pas être comparés à l'évènement X ? Comment décririez-vous ce portefeuille ?

3. Comment décririez-vous le fonctionnement interne à la structure porteuse de l'évènement X ?

Question qui permet à la personne interrogée d'évoquer son environnement de travail.

4. Quelles sont les parties prenantes que vous identifiez autour de l'évènement X ?

Question qui permet d'envisager de manière globale la place de l'évènement au sein du système de gouvernance.

Questions de relance envisagées :

- De quelles parties prenantes vous sentez-vous dépendant ? En d'autres termes, quels sont les partenaires qui vous sont indispensables ?
- Des réseaux d'acteurs se sont-ils constitués au cours des différentes éditions de l'évènement X ? Ces collaborations et partenariats sont-ils pérennes ?

5. Dans quelle mesure peut-on affirmer que l'évènement X est ancré dans le territoire ?

Question qui permet de questionner l'ancrage de l'évènement sur le territoire.

Questions de relance envisagées :

- Avez-vous l'impression que l'évènement X est ancré dans le territoire en termes d'équipe, de localisation, de programmation, d'actions, etc.) ?
- L'évènement X est-il un projet fédérateur, mobilisateur ?
- Peut-on considérer que l'évènement X participe à une certaine « gouvernance » sur le territoire ? Participe-t-il d'une certaine manière à la définition du champ culturel local ?

6. Dans quelle mesure l'évènement X est-il communautaire et non plus uniquement aixois ?

Trame générale - Acteurs externes

1. De quoi rêve-t-on pour le territoire de la CPA ?

Question introductive qui permet d'interroger indirectement l'acteur partie prenante sur sa perception de la stratégie territoriale de la CPA et la place qu'il accorde à la culture.

Questions de relance envisagées :

- Quelle est la stratégie globale du territoire de la Communauté du Pays d'Aix ?
- Y-a-t-il une stratégie culturelle sur la Communauté du Pays d'Aix ?

2. Les évènements culturels sont-ils utilisés comme des « outils » stratégiques pour le territoire ? Si oui, quelles sont les dimensions de cette démarche stratégique ?

Cette question fait l'objet de propos liminaires qui explique le transfert de la notion de portefeuille de l'entreprise au territoire.

Questions de relance envisagées :

- Comment décriez-vous le portefeuille d'évènements culturels de la CPA ? Quels sont les grands « pôles » que vous identifiez ?
- Pensez-vous que les grands rendez-vous culturels de la CPA participent à la gouvernance sur le territoire ? Ces projets sont-ils fédérateurs, mobilisateurs ? De qui ?

3. Quelle est la politique de financement en termes de culture sur le territoire ? Pouvez-vous me parler des « Vigies Culturelles »⁷ ?

Cette question permet de questionner la perception de la personne interrogée quant aux moyens stratégiques alloués à la culture et aux grands axes de la stratégie.

⁷ Terme introduit dans le questionnement suite aux entretiens exploratoires.

Question de relance envisagée :

- Quels sont les moyens humains alloués ?
- Qu'est-ce que la Commission culture ?

4. Qu'est-ce que l'évènement culturel X ?

Question qui permet d'introduire de manière très libre l'évènement et la perception quant à la personne interrogée.

Questions de relance envisagées :

- Quels sont les caractéristiques, les objectifs assignés à l'évènement culturel X ?
- En quoi s'intègre-t-il dans la stratégie du territoire ?
- Par rapport à l'ensemble des évènements culturels qui constituent le portefeuille territorial, de quels évènements se rapproche-t-il ? A l'inverse, quels sont les évènements qui, pour vous, ne peuvent pas être comparés à l'évènement X ? Comment décririez-vous ce portefeuille ?

5. Quelles sont les parties prenantes que vous identifiez autour de l'évènement X ?

Question qui permet d'envisager de manière globale la place de l'évènement au sein du système de gouvernance.

Questions de relance envisagées :

- De quelles parties prenantes vous sentez-vous dépendant ? En d'autres termes, quels sont les partenaires qui vous sont indispensables ?
- Des réseaux d'acteurs se sont-ils constitués au cours des différentes éditions de l'évènement X ? Ces collaborations et partenariats sont-ils pérennes ?

6. Dans quelle mesure peut-on affirmer que l'évènement X est ancré dans le territoire ?

Question qui permet de questionner l'ancrage de l'évènement sur le territoire.

Questions de relance envisagées :

- Avez-vous l'impression que l'évènement X est ancré dans le territoire en termes d'équipe, de localisation, de programmation, d'actions, etc.) ?
- L'évènement X est-il un projet fédérateur, mobilisateur ?
- Peut-on considérer que l'évènement X participe à une certaine « gouvernance » sur le territoire ? Participe-t-il d'une certaine manière à la définition du champ culturel local ?

7. Dans quelle mesure l'évènement X est-il communautaire et non plus uniquement aixois ?

Ces entretiens favorisent l'émergence des perceptions des acteurs interrogés. Or, comme le souligne M. Pradines (1981), percevoir c'est percevoir quelque chose. L'on peut aisément considérer que la perception d'un individu relève (1) de ce qu'il sait, à savoir son degré de connaissance, l'information dont il dispose ; (2) ce qu'il pense, c'est-à-dire les jugements de valeur qu'il émet ; (3) ce qu'il fait, en d'autres termes la perception qu'il a de sa pratique

professionnelle. « *La perception est en effet ce qui nous donne accès à quelque chose, à ce qu'il y a : elle est ouverture à l'effectivité, connaissance des existences* » (Barbaras 2009⁸ p.7). La perception permet un accès sensible à la réalité.

Il est également important de préciser ici que certaines personnes, considérées comme des acteurs clés dans les différents systèmes sociaux, ont été interrogées à plusieurs reprises. Ces entretiens sont dits récurrents. D'un point de vue cognitif, cela modifie les réponses des personnes interrogées ainsi que leur rapport au chercheur qui les interroge. Cependant, ces entretiens sont relativement anecdotiques et ne sont pas le fruit d'une démarche volontariste, mais bien le résultat de la collusion des acteurs et des événements les uns avec les autres. Ils concernent principalement quelques responsables de la CPA et acteurs institutionnels, parties prenantes des différents événements étudiés.

ANNEXE C3-6 - JUSTIFICATION DU CHOIX DE CES TROIS EVENEMENTS

Le choix des études de cas se justifie à la fois par l'homogénéité et l'hétérogénéité de l'échantillon construit.

Homogénéité des cas :

- Ancrage territorial partagé : le territoire de la CPA ;
- Filiation commune au méga événement culturel « Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la culture » ;
- Portage public des trois événements fort (soit en termes de subventions, soit de gestion de l'évènement).

Hétérogénéité des cas :

- Types d'évènement différents, représentatifs de la diversité du champ de l'évènementiel culturel (un événement local, un événement phare et un événement phare institutionnalisé) ;
- Une « présence » sur le territoire divergente (un événement itinérant, un événement « éclaté » et un événement centralisé) ;
- Des disciplines artistiques différentes ;
- Des « âges » différents ;
- Un degré de récurrence variable.

Source : Auteur

⁸ Première édition: 1994.

La structure porteuse du projet « Par les Villages » est une Société en Participation (SEP), créée sous l'égide d'Opening Night (association loi 1901, gérant de la SEP). Elle réunit actuellement 13 compagnies professionnelles, 3 opérateurs culturels et 7 compagnies amateurs. On y retrouve principalement des acteurs du monde du théâtre, mais également de la danse et de la musique. Si la SEP apparaît comme « *une structure légère, flexible et non figée, adaptée à la gestion de l'éphémère, laissant s'exprimer les différences et permettant de travailler sur la base de pratiques faisant apparaître et évoluer les règles* » ; « *ce statut peut présenter certaines limites dans le flou qu'il instaure ou la complexité induite en termes de gouvernance* » (Soldo et Keramidas 2012 p.51).

La SEP ne dispose pas d'organigramme formel et son fonctionnement est stipulé dans une charte qui n'a aucune valeur contraignante pour les membres du collectif. Les organes décisionnels sont construits dans une logique de cercles concentriques à travers le Bureau Exécutif, le Comité d'Organisation et l'Assemblée Générale, auxquels s'ajoutent des commissions ad hoc en fonction des projets émergents. Cette construction organisationnelle favorise un système décisionnel multiple et partagé, fondé sur une logique démocratique, participative et évolutive. Les membres des organes décisionnels (BE et CO) sont renouvelés par tiers tous les ans avec la dissolution et la reconstitution de la SEP, ce qui permet de « faire tourner le pouvoir ».

Le Collectif

- Réunion en Assemblée Générale de l'ensemble des membres du collectif (1 fois par an minimum)

Comité d'Organisation

Bureau Exécutif

- Danièle Bré
(professionnelle)
- Claire Massabo
(professionnelle)
- Agnès Pétreau
(professionnelle)
- Jacqueline Gudin

- Bureau Exécutif
- 4 compagnies professionnelles
- 2 compagnies amateurs

Fonctions supports

- Administration (coordinatrice générale et assistante)
- Technique (un régisseur, intermittent du spectacle)
- Communication (bateleurs)

Source : Auteur

ANNEXE C3-8 - COMPOSITION DE L'ECHANTILLON DE PERSONNES
INTERROGÉES DANS LE CADRE DE PLV

PARTIES PRENANTES INTERNES				
Sous-catégorie	<i>Membres professionnels du collectif (incluant les membres actifs professionnels: salariés, techniciens, intermittents)</i>			
Codage	MCPn (de MCP1 à MCP17)			
Effectif	17		Comité d'organisation	Bureau exécutif
Personnes interrogées	Martin Béziers	Les Brûlants	X	
	Pierre Béziers	Théâtre du Maquis	X	
	Isabelle Bloch-Delahaie	Programmeur Théâtre et Chansons		
	Danielle Bré	Cie In Pulverem Reverteris	X	X
	Marine Cheravola	« Par les Villages » (bateleur)		
	Marie Hélène Desmaris	Cie Marie Hélène Desmaris	X	
	Sylvie Gerbault	Programmeur 3bisf		
	Valérie Hernandez	Compagnie La Variante		
	Agnès Loudes	Programmeur Théâtre Antoine Vitez		
	Francine Mathez-Duriez	Coordinatrice		
	Claire Massabo	L'auguste Théâtre	X	X
	Bernard Menaut	Groupe Bernard Menaut		
	Henriette Pertus	Trafic d'Arts		
	Agnès Petreau	Senna'ga Cie	X	X
	Emmanuel Proust	« Par les Villages » (régisseur)		
Jean Marc Vidal	Théâtre des 4 dauphins			
Micheline Welter	Compagnie Fragments	X		
Sous-catégorie	<i>Membres amateurs du collectif</i>			
Codage	MCA n (de MCA1 à MCA8)			
Effectif	9		Comité d'organisation	Bureau exécutif
Personnes interrogées	Jacques Clément	Les Caquetants		
	Mireille Giordano	Les Ritourn'elles	X	
	Jacqueline Gudin	Théâtre du labyrinthe	X	X
	Jean Michel Guillet	Théâtre de la petite porte		
	Mathieu Lisard	Capharnaüm		
	Bernard Pelinq	ATP		
	Claire Prati	Théâtre de la Grimace		
	Annie Savignat et Monique Bart	On verra ça demain	X	
	Catherine Suty	Les électrons flous		

Source : Auteur



Opérateurs culturels : lieux de spectacle



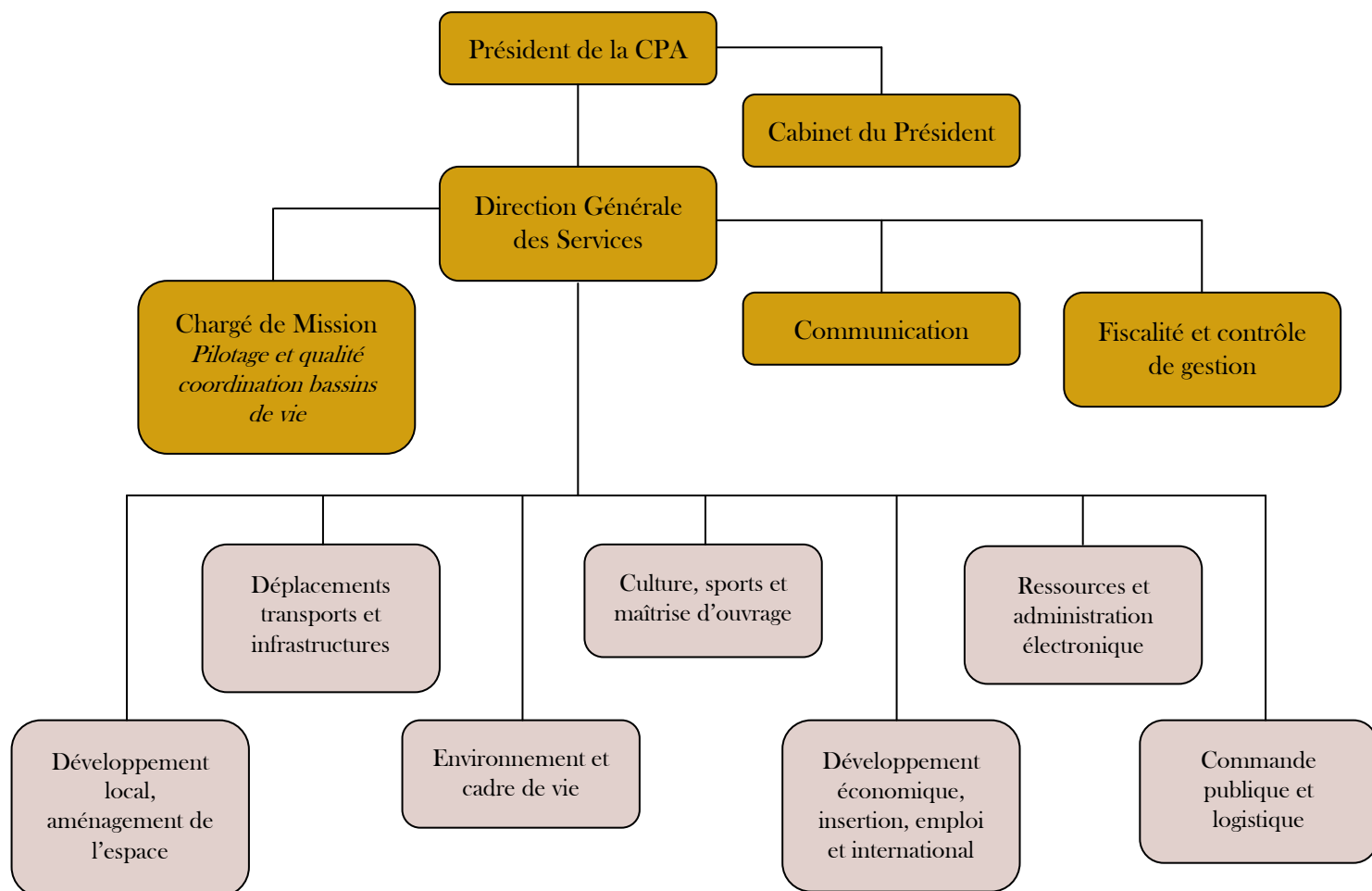
Employés de « Par les Villages » comptabilisés dans les membres professionnels afin de respecter leur anonymat

PARTIES PRENANTES EXTERNES		
Nom	Acteurs institutionnels	
Codage	AIIn (de AI1 à AI7)	
Effectif	7	
Personnes interrogées	* Jean Bonfillon (Vice-Président délégué à la culture - CPA)	
	* Marion Morel (Chargée de mission danse, théâtre, cirque et arts de la rue - CG13)	
	* Denis Poulain (Directeur service culture - CPA)	
	* Dominique Pranlong-Mars (Responsable Service Théâtre, Arts de la rue, Arts du cirque - ARCADE)	
	* Patricia Larnaudie (Adjointe à la ville d'Aix-en-Provence, déléguée à l'éducation et aux enseignements artistiques)	
	* Thierry Roche (Directeur délégué aux relations institutionnelles et à la coordination des Ateliers de l'EuroMéditerranée)	
	* Laurent Sterna (Directeur de la culture - Région PACA)	
Nom	Communes de la CPA	
Codage	CCPAn (de CCPA1 à CCPA17)	
Effectif	17	
Personnes interrogées	Aix en Provence 2007 - 2008 - 2010 - 2011	Patrick Ranchain
	Cabriès 2009	Jacques Mougin
	Châteauneuf le Rouge 2010 - 2012	Beatrice Monteil
	Eguilles 2010	Régine Dyjak
	Fuveau	Helène Lehn
	Lambesc - 2007 - 2008 - 2009	Jocelyne Motta / Sandrine Prat
	Le Puy Ste Réparate - 2009 -	Maryvonne Pestre
	Le Tholonet - 2007 - 2008 - 2009 - 2011	Arlette Aillaud
	Meyrargues 2007 - 2009 - 2011	Andrée Lalauze
	Pertuis	Eric Moeglin
	Peyrolles 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011	Michelle Vidello
	Rognes 2008 - 2009 - 2011	Anne Tuccelli
	Saint Cannat 2009	Dominique Camhit
	Saint Marc Jeaumegarde 2007	Gérard Grosdemange
	Saint Paul lez Durance - 2008 - 2009 - 2010	Erik Curinier
Trets 2007 - 2009 - 2010 - 2011	Georges Pansier	
Venelles	Anne Flore De Valence	

Source : Auteur

ANNEXE C3-9 - ORGANIGRAMME ET FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA CPA
DANS LE CADRE DU PROJET PICASSO

Selon l'article L.2221-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, un service public est dit en régie directe lorsqu'une personne publique se charge de sa gestion considérant l'ensemble des risques liés à une telle exploitation (financiers, humains, logistiques, etc.). Cela signifie que la collectivité assure elle-même la gestion du projet, avec ses propres moyens techniques, humains et financiers.



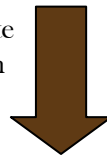
- **Développement local et aménagement de l'espace** : Projet d'agglomération et études générales ; mission Universités ; prospective et aménagement de l'espace ; habitat et politique de la ville ; gens du voyage.
- **Déplacements, transports et infrastructures** : développement des déplacements ; infrastructures liées aux déplacements ; direction opérationnelle des transports urbains et scolaires.
- **Environnement et cadre de vie** : déchets ménagers ; écologie urbaine et espaces naturels ; assainissement.
- **Culture, sports et maîtrise d'ouvrage** : culture ; sports ; maîtrise d'ouvrage.
- **Développement économique, insertion, emploi et international** : développement économique et agriculture ; insertion et emploi ; centre de formation d'apprentis du Pays d'Aix ; relations internationales et actions humanitaires.
- **Ressources et administration électronique** : ressources humaines ; finances ; systèmes d'informations, télécommunications et administration électronique.
- **Commande publique et logistique** : commande publique ; juridique et séances ; moyens généraux ; gestion des bâtiments.

Source : Auteur, données internes CPA

L'initiative de l'exposition centrale appartient à l'actuel conservateur du musée Granet (équipement de l'EPCI) qui a fait valider son projet par sa hiérarchie, à savoir la direction de la culture. La CPA a ensuite monté l'exposition en coproduction avec la Réunion des Musées Nationaux (RMN), institution publique d'Etat, en régie. C'est donc l'ensemble des services qui s'est investi dans le projet, en plus de la gestion quotidienne des affaires. Bien entendu, les services de la culture (y compris le musée Granet) et de la communication ont été moteurs. Mais de nombreux autres services ont rempli les fonctions support (comptabilité, informatique, ressources humaines, transports...).

Une proposition qui émane du conservateur du Musée Granet

Soumission à la hiérarchie : la Direction Générale Adjointe à la Culture, au Sport, à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion des bâtiments
+ Validation auprès des élus de la CPA



Groupe projet (restreint) :

- Représentant du Cabinet de la Présidence de la CPA
- Direction Générale Adjointe à la culture, au sport, à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion des bâtiments
 - Directeur général adjoint + assistant
 - Directeur de la culture
- Musée Granet
 - Conservateur
 - 3 responsables de service
- Direction de la communication
 - Directeur + Directrice adjointe déléguée
- Responsable des relations Presse
- Office du Tourisme

Comité technique :

- Le groupe projet
- Direction Générale des Services de la CPA
- Direction Générale des Services de la ville d'Aix en Provence
- Direction de la communication de la ville d'Aix en Provence
- Direction Générale de la culture et de l'éducation d'Aix en Provence
- Service Presse CPA
- Représentant de l'association Marseille Provence 2013
- Propriétaire du Château de Vauvenargues



Support logistique

Comité de pilotage :

- Le Comité technique
- Les élus de la CPA
- Représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Représentant du Rectorat
- Représentant du Conseil Général
- Représentant du Conseil Régional



Validation politique



Elaboration et conception du projet

ANNEXE C3-10 - COMPOSITION DE L'ECHANTILLON DE PERSONNES
INTERROGÉES DANS LE CADRE DE PICASSO

PARTIES PRENANTES INTERNES			
Code	Nom de la personne interrogée	Fonction	Nature des PP
SACPA	T. Delafontaine et S. Amadéi	Directeur du Service Communication et Chef de Projet du Service Communication	INTERNES PRIMAIRES
SACPA	B. Ely	Conservateur du Musée Granet	
SACPA	D. Poulain	Directeur du Service Culturel	
SACPA	P. Neveu	Directeur Général des Services	
SACPA	A. Bez et A-M. Rousseau	Directeur Général de la culture, du sport et de la maîtrise d'ouvrage et Assistante	
SACPA	C. Tassy et S. Motte	Comptable DG culture et Musée Granet	
SACPA	P. Ranchain et T. Roche	Cabinet du Président de la CPA	
SACPA	O. Calando	Directeur des services opérationnels de transports urbains et scolaires	INTERNES SECONDAIRES
SACPA	J. Castex et C. Briton	Directeurs des Services Systèmes d'Information, Télécommunication et Administration Electronique & Service études et développement applicatifs métiers	
SACPA	B. Aubry	Responsable Service Relations Presse	

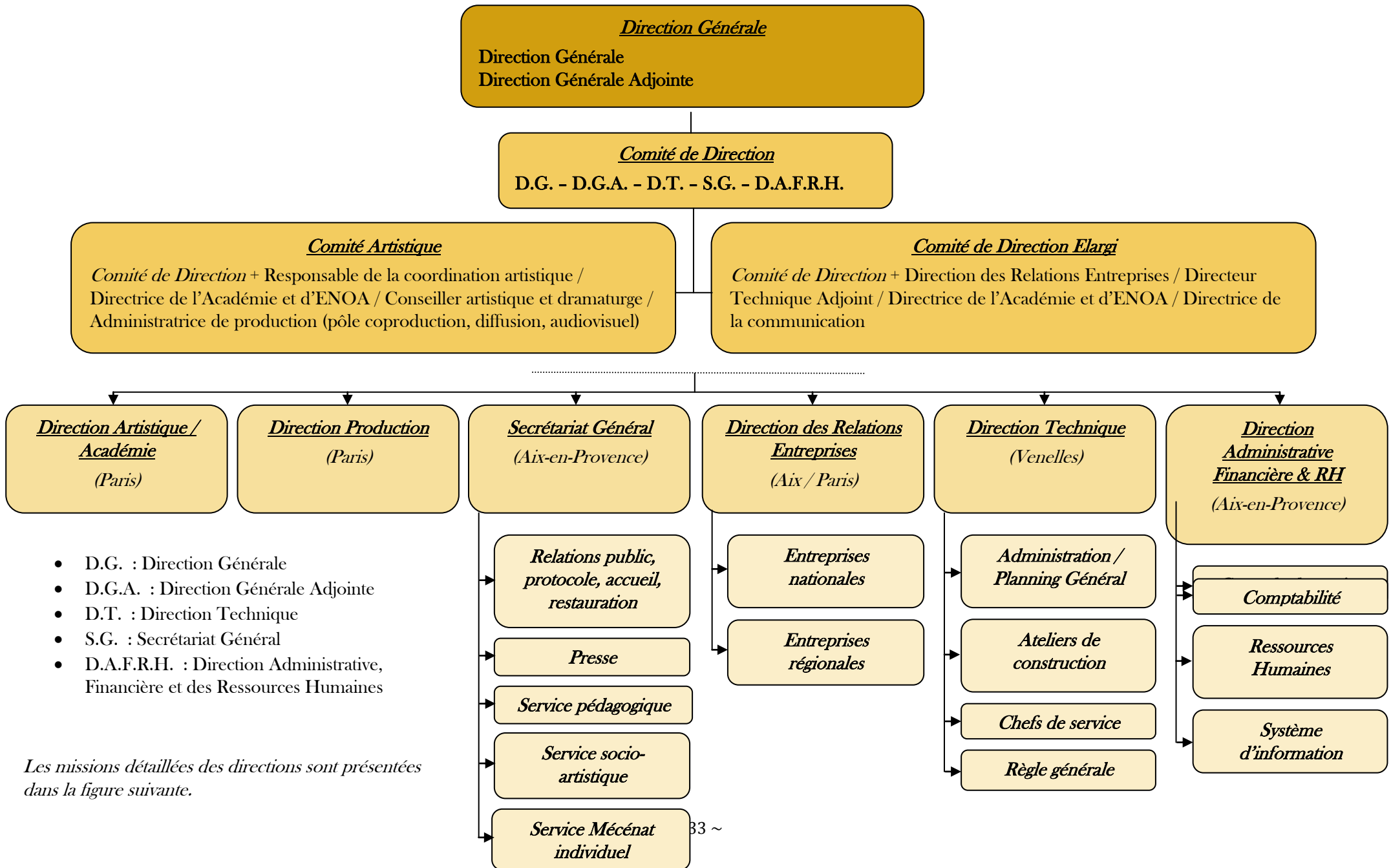
Source : Auteur

PARTIES PRENANTES EXTERNES					
Code	Structure	Nom de la personne interrogée	Fonction	Nature des PP	
SAA	Ville d'Aix en Provence	M. Couetmeur et J-S. Gaydon	Directeurs des Relations Internationales et du Service Culturel	EXTERNES PRIMAIRES	
SAA	Office du Tourisme de la Ville d'Aix-en-Provence	J. Kurz	Service Mécénat		
CCPA	Commune de Vauvenargues	P. Charrin	Maire de la commune		
CCPA	Commune de la Roque d'Anthéron	C. Pauvarel	Directeur de l'Abbaye de Sylvacane		
AI	RMN	F. Robinson	Service des Expositions		
AI		A. de la Marandaie	Service Mécénat		
AI	Rectorat	C. Ohanessian	Directrice Service Action Culturelle		
AI		C. Quentin	Chargée de mission Arts visuels		
AI		C. Roque	Chargé de mission Théâtre et Cirque		
AI		J.G. Coste	Chargé de mission Lecture Ecriture		
AC	Acteurs culturels impliqués	E. Delamartigny	Présidente de l'association du Château de Vauvenargues		
AC		M. Reviron	Président de l'Association des Amis du Musée Granet		
AC		A. Paire	Galerie Alain Paire		
AC		M. Reynette	Présidente de l'association Artesens		
AC		V. Mercury	Chorégraphe de la Compagnie Grenade		
AC		F. Tessier	Responsable du Service Pédagogique du festival d'Aix		
AC		F. Mathez-Duriez	Coordinatrice de "Par les Villages"		
AC		I. Roz	Directrice de la Communication du Festival de Piano de la Roque d'Anthéron		
M	France Bleu	F. Lidon	Responsable Communication Sud Méditerranée		EXTERNES SECONDAIRES
M	La Provence	M. Egéa	Chef de l'Information Générale		
AI	Arcade	B. Maareck	Directeur		
ASC	Acteurs socio-culturels	J-P. Paret	Président de Surdi13 (association)		
ASC		S. Autran et M. Lecoq	Animatrices au Groupe d'Entraide Mutuelle du Pays d'Aix		
ASC		V. Niabaly	Responsable petite enfance du Centre "La Provence"		

Source : Auteur

ANNEXE C3-11 - ORGANIGRAMME DU FIAL

Le Festival est une association Loi 1901. Cependant, loin de l'image de l'association « moyenne », de par l'ampleur des projets portés, l'association a dû se structurer et fonctionne aujourd'hui peu ou prou comme une entreprise. Bernard Focroulle est Directeur Général du Festival depuis 2007. Après avoir dirigé pendant plus de quinze ans le Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, cet organiste et compositeur se montre naturellement attaché au répertoire baroque ainsi qu'à la création contemporaine. En parallèle, on retrouve au sein du Conseil d'Administration de l'association la Présidente d'Honneur, Mme Edmonde Charles-Roux ; le Président, M. Bruno Roger ; le Secrétaire Général, M. Jean-François Dubos ; le Trésorier, M. Rémi Frenz ; ainsi que des représentants des différentes institutions publiques parties prenantes de l'évènement.



Direction Générale

- Assure le développement et le rayonnement du Festival en déterminant les grands axes stratégiques (artistiques, éducatifs et socio-artistiques) et en accompagnant l'exécution des missions

Direction Artistique

- Explore et élabore les projets artistiques (programmation cohérente, diversifiée et équilibrée)

Production

- Assure la mise en oeuvre contractuelle et organisationnelle des productions et tournées ainsi que dans le cadre des actions socio-éducatives et socio-artistiques

Direction Technique

- Est à l'écoute et accompagne les équipes artistiques dans le processus de création en mettant en oeuvre les moyens techniques et les ressources adéquates

Direction de la Communication

- Promeut les activités du Festival auprès de l'ensemble des publics actuels ou potentiels en respectant son univers esthétique

Secrétariat Général

- Organise et coordonne l'ensemble des activités (celles tournées vers le public, la diffusion, les activités socio-artistiques et éducatives, ainsi que le mécénat)

Direction Administrative et Financière et des Ressources Humaines

- Accompagne les services dans l'évaluation, l'allocation, la gestion et le suivi des ressources humaines et financières et assure la sécurité juridique et financière de la structure

Direction des relations aux Entreprises

- Gère les relations aux entreprises mécènes et recherche des mécènes potentiels

Source : Auteur, données internes FIAL

ANNEXE C3-12 - COMPOSITION DE L'ECHANTILLON DE PERSONNES
INTERROGÉES DANS LE CADRE DU FIAL

Code	Structure	Nom de la personne interrogée	Fonction	Nature des PP
FIAL	FIAL	Bernard Focroulle	Directeur Général / Comité de Direction	INTERNES PRIMAIRES
FIAL	FIAL	François Vienne	Directeur Général Adjoint / Comité de Direction	
FIAL	FIAL	Agathe Grimaldi	Directrice Administrative et Financière et RH / Comité de Direction	
FIAL	FIAL	Jérôme Brunetière	Secrétaire Général / Comité de Direction	
FIAL	FIAL	Marie-Victoire Caubel	Directrice des relations entreprises	INTERNES SECONDAIRES
FIAL	FIAL	Charlotte Jumelin	Chargée mécénat individuel	
FIAL	FIAL	Maria Ott Nancy	Chargée des entreprises régionales - Club Campra	
FIAL	FIAL	Emmanuelle Taurine	Responsable socio-artistique	
FIAL	FIAL	Frédérique Tessier	Responsable Education Pédagogique	EXTERNES PRIMAIRES
AI	CPA	A-M. Rousseau	Directrice adjointe de la culture, du sport et de la maîtrise d'ouvrage	
AI	CPA	D. Poulain	Directeur du Service Culturel	
AI	CPA	P. Ranchain	Directeur du Bois de l'Aune	
AI	CPA	A. Garcia	Chargé mission musique actuelle	
AI	CPA	T. Delafontaine	Chargé mission à la Direction Générale des Services	
AI	CPA	J. Bonfillon	Vice Président à la culture	
AI	Aix	J-S. Gaydon	Directeur du Service Culturel	
AI	CG	A. Colombani et E. Roche	Directrice Générale Adjointe du cadre de vie et Chargée de mission musique	
AI	MP13	T. Roche	Directeur délégué aux relations institutionnelles	EXTERNES SECONDAIRES
AC	La Cité du Livre (Vigie culturelle)	Béatrice Coignet	Directrice Adjointe	
AC	Le GTP (Vigie culturelle)	Dominique Bluzet	Directeur Général	

Source : Auteur

ANNEXE C3-13 - LES BIAIS LIMITANT LA VALIDITE INTERNE SELON CAMPBELL ET STANLEY
(1966)

Biais limitant la validité interne	Signification	Comment le biais a été évité dans la recherche
Effet d'histoire	Se demander si des événements extérieurs survenus pendant la période d'étude n'ont pas faussé les résultats	Période d'étude de chaque cas inférieure à 1 an / Période globale de l'ordre de 2 ans et demi Regard critique: changements et ruptures au sein des managers / élus politiques Période soumise à la pression du méga événement Capitale de la culture
Effet de maturation	Les objets d'analyse ont changé pendant le cours de l'étude	Période trop courte au regard de la stratégie territoriale Période réduite pour l'étude des événements culturels
effet de test	Les individus subissent plusieurs fois le même test à intervalles rapprochés lors d'une étude longitudinale	Certaines personnes ont été interrogées plusieurs fois car présentes dans le système social de différents événements: intérêt d'un retour sur la stratégie territoriale / éléments relatifs à l'évènement nouveaux
Effet d'instrumentation	Les questions utilisées pour recueillir les données sont mal formulées	Phase exploratoire de test des entretiens Préparation du chercheur à l'entretien
Effet de régression statistique	Les individus sélectionnés l'ont été sur la base de scores extrêmes	Ne concerne pas la recherche (qualitative)
Effet de sélection	L'échantillon étudié doit être représentatif de la population pertinente pour l'étude	La procédure d'échantillonnage s'est basée sur une analyse pointue des cas et une sélection via l'approche par les parties prenantes
Effet de mortalité expérimentale	Des sujets ont disparu pendant l'étude	Ne concerne pas la recherche (qualitative)
Effet de contamination	Un individu interrogé apprend par d'autres individus l'objet de l'étude, ce qui fausse les résultats	Les personnes appartenant aux mêmes organisations / réseaux ont été interrogées dans un laps de temps restreint

Source : Auteur, adapté de Drucker-Godard Ehlinger et Grenier (2007 p. 279)

ANNEXES PARTIE 2- PRESENTATION ET DISCUSSION DES PRINCIPAUX RESULTATS

ANNEXES CHAPITRE 4. LA STRATEGIE CULTURELLE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITE DURABLE DU TERRITOIRE

ANNEXE C4-1 - PRESENTATION DES CODES DE NIVEAU 2 APPARTENANT AU CODE 1. LA CULTURE DANS LE PROCESSUS STRATEGIQUE TERRITORIAL

Le code C.1., relatif à la proposition 1 (filtre choisi), renvoie aux actions culturelles locales et à la valeur ajoutée qu'elles peuvent conférer au territoire en termes d'attractivité durable dès lors qu'elles sont intégrées dans le processus stratégique territorial. Bien que le processus stratégique ne soit pas linéaire, les codes de niveaux 2 s'organisent autour du schéma stratégique classique objectifs/moyens/résultats.

Code 1 - La culture dans le processus stratégique territorial (Divay et Mazouz 2008, Hernandez 2008)	
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.1.1. Intention Stratégique Territoriale (IST) (Hamel et Prahalad 1989)	Vision ambitieuse (Saïas et Métais 2001, Thornberry 1997, Wilson 1992), définie sur le long terme qui intègre les objectifs, stratégies et plans d'action du territoire (Divay et Mazouz 2008). Elle correspond à l'impact effectif final vers lequel tend le territoire (Mendez et Mercier 2006); les outcomes finaux (Hernandez 2011 2008 2006)
C.1.2. Finalités Stratégiques territoriales Associées aux actions culturelles (FSA)	Finalités stratégiques assignées aux actions publiques menées en matière de culture sur le territoire. Tout territoire a pour finalité d'être attractif. Il convient de distinguer les différents flux qui peuvent faire l'objet d'une "attraction territoriale": internes et externes (Poirot et Gérardin 2010, Dambroun 2007, Girard 1997)
C.1.3. Objectifs intermédiaires associés aux actions culturelles (OI)	Jalons intermédiaires dont les résultats sont mesurables. Ils correspondent aux critères définis dans le référentiel d'attractivité territoriale durable (Soldo Keramidas et Arnaud 2012, Soldo 2010, Soldo 2007)
C.1.4. Moyens Stratégiques alloués (MS)	Répartition des ressources organisationnelles (humaines et financières) en fonction des actions planifiées (Hernandez 2006) et instances de gouvernance participant à cette répartition
C.1.5. Biens et services immédiatement fournis (Outputs)	Biens et services mis à disposition de la population (équipements culturels, festivals, etc.) (Hernandez 2006)

Source : Auteur

ANNEXE C4-2 - GRILLE DE CODAGE - CODE 1 - LA CULTURE DANS LE
PROCESSUS STRATEGIQUE

La grille de codage apparaît dans sa forme la plus aboutie après de nombreux retours entre la littérature et le terrain ainsi que des discussions dans le cadre du double-codage. Si les fondements mêmes de la grille de codage (les nœuds parents) restent ancrés dans les éléments de littérature évoqués dans la première partie de cette thèse, les sous-catégories émergentes ont permis de moduler et d'affiner largement la grille préconstruite. La grille de codage s'articule autour de trois codes de niveau 1 puis de codes de niveaux inférieurs. Cette première annexe présente le code relatif à « la culture dans le processus stratégique ».

<i>1er filtre: Proposition 1. L'action culturelle locale est génératrice d'une valeur ajoutée territoriale multidimensionnelle et favorise ainsi l'attractivité durable du territoire.</i>	
Code 1 - La culture dans le processus stratégique (Divay et Mazouz 2008, Hernandez 2008)	
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.1.1. Intention Stratégique (Hamel et Prahalad 1989) Territoriale (IST)	Vision ambitieuse (Sañas et Métails 2001, Thornberry 1997, Wilson 1992), définie sur le long terme qui intègre les objectifs, stratégies et plans d'action du territoire. Elle correspond à l'impact effectif final vers lequel tend le territoire (Mendez et Mercier 2006) : les outcomes finaux (Hernandez 2011 2008 2006)
C.1.2. Finalités Stratégiques territoriales Associées aux actions culturelles (FSA)	Finalités stratégiques assignées aux actions publiques menées en matière de culture sur le territoire. Tout territoire a pour finalité d'être attractif. Il convient de distinguer les différents flux qui peuvent faire l'objet d'une "attraction territoriale": internes et externes (Poirot et Gérardin 2010, Dambron 2007, Girard 1997)
<i>C.1.2.1. Attractivité externe</i>	<i>Valorisation et attraction des flux internes i.e. basés sur le territoire (résidents, employés, acteurs économiques et associatifs) (Poirot et Gérardin 2010, Dambron 2007)</i>
<i>C.1.2.2. Attractivité interne</i>	<i>Valorisation et attraction des flux externes i.e. basés hors du territoire (public externe de proximité, touristes, acteurs économiques et associatifs) (Poirot et Gérardin 2010, Dambron 2007)</i>
C.1.3. Objectifs intermédiaires associés aux actions culturelles (OI)	Jalons intermédiaires dont les résultats sont mesurables. Ils correspondent aux leviers d'attractivité territoriale durable (Soldo Keramidas et Arnaud 2012, Soldo 2010, Soldo 2007)
<i>C.1.3.1. Objectifs politiques</i>	<i>Objectifs relatifs aux enjeux politiques liés à la mise en œuvre d'une action culturelle sur le territoire</i>
C.1.3.1.1. Pérennité de la mission d'intérêt général	La culture est un bien qui contribue à l'accomplissement des missions d'intérêt général visées en France (Gadrey 1997) - Les missions du Ministère de la culture sont définies dans le décret du 24 juillet 1959 (amendé en 1982, 1993 et 1997)
C.1.3.1.1.1. Valorisation du patrimoine local	Selon Y. Guermond, la problématique actuelle du patrimoine est de donner une justification culturelle aux constructions d'identités régionales et nationales afin de les pérenniser (2006 p.291): principe de sauvegarde et de valorisation du patrimoine (Soldo 2007 pp.280-281)
C.1.3.1.1.2. Logique de démocratisation	Le ministère français des affaires culturelles lorsqu'il fût créé en 1959 s'est vu confier comme principale mission de "rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France". Cela a placé d'emblée la question du public au cœur de la politique culturelle avec, comme levier de légitimation de l'intervention publique, le projet de démocratisation de la culture (Saez 2008)
C.1.3.1.1.3. Soutien à la création et défense de la diversité culturelle	Il n'y a pas d'art sans élévation permanente de la création (Carasso 2012 p.45)

1er filtre: Proposition 1. L'action culturelle locale est génératrice d'une valeur ajoutée territoriale multidimensionnelle et favorise ainsi l'attractivité durable du territoire.

Code 1 - La culture dans le processus stratégique (Divay et Mazouz 2008, Hernandez 2008)

<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.1.3.1.2. Construction de l'action publique dans le temps et dans l'espace	Toute politique publique a vocation à être territorialisée (Hernandez 2006). Les élites locales se saisissent des politiques ministérielles afin de les mettre en œuvre dans des contextes locaux différenciés (prise en compte de la dimension spatiale). Ce phénomène de territorialisation s'ancre dans de grandes tendances institutionnelles et managériales inscrites dans un temps long (dimension temporelle)
C.1.3.1.2.1. Continuité des actions publiques dans le temps	Prise en compte de la dimension diachronique de l'analyse des actions publiques locales: les trajectoires territoriales suivent des dépendances de sentier. Cela n'en fait cependant pas des parcours linéaires, déterminés, exempts de bifurcations et de ruptures (Mendez et Mercier 2006 p.259)
C.1.3.1.2.2. Définition du territoire d'action pertinent	Participer à la construction du territoire d'action pertinent (Bailly 2005): " <i>quelle est l'échelle géographique la plus pertinente pour que cela ait un sens de réfléchir à l'avenir d'un territoire donné et de dégager un consensus quant aux orientations stratégiques communes à atteindre?</i> " (Michaux 2011 p.36)
C.1.3.1.2.3. Irrigation et maillage du territoire institutionnel	Travail " <i>d'ensemencement ou d'irrigation - en un mot d'aménagement culturel du territoire</i> " (Moulinier 2004 p.5)
C.1.3.1.3. Renforcement de la démarche stratégique globale	L'intervention publique est nécessaire afin "d'internaliser" les externalités positives de la culture (Soldo 2007) au travers d'un mécanisme de réglementation. Impact sur la société: " <i>concernement collectif</i> " (Bénard 1985): quelle structuration de cette intervention?
C.1.3.1.3.1. Cohérence	La dynamique territoriale est portée et structurée par " <i>la convergence des anticipations vers un avenir collectif</i> " (Longuépée 2010 p.2) et se fonde sur les représentations des acteurs (Dupuy et Torre 2000 p.65)
C.1.3.1.3.1.1. Cohérence avec les besoins des différentes parties prenantes territoriales	Degré d'adéquation de la stratégie publique élaborée avec les attentes des parties prenantes (Freeman 1983) du territoire, et plus spécifiquement les acteurs culturels, les citoyens et les communes
C.1.3.1.3.1.2. Cohérence globale de l'offre existante	Cohérence globale intégrant la dimension territoriale et la mise en perspective des différents dispositifs existants. Les politiques locales relatives au champ culturel ressortent de la compétence de nombreux acteurs publics, et ce aux différents échelons territoriaux. Or, il apparaît aujourd'hui indispensable que ces actions développent "des logiques d'ensemble" afin d'être cohérentes (Peigné et Demay 2003 p.8)
C.1.3.1.3.2. Visibilité	Degré de visibilité par les parties prenantes territoriales de la stratégie publique élaborée et mise en œuvre (Dallier 2006)
C.1.3.1.3.3. Lisibilité	Degré de compréhension par les parties prenantes territoriales de la stratégie publique élaborée et mise en œuvre (Dallier 2006)
C.1.3.1.3.3.1. Lisibilité de la politique aixoise	Questionnement autour de la lisibilité des politiques menées aux différents échelons (communaux et intercommunal)
C.1.3.1.3.3.2. Lisibilité de la politique communautaire	
C.1.3.1.4. Pérennité, renforcement du système de gouvernance	Renforcement et structuration d'un système de gouvernance locale
C.1.3.1.4.1. Intégration des parties prenantes	Processus de coordination, de construction de la territorialité et d'appropriation des ressources, la gouvernance territoriale renvoie aux modalités de coordination des différentes parties prenantes du territoire autour d'une mise en action collective et d'une appropriation des projets (Gilly Leroux et Wallet 2004)
C.1.3.1.4.2. Appropriation de l'action par les parties prenantes	

<i>1er filtre: Proposition 1. L'action culturelle locale est génératrice d'une valeur ajoutée territoriale multidimensionnelle et favorise ainsi l'attractivité durable du territoire.</i>	
Code 1 - La culture dans le processus stratégique (Divay et Mazouz 2008, Hernandez 2008)	
Codes de catégorie inférieure	Définitions
<i>C.1.3.2. Objectifs économiques</i>	<i>Objectifs relatifs aux enjeux socio-citoyens liés à la mise en œuvre d'une action culturelle sur le territoire</i>
C.1.3.2.1. Pérennité du modèle de développement économique	Renforcement et structuration d'un modèle économique viable et durable: " <i>la culture est considérée comme [...] un facteur de dynamisme local au travers des retombées économiques que ses activités suscitent</i> " (Lucchini 2002 p.3)
C.1.3.2.1.1. Effets économiques	Effets de levier des activités culturelles sur la croissance économique des territoires: stimulation de la créativité et de la productivité des entreprises, production de compétences bénéfiques à l'ensemble des secteurs d'activité (Heilbrun et Gray 2001, Abbing 1980), effet d'entraînement sur les activités para-culturelles (Heilbrun et Gray 2001, Cwi 1980)
C.1.3.2.1.2. Effets sur l'innovation et la créativité territoriale	
C.1.3.2.2. Développement de la démarche de marketing territorial	Réenchantement des territoires comme espaces de consommation (Meyronin 2010, Meyronin et Valla 2006, Greffe 2002). La culture concourt aux stratégies de notoriété des territoires (Houllier-Guibert 2010, Colbert 2000)
<i>C.1.3.3. Objectifs socio-citoyens</i>	<i>Objectifs relatifs aux enjeux économiques liés à la mise en œuvre d'une action culturelle sur le territoire. Placer le citoyen au cœur de la réflexion sur l'attractivité du territoire et prendre en compte à la fois les objectifs individuels et la vie collective</i>
C.1.3.3.1. Amélioration du cadre de vie	La culture permet d'améliorer le cadre et la qualité de vie (Soldo 2007)
C.1.3.3.1.1. Aménagement du territoire	Le territoire " <i>enregistre l'impact des mutations économiques, sociales et politiques et il en offre une expression</i> " (Wachter 2002 p.10). Il s'agit alors de prendre en compte et d'analyser " <i>l'aménagement de l'espace et les différents acteurs qui en ont la charge</i> " (Moine 2006 p.115)
C.1.3.3.1.2. Animation du territoire	Un champ important reste ouvert aux territoires en termes d'animation du territoire via les actions culturelles (Launay et Martinez 2006)
C.1.3.3.2. Renforcement de la cohésion sociale	" <i>La culture est considérée comme un atout de cohésion sociale</i> " (Lucchini 2002 p.3)
C.1.3.3.2.1. Structuration du lien social réinsertion par la culture	Valeur de développement de l'art dans sa dimension sociale : excellent moyen de renforcer les identités et de tisser des liens (Greffe 2002)
C.1.3.3.2.2. Identité et ancrage territorial	"Le positionnement d'un territoire n'est pas qu'une question d'image. Il exprime une identité que l'on souhaite développer et promouvoir. La notion d'identité a un ancrage situé. C'est le fondement de la différenciation" (Bros-Clergue 2004 p.4). La culture jouie d'une composante territoriale forte, reposant sur des ressources localisées (patrimoine, équipements, savoirs, savoir faire et qualifications des hommes) qui contribuent à une image, une identité du territoire (Meyronin et Valla 2006), bâties sur un socle commun de valeurs
C.1.3.3.3. Formation de l'individu-citoyen	La culture est définie comme l'un des moyens de " <i>permettre aux hommes d'échapper à leur condition d'hommes non par une évasion mais par une possession</i> " (Malraux 1996 p.133 : "Sur l'héritage culturel", discours prononcé à Londres le 21 juin 1936)
C.1.3.3.3.1. Formation du capital humain	L'apprentissage ou la pratique des arts et de la culture sont des éléments essentiels qui contribuent à l'intégration de chaque citoyen dans les traditions collectives de sa société (Heilbrun et Gray 2001 p.229)
C.1.3.3.3.2. Démocratie locale	La culture permet de " <i>constituer un réel outil de démocratie locale, en aidant le citoyen à se construire une opinion sur l'action publique</i> " (Soldo 2007 p.124)

<i>1er filtre: Proposition 1. L'action culturelle locale est génératrice d'une valeur ajoutée territoriale multidimensionnelle et favorise ainsi l'attractivité durable du territoire.</i>	
Code 1 - La culture dans le processus stratégique (Divay et Mazouz 2008, Hernandez 2008)	
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
<i>C.1.3.4. Objectifs sectoriels</i>	<i>Objectifs relatifs aux enjeux du champ culturel et à sa structuration au niveau local</i>
C.1.3.4.1. Structuration du champ	"Le secteur culturel sera rapidement hiérarchisé à différents niveaux par des directives de l'Etat et progressivement professionnalisé par nécessité d'accompagnement du politique et de régulation interne, autonomisé et atomisé par la mise en place de diverses types de politiques dites culturelles" (Thomas et Bertacchini 2010 p.10)
C.1.3.4.2. Professionnalisation du champ	
C.1.3.4.2.1. Logique d'apprentissage des métiers artistiques	La problématique de l'apprentissage dans les métiers artistiques et administratifs du spectacle vivant fait l'objet de réflexions (Vauclare et Dauce 2011)
C.1.3.4.2.2. Logique de reconnaissance des métiers artistiques	Le métier est un compromis entre une connaissance et une reconnaissance (Kletz et Lenay 2006)
C.1.4. Moyens Stratégiques alloués (MS)	Répartition des ressources organisationnelles (humaines et financières) en fonction des actions planifiées (Hernandez 2006) et instances de gouvernance participant à cette répartition
<i>C.1.4.1. Moyens humains</i>	<i>Moyens humains mis à disposition sur le territoire (au niveau intercommunal ainsi qu'au sein des communes)</i>
<i>C.1.4.2. Moyens financiers</i>	<i>Budget et financements alloués à la culture sur le territoire</i>
C.1.4.2.1. Volume budgétaire conséquent	Volume budgétaire alloué à la culture sur le territoire conséquent
C.1.4.2.2. Répartition déséquilibrée	Répartition déséquilibrée des budgets culture vers un nombre restreint d'opérateurs au détriment des autres (taille et localisation géographique)
C.1.4.2.3. Intérêt communautaire	Définition de l'intérêt communautaire: financement de l'investissement et du fonctionnement à l'échelle de l'intercommunalité - Transfert de compétences
C.1.4.2.4. Aide aux communes	Mise en place d'un processus coopétitif (Best 1990) destiné à "faire évoluer différents espaces territoriaux au cœur d'un jeu à somme positif pour chacun des protagonistes engagés" (Marais et Arnaud 2010 p.2)
<i>C.1.4.3. Instances de gouvernance</i>	<i>Lieux et moments (formels et informels) qui permettent l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie culturelle sur le territoire</i>
C.1.5. Biens et services immédiatement fournis (Outputs)	Biens et services mis à disposition de la population (équipements culturels, festivals, etc.) (Hernandez 2006)
<i>C.1.5.1. Formes d'actions culturelles</i>	<i>Formes que peut prendre l'action culturelle déployée sur le territoire. Les mouvements de décentralisation ascendants octroient une responsabilité accrue aux collectivités territoriales en matière de politique culturelle (Poirrier 2000) qui se traduit par une gestion et un financement des équipements ainsi que la création d'évènements</i>
C.1.5.1.1. Equipements culturels	Logique de structuration et d'aménagement du territoire via des structures et équipements culturels pérennes
C.1.5.1.2. Evènements culturels	Logique événementielle (Négrier et Jourda 2007)
<i>C.1.5.2. Clusterisation culturelle</i>	<i>Le cluster culturel regroupe une concentration d'acteurs culturels et d'activités culturelles constituant la création, la production et la diffusion artistiques tout en intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), dans une zone géographique allant du bâtiment, du quartier à un ensemble d'immeubles (Thomas et Bertacchini 2010 p.16)</i>
<i>C.1.5.3. Dimension spatiale de l'offre culturelle</i>	<i>Enjeux territoriaux relatifs à l'offre culturelle proposée</i>

1er filtre: Proposition 1. L'action culturelle locale est génératrice d'une valeur ajoutée territoriale multidimensionnelle et favorise ainsi l'attractivité durable du territoire.

Code 1 - La culture dans le processus stratégique (Divay et Mazouz 2008, Hernandez 2008)

<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.1.5.3.1. Centralisation / Concentration territoriale	Equipements et événements concentrés sur la ville centre
C.1.5.3.2. Irrigation du territoire	Actions culturelles qui irriguent le territoire
<i>C.1.5.4. Dimension temporelle de l'offre culturelle</i>	<i>Enjeux temporels relatifs à l'offre culturelle proposée</i>
C.1.5.4.1. Saisonnalité	Saisonnalité des actions / programmations culturelles sur le territoire (période estivale)
C.1.5.4.2. Répartition équilibrée dans le temps	Actions culturelles réparties de manière équilibrée sur l'année

Source : Auteur

ANNEXE C4-3 - PERCEPTION DE L'OFFRE CULTURELLE DU TERRITOIRE DE
LA CPA

Les fréquences correspondent au pourcentage de personnes qui ont cité l'équipement ou l'évènement au regard du nombre total de répondants qui se sont exprimés sur l'offre de biens et services culturels.

Offre culturelles	Fréquences
Vigies culturelles	
Festival d'Aix-en-Provence	43,59 %
Grand Théâtre de Provence	35,9 %
Musée Granet	33,33 %
Pavillon Noir	30,77 %
Cité du Livre	15,38 %
Conservatoire	15,38 %
Equipements (hors vigies)	
Salle du Bois de l'Aune	25,64%
Seconde Nature	10,26%
Musées	7,69%
Jeu de Paume	7,69%
Fondation Vasarely	5,13%
Théâtre de la Fonderie	5,13%
Abbaye de Silvacane	5,13%
Médiathèque de Pertuis	5,13%
Institut de l'Image	2,56%
M2F	2,56%
Théâtre Vitez	2,56%
3BisF	2,56%
Stadium	2,56%
Les Pénitents Blancs	2,56%
Evènements (hors FIAL)	
MP2013	17,95%
Tournées communautaires	15,38%
Aix'Qui	12,82%
Picasso / Cézanne (expositions)	12,82%
Ecritures Croisées (fête du livre)	10,26%
Rencontres du 9ème art	10,26%
PLV	10,26%
Festival Gamerz	7,69%
Images de Ville	7,69%
Instants d'Eté	7,69%
Festival International de Piano	7,69%
ZikZak Festival	5,13%
C'est Sud	5,13%
Festival Tous Courts	5,13%
Ecrivains du Sud	5,13%
Class'Eurock	5,13%
Festival de Pâques	2,56%
Les Nuits Pianistiques	2,56%
Festival de la Chanson Française	2,56%

ANNEXE C4-4 - LE PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DE
LA CPA

Le Pays d'Aix :

- * Population active : 164 850 personnes
- * Population active ayant un emploi : 146 142 personnes
- * 40 000 étudiants

Aix-en-Provence :

- * Population active : 63 992 personnes
- * Population active ayant un emploi : 56 326 personnes
- * Taux de natalité : 12,6 et celui de mortalité à 7,8 (pour mille)
- * Population jeune : 35,3% dans la tranche 20 / 39 ans
- * Ménages : 41,7% de ménages d'une personne

Source : INSEE (RGP 2007)

ANNEXE C4-5 - REGARD ECONOMIQUE SUR LA CPA

TISSU ECONOMIQUE

Le Pays d'Aix :

- * 38 657 établissements (janvier 2010)
- * Emploi salarié privé (décembre 2009) : 134.850 salariés
- * Evolution nombre d'emplois : CPA : +3,9% par an depuis 2000 (janvier 2009)
- * 5 pôles principaux : Aix-en-Provence, Vitrolles, Les Pennes-Mirabeau, Rousset, Pertuis regroupent environ 70% du tissu économique (18 608 entreprises)
- * 4 grandes zones commerciales : La Pioline (Aix-en-Provence), Plan de Campagne (Cabriès, Les Pennes Mirabeau), Le Liourat (Vitrolles), Pertuis
- * Plan de Campagne : plus grande zone commerciale d'Europe : 220 000 m² de surface de vente, 6 000 emplois, 400 enseignes

Répartition par secteurs (INSEE, janvier 2009) :

- * Services : 62,1% * Industrie : 5,7% * Construction : 8,6%
- * Commerce : 19,3% * Agriculture : 4,3%
- * **Taux de croissance annuel du tissu économique : 3,7% par an (2001-2006)**

REPARTITION DES EMPLOIS

- * **Evolution nombre d'emplois** : 3,9% par an en moyenne depuis 2000
- * **80% des emplois répartis sur 5 communes** (janvier 2009) : Aix-en-Provence (49%), Vitrolles (18%), Rousset (5%), Les Pennes-Mirabeau (5%), Pertuis (3%)
- * **Répartition des emplois salariés privés par secteurs** (janvier 2009) :
 - 12,6% dans l'industrie
 - 8,2% dans la construction
 - 20,5% dans le commerce
 - 58,7% dans le secteur des services

Source : site de l'agence de développement du Pays d'Aix⁹

⁹ <http://www.provence-pad.com/>.

ANNEXE C4-6 - FICHES D'IDENTITE DES BASSINS DE VIE

Fiche d'identité du bassin de vie Centre (site de la CPA¹⁰)

« *Le secteur central de la communauté regroupe un peu plus du tiers de la population et présente une forte densité d'emplois. L'ensemble se compose de la ville-centre et d'un "poumon vert" centré autour de la montagne Sainte-Victoire. La commune d'Aix-en-Provence rassemble les fonctions centrales (éducation, santé, culture...) et joue un rôle majeur à l'échelle de la région urbaine Marseille-Aix du fait de l'importance des fonctions universitaires et de la justice. Un meilleur accès (désengorgement de la circulation) et un renouveau urbain (densification raisonnable et concertée des quartiers) constituent les enjeux fondamentaux. Quant au "poumon vert", la préservation de l'environnement et de la qualité de la vie de cet espace résidentiel de qualité s'impose comme objectif prioritaire ».*

Fiche d'identité du bassin de vie Sud

« *Situé au cœur de la métropole Marseille-Aix, cet espace est un lieu de convergence. Il forme un véritable kaléidoscope territorial qui souffre d'un déficit de lisibilité. Il subit d'énormes pressions liées à sa situation exceptionnelle. Ici plus qu'ailleurs, la volonté d'organiser et de maîtriser le développement s'impose. D'autant plus que ce territoire a fortement contribué au développement de la métropole. Les enjeux essentiels s'articulent autour de restructurations urbaines accompagnant le développement économique et résidentiel. Par ailleurs, l'amélioration des déplacements est un enjeu vital pour ce territoire sur-sollicité ».*

Fiche d'identité du bassin de vie du Val de Durance

« *Le Val de Durance présente la particularité de former un secteur charnière entre le cœur de la métropole Marseille-Aix et l'espace rural du Luberon et de la Haute Provence. Cet espace en mutation se caractérise par une faible densité économique. L'agriculture, dynamique mais fragile, occupe une place fondamentale et subit des pressions liées au développement résidentiel et économique. Par ailleurs, les problèmes de chômage et de précarité (actifs peu qualifiés et à faible mobilité, notamment parmi les jeunes et les femmes) constituent un défi à relever. En bref, le développement devra être en harmonie avec la vocation du territoire (agriculture, tourisme, emplois de proximité) tout en améliorant le niveau d'équipement du territoire. Si le site de Cadarache était retenu pour le projet ITER, le mode de développement de ce secteur nécessiterait une complète "rennise à plat" ».*

Fiche d'identité du bassin de vie de la Chaîne des Côtes et Trévaresse

« *Ce secteur présente des caractéristiques proches de celles du Val de Durance. Il forme un espace charnière entre le pays d'Aix, le pays salonnais et l'Est de l'Etang de Berre. Son rôle de "territoire-passerelle" doit être consolidé et valorisé. La présence d'espaces naturels de grande qualité et d'une agriculture performante sont des éléments clés à prendre en compte dans le mode de développement. Comme dans le pays d'Aix Nord, les enjeux sont étroitement liés à la mise en œuvre du développement durable. Il conviendra de conforter les pôles d'emplois locaux, tout en accompagnant la croissance résidentielle par une mise à niveau des services à la population ».*

¹⁰ Les fiches d'identités des bassins de vie sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.agglo-paysdaix.fr/paysaix_territoire_5bassinsdevie.htm#val_durance.

Fiche d'identité du bassin de vie de la Haute Vallée de l'Arc

« Au cours de ces dix dernières années, ce territoire a enregistré des évolutions rapides et profondes. L'émergence d'un pôle industriel de premier ordre, centré sur la microélectronique, a sensiblement modifié la vocation du territoire. Logements ou équipements, des besoins nouveaux sont apparus. Comme tous les territoires à développement rapide, il présente un décalage entre son niveau d'équipement et les besoins des ménages et des entreprises. C'est aujourd'hui un espace très sollicité qui doit concilier développement, préservation de l'environnement et permanence d'une agriculture incontournable ».

ANNEXE C4-7 - ESQUISSE D'UN TERRITOIRE A L'ECHELLE METROPOLITAINE : LE PROJET MARSEILLE PROVENCE 2013, CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE



Source : site de Marseille Provence 2013

ANNEXE C4-8 - OBJECTIFS ISSUS DE L'ETAPE DE DIAGNOSTIC DU SCOT

1. **Ménager des espaces de respiration et de coupure à l'urbanisation en limitant les impacts sur les espaces agricoles et naturels :**
 - Problématique des grands équilibres spatiaux
 - Problématique de la qualité du cadre de vie
2. **Promouvoir une offre en matière d'habitat en adéquation avec les besoins liés au développement économique et avec les évolutions sociétales :**
 - Problématique socio-économique
3. **Mettre en place les conditions de la pérennisation d'une organisation en transports collectifs performante autour de noyaux urbains confortés, permettant un développement respectueux des valeurs du territoire :**
 - Problématique de l'irrigation du territoire et de l'aménagement urbain

Source : Pays d'Aix {Provence} Magazine automne 2011 (p. 19)

ANNEXE C4-9 - BUDGET DE LA CPA

	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Recette de fonctionnement</i>	329 784 888 €	346 289 057 €	362 212 057 €	369 699 423 €	387 162 616 €
<i>Recettes d'investissement</i>	130 141 600 €	156 267 157 €	116 232 780 €	115 367 985 €	86 792 832 €
<i>RECETTES TOTALES</i>	459 926 488 €	502 556 214 €	478 444 837 €	485 067 408 €	473 955 448 €
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	284 991 159 €	306 799 444 €	322 881 421 €	335 946 903 €	345 551 462 €
<i>Dépenses d'investissement</i>	143 339 939 €	131 444 668 €	113 231 838 €	120 265 264 €	89 161 247 €
<i>DEPENSES TOTALES</i>	428 331 098 €	438 244 112 €	436 113 259 €	456 212 167 €	434 712 709 €
<i>EXCEDENT</i>	31 595 390 €	64 312 102 €	42 331 578 €	28 855 241 €	39 242 739 €

Les recettes : 473 955 448 €***Les recettes de fonctionnement : 387 162 616 €***Réparties en trois domaines principaux¹¹ :

- La fiscalité locale (77,7%) : impôts et taxes comprenant les ressources de remplacement de la taxe professionnelle (207.5 millions d'euros), le versement transport (52.5 millions d'euros) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (39.5 millions d'euros)
- Les dotations, subventions et participations diverses (18.7%): dotation globale de fonctionnement (63 millions d'euros), autres dotations et participations (9 millions d'euros)
- Les produits des services de la CPA (2.6% soit 10 millions d'euros)

Les recettes d'investissement : 86 792 832 €

- Epargne nette (86% soit 75 millions d'euros)
- Ressources propres (FCTVA) (3.5% soit 3 millions d'euros)
- Subventions et participations reçues (10.5% soit 9 millions d'euros)

Les dépenses : 434 712 709 €***Les dépenses de fonctionnement : 345 551 462 €***

- L'Attribution de Compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire (37% soit 128 millions d'euros). En 2011, il n'y a pas eu de versement exceptionnel de la DSC.
- Les charges à caractère général qui financent l'action communautaire (26% soit 91 millions d'euros).
- Les charges de personnel (13% soit 46 millions d'euros).
- Les subventions et participations (11% soit 39 millions d'euros).

Les dépenses d'investissement : 89 161 247 €

- Aménagement et services urbains, environnement (39%)
- Action économique (22%)
- Administrations publiques locales (14%)
- Sport et jeunesse (8%)
- Logement (7%)
- Culture (6%)
- Enseignement, formation (1%)
- Interventions sociales et santé (0.12%)

Source : Rapport de la Direction des Finances de la CPA (2012 pp. 4-7)

¹¹ Restent 1% de recettes liées aux opérations d'ordre recettes et autres produits.

ANNEXE C4-10 - CLASSIFICATION DES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES DE
NIVEAUX I. ET II. PAR NOMBRE DECROISSANT D'UNITES DE SENS

Objectifs politiques - 513 unités de sens

- Renforcement de la démarche stratégique globale (*215 unités de sens*)
- Construction de l'action publique dans le temps et dans l'espace (*138 unités de sens*)
- Pérennité de la mission d'intérêt général (*110 unités de sens*)
- Pérennité du système de gouvernance (*50 unités de sens*)

Objectifs socio-citoyens - 175 unités de sens

- Renforcement de la cohésion sociale (*64 unités de sens*)
- Amélioration du cadre de vie (*61 unités de sens*)
- Formation de l'individu-citoyen (*50 unités de sens*)

Objectifs sectoriels - 74 unités de sens

- Structuration du champ (*46 unités de sens*)
- Professionnalisation du champ (*28 unités de sens*)

Objectifs économiques - 73 unités de sens

- Pérennité du modèle de développement économique (*49 unités de sens*)
- Développement de la démarche de marketing territorial (*24 unités de sens*)

Source : Auteur

ANNEXE C4-11 - TABLEAU DE FREQUENCES DE L'ENSEMBLE DES CODES
RELATIFS A LA CULTURE DANS LE PROCESSUS STRATEGIQUE TERRITORIAL

Code 1 - La culture dans le processus stratégique territorial	Fréquence moyenne ¹²	Acteurs culturels		Acteurs institutionnels	
		"Vigies culturelles" (FIALn, AC1, AC5, AC7, AC8, AC9, SACPA2)	Autres opérateurs (MCA n, MCPn, AC2, AC3, AC4, AC6, ASCn)	Acteurs institutionnels CPA (CPAn, SAA n, SACPA n, AIn)	Acteurs institutionnels hors CPA et partenaires médias (AI1, AI7, AI8, AI9, AI18, Mn)
C.1.1. Intention Stratégique Territoriale (IST)	2,69% ¹³	2,33%	0,70%	3,21%	1,65%
C.1.2. Finalités Stratégiques territoriales Associées aux actions culturelles (FSA)	6,73%	18,22%	0,70%	4,77%	4,96%
<i>C.1.2.1. Attractivité externe</i>	<i>64,00%¹⁴</i>	<i>65,96%</i>	<i>0,00%</i>	<i>63,04%</i>	<i>66,67%</i>
<i>C.1.2.2. Attractivité interne</i>	<i>36,00%</i>	<i>34,04%</i>	<i>100,00%</i>	<i>36,96%</i>	<i>33,33%</i>
C.1.3. Objectifs intermédiaires associés aux actions culturelles (OI)	56,19%	48,45%	78,17%	55,65%	51,24%
<i>C.1.3.1. Objectifs politiques</i>	<i>61,44%</i>	<i>57,60%</i>	<i>63,06%</i>	<i>60,15%</i>	<i>77,42%</i>
C.1.3.1.1. Pérennité de la mission d'intérêt général	21,44%	44,44%	8,57%	21,05%	8,33%
C.1.3.1.1.1. Valorisation du patrimoine local	24,55%	12,50%	0,00%	33,82%	0,00%
C.1.3.1.1.2. Logique de démocratisation	52,73%	56,25%	100,00%	47,06%	50,00%
C.1.3.1.1.3. Soutien à la création et défense de la diversité culturelle	22,73%	31,25%	0,00%	19,12%	50,00%
C.1.3.1.2. Construction de l'action publique dans le temps et dans l'espace	26,90%	25,00%	27,14%	30,34%	6,25%
C.1.3.1.2.1. Continuité des actions publiques dans le temps	25,36%	0,00%	5,26%	34,69%	0,00%
C.1.3.1.2.2. Définition du territoire d'action pertinent	37,68%	55,56%	36,84%	32,65%	100,00%
C.1.3.1.2.3. Irrigation et maillage du territoire institutionnel	36,96%	44,44%	57,89%	32,65%	0,00%
C.1.3.1.3. Renforcement de la démarche stratégique globale	41,91%	22,22%	51,43%	38,70%	79,17%
C.1.3.1.3.1. Cohérence	57,21%	31,25%	61,11%	56,80%	65,79%
C.1.3.1.3.1.1. Cohérence avec les besoins des différentes parties prenantes territoriales	60,98%	80,00%	54,55%	67,61%	44,00%
C.1.3.1.3.1.2. Cohérence globale de l'offre existante	39,02%	20,00%	45,45%	32,39%	56,00%
C.1.3.1.3.2. Visibilité	12,09%	37,50%	5,56%	11,20%	10,53%
C.1.3.1.3.3. Lisibilité	30,70%	31,25%	33,33%	32,00%	23,68%
C.1.3.1.3.3.1. Lisibilité de la politique aixoise	22,73%	20,00%	8,33%	30,00%	11,11%
C.1.3.1.3.3.2. Lisibilité de la politique communautaire	77,27%	80,00%	91,67%	70,00%	88,89%

¹² La fréquence moyenne permet d'interpréter les résultats par type d'acteurs.

¹³ Les pourcentages sont relatifs au niveau de code. Pour exemple : l'intention stratégique est évoquée à hauteur de 2.69% au regard de l'ensemble des codes de niveau 2 (C1-2 à C1-5).

¹⁴ A l'intérieur du code C1-2 Finalités stratégiques, 64% des unités de sens se réfèrent à une attractivité externe et 36% à une attractivité interne, ce qui fait un total de 100.

Code 1 - La culture dans le processus stratégique territorial	Fréquence moyenne ¹²	Acteurs culturels		Acteurs institutionnels	
		"Vigies culturelles" (FIALn, AC1, AC5, AC7, AC8, AC9, SACPA2)	Autres opérateurs (MCAn, MCPn, AC2, AC3, AC4, AC6, ASCn)	Acteurs institutionnels CPA (CPAn, SAAAn, SACPAAn, AIn)	Acteurs institutionnels hors CPA et partenaires médias (AI1, AI7, AI8, AI9, AI18, Mn)
C.1.3.1.4. Pérennité, renforcement du système de gouvernance	9,75%	8,33%	12,86%	9,91%	6,25%
C.1.3.1.4.1. Intégration des parties prenantes	58,00%	33,33%	55,56%	62,50%	66,67%
C.1.3.1.4.2. Appropriation de l'action par les parties prenantes	42,00%	66,67%	44,44%	37,50%	33,33%
<i>C.1.3.2. Objectifs économiques</i>	<i>8,74%</i>	<i>6,40%</i>	<i>4,50%</i>	<i>10,24%</i>	<i>8,06%</i>
C.1.3.2.1. Pérennité du modèle de développement économique	67,12%	62,50%	60,00%	65,45%	100,00%
C.1.3.2.1.1. Effets économiques	69,39%	40,00%	66,67%	69,44%	100,00%
C.1.3.2.1.2. Effets sur l'innovation et la créativité territoriale	30,61%	60,00%	33,33%	30,56%	0,00%
C.1.3.2.2. Développement de la démarche de marketing territorial	32,88%	37,50%	40,00%	34,55%	0,00%
<i>C.1.3.3. Objectifs socio-citoyens</i>	<i>20,96%</i>	<i>24,00%</i>	<i>13,51%</i>	<i>22,53%</i>	<i>14,52%</i>
C.1.3.3.1. Amélioration du cadre de vie	34,86%	46,67%	33,33%	31,40%	44,44%
C.1.3.3.1.1. Aménagement du territoire	42,62%	64,29%	0,00%	44,74%	0,00%
C.1.3.3.1.2. Animation du territoire	57,38%	35,71%	100,00%	55,26%	100,00%
C.1.3.3.2. Renforcement de la cohésion sociale	36,57%	30,00%	20,00%	42,15%	11,11%
C.1.3.3.2.1. Structuration du lien social réinsertion par la culture	48,44%	66,67%	0,00%	47,06%	100,00%
C.1.3.3.2.2. Identité et ancrage territorial	51,56%	33,33%	100,00%	52,94%	0,00%
C.1.3.3.3. Formation de l'individu-citoyen	28,57%	23,33%	46,67%	26,45%	44,44%
C.1.3.3.3.1. Formation du capital humain	80,00%	85,71%	100,00%	78,13%	50,00%
C.1.3.3.3.2. Démocratie locale	20,00%	14,29%	0,00%	21,88%	50,00%
<i>C.1.3.4. Objectifs sectoriels</i>	<i>8,86%</i>	<i>12,00%</i>	<i>18,92%</i>	<i>7,08%</i>	<i>0,00%</i>
C.1.3.4.1. Structuration du champ	62,16%	33,33%	52,38%	78,95%	0,00%
C.1.3.4.1.1. Structuration des acteurs culturels	80,43%	100,00%	100,00%	70,00%	0,00%
C.1.3.4.1.2. Structuration à l'échelon territorial	19,57%	0,00%	0,00%	30,00%	0,00%
C.1.3.4.2. Professionnalisation du champ	37,84%	66,67%	47,62%	21,05%	0,00%
C.1.3.4.2.1. Logique d'apprentissage des métiers artistiques	32,14%	30,00%	20,00%	50,00%	0,00%
C.1.3.4.2.2. Logique de reconnaissance des métiers artistiques	67,86%	70,00%	80,00%	50,00%	0,00%
C.1.4. Moyens Stratégiques alloués (MS)	7,07%	2,33%	7,04%	9,12%	0,83%
<i>C.1.4.1. Moyens humains</i>	<i>10,48%</i>	<i>0,00%</i>	<i>30,00%</i>	<i>9,09%</i>	<i>0,00%</i>
<i>C.1.4.2. Moyens financiers</i>	<i>69,52%</i>	<i>100,00%</i>	<i>70,00%</i>	<i>67,05%</i>	<i>100,00%</i>
<i>C.1.4.3. Instances de gouvernance</i>	<i>20,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>23,86%</i>	<i>0,00%</i>

Code 1 - La culture dans le processus stratégique territorial	Fréquence moyenne ¹²	Acteurs culturels		Acteurs institutionnels	
		"Vigies culturelles" (FIALn, AC1, AC5, AC7, AC8, AC9, SACPA2)	Autres opérateurs (MCAn, MCPn, AC2, AC3, AC4, AC6, ASCn)	Acteurs institutionnels CPA (CPAn, SAAAn, SACPAAn, AIn)	Acteurs institutionnels hors CPA et partenaires médias (AI1, AI7, AI8, AI9, AI18, Mn)
C.1.5. Biens et services immédiatement fournis (Outputs)	27,32%	28,68%	13,38%	27,25%	41,32%
<i>C.1.5.1. Formes d'actions culturelles</i>	<i>65,02%</i>	<i>81,08%</i>	<i>57,89%</i>	<i>61,22%</i>	<i>64,00%</i>
C.1.5.1.1. Equipements culturels	42,05%	25,00%	27,27%	49,07%	43,75%
C.1.5.1.2. Evènements culturels	57,95%	75,00%	72,73%	50,93%	56,25%
<i>C.1.5.2. Clusterisation culturelle</i>	<i>13,30%</i>	<i>5,41%</i>	<i>5,26%</i>	<i>16,73%</i>	<i>10,00%</i>
<i>C.1.5.3. Dimension spatiale de l'offre culturelle</i>	<i>17,73%</i>	<i>6,76%</i>	<i>36,84%</i>	<i>18,63%</i>	<i>22,00%</i>
C.1.5.3.1. Centralisation / Concentration territoriale	79,17%	80,00%	85,71%	75,51%	90,91%
C.1.5.3.2. Irrigation du territoire	20,83%	20,00%	14,29%	24,49%	9,09%
<i>C.1.5.4. Dimension temporelle de l'offre culturelle</i>	<i>3,94%</i>	<i>6,76%</i>	<i>0,00%</i>	<i>3,42%</i>	<i>4,00%</i>
C.1.5.4.1. Saisonnalité	81,25%	60,00%	0,00%	88,89%	100,00%
C.1.5.4.2. Répartition équilibrée dans le temps	18,75%	40,00%	0,00%	11,11%	0,00%

Source : Auteur

ANNEXE C4-12 - PERCEPTION DE LA VALEUR AJOUTEE DE LA CULTURE PAR
TYPE D'ACTEURS

Le tableau suivant présente des fréquences relatives à la perception de la valeur ajoutée de la culture en fonction du type d'acteurs. Les objectifs intermédiaires sont présentés en ligne. La somme des fréquences des objectifs de niveau 1 (politiques, économiques, socio-citoyens et sectoriels) est égale à 100% (les pourcentages des codes inférieurs se lisent au regard du code de niveau supérieur et leur somme correspond à 100 - Cf. notes de bas de page de l'annexe précédente pour une aide à la lecture). Les détails relatifs aux niveaux inférieurs apparaissent dans des lignes de couleur plus claire. En colonne sont répertoriés les quatre types d'acteurs retenus, à savoir les vigies culturelles, les autres opérateurs culturels interrogés, les acteurs institutionnels présents sur le territoire de la CPA et enfin les acteurs institutionnels hors CPA. Les fréquences correspondent au nombre d'unités de référence par type d'acteurs.

<i>Objectifs intermédiaires</i>	<i>Fréquence totale</i>	<i>Vigies culturelles</i>	<i>Autres opérateurs</i>	<i>Acteurs institutionnels CPA</i>	<i>Acteurs institutionnels hors CPA</i>
Objectifs politiques	61,44%	57,60%	63,06%	60,15%	77,42%
Pérennité de la mission d'intérêt général	21,44%	44,44%	8,57%	21,05%	8,33%
Valorisation du patrimoine local	24,55%	12,50%	0,00%	33,82%	0,00%
Logique de démocratisation	52,73%	56,25%	100,00%	47,06%	50,00%
Soutien à la création et défense de la diversité culturelle	22,73%	31,25%	0,00%	19,12%	50,00%
Construction de l'action publique dans le temps et dans l'espace	26,90%	25,00%	27,14%	30,34%	6,25%
Continuité des actions publiques dans le temps	25,36%	0,00%	5,26%	34,69%	0,00%
Définition du territoire d'action pertinent	37,68%	55,56%	36,84%	32,65%	100,00%
Irrigation et maillage du territoire institutionnel	36,96%	44,44%	57,89%	32,65%	0,00%
Renforcement de la démarche stratégique globale	41,91%	22,22%	51,43%	38,70%	79,17%
Cohérence	57,21%	31,25%	61,11%	56,80%	65,79%
Cohérence avec les besoins des différentes parties prenantes territoriales	60,98%	80,00%	54,55%	67,61%	44,00%
Cohérence globale de l'offre existante	39,02%	20,00%	45,45%	32,39%	56,00%
Visibilité	12,09%	37,50%	5,56%	11,20%	10,53%
Lisibilité	30,70%	31,25%	33,33%	32,00%	23,68%
Lisibilité de la politique aixoise	22,73%	20,00%	8,33%	30,00%	11,11%
Lisibilité de la politique communautaire	77,27%	80,00%	91,67%	70,00%	88,89%
Pérennité, renforcement du système de gouvernance	9,75%	8,33%	12,86%	9,91%	6,25%
Intégration des parties prenantes	58,00	33,33	55,56%	62,50%	66,67%
Appropriation de l'action par les parties prenantes	42,00	66,67	44,44%	37,50%	33,33%

<i>Objectifs intermédiaires</i>	<i>Fréquence totale</i>	<i>Vigies culturelles</i>	<i>Autres opérateurs</i>	<i>Acteurs institutionnels CPA</i>	<i>Acteurs institutionnels hors CPA</i>
Objectifs économiques	8,74%	6,40%	4,50%	10,24%	8,06%
Pérennité du modèle de développement économique	67,12%	62,50%	60,00%	65,45%	100,00%
Effets économiques	69,39%	40,00%	66,67%	69,44%	100,00%
Effets sur l'innovation et la créativité territoriale	30,61%	60,00%	33,33%	30,56%	0,00%
Développement de la démarche de marketing territorial	32,88%	37,50%	40,00%	34,55%	0,00%
Objectifs socio-citoyens	20,96%	24,00%	13,51%	22,53%	14,52%
Amélioration du cadre de vie	34,86%	46,67%	33,33%	31,40%	44,44%
Aménagement du territoire	42,62%	64,29%	0,00%	44,74%	0,00%
Animation du territoire	57,38%	35,71%	100,00%	55,26%	100,00%
Renforcement de la cohésion sociale	36,57%	30,00%	20,00%	42,15%	11,11%
Structuration du lien social, réinsertion par la culture	48,44%	66,67%	0,00%	47,06%	100,00%
Identité et ancrage territorial	51,56%	33,33%	100,00%	52,94%	0,00%
Formation de l'individu-citoyen	28,57%	23,33%	46,67%	26,45%	44,44%
Formation du capital humain	80,00%	85,71%	100,00%	78,13%	50,00%
Démocratie locale	20,00%	14,29%	0,00%	21,88%	50,00%
Objectifs sectoriels	8,86%	12,00%	18,92%	7,08%	0,00%
Structuration du champ	62,16%	33,33%	52,38%	78,95%	0,00%
Structuration des acteurs culturels	80,43%	100,00%	100,00%	70,00%	0,00%
Structuration à l'échelon territorial	19,57%	0,00%	0,00%	30,00%	0,00%
Professionnalisation du champ	37,84%	66,67%	47,62%	21,05%	0,00%
Logique d'apprentissage des métiers artistiques	32,14%	30,00%	20,00%	50,00%	0,00%
Logique de reconnaissance des métiers artistiques	67,86%	70,00%	80,00%	50,00%	0,00%

Source : Auteur

ANNEXE C4-13 - QUI A UNE PERCEPTION GLOBALE DE L'INTENTION STRATEGIQUE TERRITORIALE?

Catégories d'acteurs	Acteurs	Pourcentage (unités de sens)
Acteurs institutionnels publics	Acteurs institutionnels	70,00%
	Services administratifs (Aix-CPA)	12,50%
	TOTAL	82,50%
Acteurs culturels	GTP	12,50%
	FIAL	2,50%
	PLV	2,50%
	TOTAL	17,50%
	TOTAL	100,00%

Source : Auteur

**ANNEXES CHAPITRE 5. APPROCHE FONCTIONNELLE ET DYNAMIQUE
DU PORTEFEUILLE TERRITORIAL D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS**

ANNEXE C5-1 - PRESENTATION DES CODES DE NIVEAU 2 APPARTENANT AU
CODE 1. APPROCHE FONCTIONNELLE DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS :
ACTIVATION DE LA PROXIMITÉ TERRITORIALE

Comme indiqué dans la partie conceptuelle, il a été décidé d'analyser la proximité selon la typologie suivante : (1) Proximité géographique (objective et subjective) ; (2) Proximité organisée, abordée dans une triple logique d'appartenance, de similitude et sociétale. Malgré la démarche de distinction des différentes formes canoniques de proximité, il apparaît qu'elles sont toutes interdépendantes les unes des autres. Les « idéaux-types » de proximité ne sont pas des catégories pures, ni totalement indépendantes (Torre 2010 p.417). O. Torre (2010) précise ainsi que, malgré la difficulté à raisonner en termes de complémentarité ou de substituabilité des proximités, il est nécessaire d'approfondir la manière dont elles contribuent à construire les relations entre les acteurs (Rallet 2002 p.18). C'est là l'un des objectifs que nous nous sommes fixés dans cette section.

Code 2 - Approche fonctionnelle des événements culturels: activation de la proximité territoriale	
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.2.1. Proximité Géographique	S'interroger sur la proximité géographique revient à déterminer si l'on est « loin de » ou « près de ». Cette proximité est à la fois objective dans sa relation aux moyens de transports et différentes infrastructures qui la facilitent ou au contraire la contraignent ; et subjective dans le jugement, la perception portés par les individus ou les groupes sur la nature de la distance géographique qui les sépare (Torre et Zuindeau 2006, Torre et Rallet 2005)
C.2.2. Proximité Organisée - Logique d'appartenance	Appartenance à un même graphe de relations, directes ou intermédiées. Cette logique se traduit par l'ensemble des échanges et la capacité de coordination entre différents acteurs (Rallet et Torre 2004)
C.2.3. Proximité Organisée - Logique de similitude	La logique de similitude se définit par de " <i>faibles distances cognitives entre individus</i> " (Ingham et al. 2011 p.128). Elle correspond à l'adhésion mentale des acteurs à des catégories communes (Torre 2010 p.416)
C.2.4. Proximité Organisée - Logique Sociétale	Cette problématique relève d'un champ plus large que celui de " <i>la résolution d'un problème économique pour embrasser une problématique sociétale</i> " (Brétéché 2011 p.246) intégrant largement la dimension citoyenne

Source : Auteur

ANNEXE C5-2 - GRILLE DE CODAGE - CODE 2 - APPROCHE FONCTIONNELLE
DES EVENEMENTS CULTURELS : ACTIVATION DE LA PROXIMITE
TERRITORIALE

La grille de codage apparaît dans sa forme la plus aboutie après de nombreux retours entre la littérature et le terrain ainsi que des discussions dans le cadre du double-codage. Si les fondements mêmes de la grille de codage (les nœuds parents) restent ancrés dans les éléments de littérature évoqués dans la première partie de cette thèse, les sous-catégories émergentes ont permis de moduler et d'affiner largement la grille préconstruite. La grille de codage s'articule autour de trois codes de niveau 1 puis de codes de niveaux inférieurs. Cette annexe présente le deuxième code relatif à l'approche fonctionnelle des événements culturels.

<i>2ème filtre: Proposition 2. La gestion du portefeuille territorial d'évènements culturels se fonde sur une approche dynamique par fonctions attribuées aux évènements.</i>	
Code 2 - Approche fonctionnelle des évènements culturels: activation de la proximité territoriale	
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.2.1. Proximité Géographique	S'interroger sur la proximité géographique revient à déterminer si l'on est « loin de » ou « près de ». Cette proximité est à la fois objective dans sa relation aux moyens de transports et différentes infrastructures qui la facilitent ou au contraire la contraignent ; et subjective dans le jugement, la perception portés par les individus ou les groupes sur la nature de la distance géographique qui les sépare (Torre et Zuindeau 2006, Torre et Rallet 2005)
<i>C.2.1.1. Proximité Géographique objective</i>	<i>Proximité activée dans le cadre de l'aménagement du territoire (équipements, infrastructures, moyens de transport, etc.) (Pecqueur et Zimmermann 2004)</i>
C.2.1.1.1. Proximité Géographique Ephémère	Cette proximité est dite temporaire et correspond à une déclinaison de la proximité géographique dans le cadre de rencontres ponctuelles, mises en œuvre soit par un/des acteur(s) individuel(s), soit par une/des organisation(s) (Torre 2010, Torre 2008, Torre et Rallet 2005). Or, l'évènement est une manifestation éphémère, conçue comme une rupture, devant être délimitée temporellement : "un temps fort paroxysmique, bien démarqué par rapport à un 'avant' et un 'après'" (Gravari-Barbas et Veschambre 2005 p.286)
C.2.1.1.2. Proximité Géographique Structurelle	Cette proximité est dite structurelle en ce que, dans sa nature pérenne, elle favorise la structuration du territoire en se basant sur ses infrastructures, moyens de transport et ressources. Elle relève de deux logiques : le développement des infrastructures et services de transport déployés sur le territoire et l'ancrage local. Ce dernier correspond à l'une des dimensions de la proxémie (Torrès 2008) : phénomène naturel selon lequel "on donne plus d'importance à ce qui est proche de soi qu'à ce qui s'en éloigne" (Emin et al. 2011 p.14)
<i>C.2.1.2. Proximité Géographique subjective</i>	<i>Cette forme de proximité géographique dépend de la perception et des représentations des acteurs ou groupes d'acteurs (Torre 2010). Elle relève du sentiment d'être "proche de" ou "loin de" (Pecqueur et Zimmermann 2004)</i>
C.2.1.2.1. Ancrage territorial	"La faible distance physique devient une proximité géographique lorsque les acteurs lui assignent les fonctions de facilitateur des interactions en face à face et attribuent à l'espace un usage spécifique et un rôle de typificateur d'un groupe social (Talbot 2010 p.136)
C.2.1.2.2. Caractère itinérant	La possible nature itinérante des événements culturels souligné par P. Dechartre (1998) participe d'un renforcement de la proximité géographique subjective

<i>2ème filtre: Proposition 2. La gestion du portefeuille territorial d'évènements culturels se fonde sur une approche dynamique par fonctions attribuées aux évènements.</i>	
Code 2 - Approche fonctionnelle des évènements culturels: activation de la proximité territoriale	
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
<i>C.2.1.3. Discrimination: "un dedans et un dehors"</i>	<i>Un effet de club est alors constaté. Il permet une discrimination grâce à la proximité géographique : "un dedans" et "un dehors". Les politiques publiques concourent à la construction du territoire : "l'espace physique support de la délimitation géographique contribue à cette construction à travers la ressource naturelle qui y est attachée" (Pecqueur et Zimmermann 2004 p.35)</i>
C.2.1.3.1. Externalités	Externalités au profit des membres d'un groupe à travers un "effet de club", telles que les externalités infrarégionales (Pecqueur et Zimmermann 2004, Kubo 1995)
C.2.1.3.2. Interdépendance	Interdépendance inhérente à l'allocation et/ou à la création collective de ressources (Pecqueur et Zimmermann 2004)
C.2.1.3.3. Labels	L'instauration de labels concourt à l'identité et au prestige des territoires (Soldo Keramidas et Arnaud 2012) : il s'agit d'une "rente de monopole" (Brechet et Saives 2001) c'est-à-dire un " <i>mécanisme de protection institutionnel défini par et pour le territoire</i> " (Gosse et Sprimont 2008 p.4)
C.2.2. Proximité Organisée - Logique d'appartenance	Appartenance à un même graphe de relations, directes ou intermédiées. Cette logique se traduit par l'ensemble des échanges et la capacité de coordination entre différents acteurs (Rallet et Torre 2004)
<i>C.2.2.1. Logique de réseau</i>	<i>L'organisation en réseau est caractérisée par un mode de coordination souple et informel, hors marché et hiérarchie, qui présente des avantages en termes de coûts et d'efficacité (Favoreu 2004, Gulatti 1998, Dyer et Syng 1998, Dyer 1997, Granovetter 1985)</i>
C.2.2.1.1. Réseau professionnel	Réseau caractérisé par des échanges et partages marchands et non marchands (Emin et al. 2011)
C.2.2.1.1.1. Réseau professionnel marchand	Réseau professionnel [a priori du secteur de la culture] au sein duquel les membres partagent des intérêts économiques / qui est sous-tendu par des enjeux économiques (Emin et al. 2011)
C.2.2.1.1.1.1. Prêt de matériel, mutualisation de moyens	Cela permet principalement une économie substantielle de coût et peut avoir des effets positifs indirects sur l'image de l'organisation/l'acteur
C.2.2.1.1.1.2. Entraide et échange d'information	Il s'agit ici d'une économie de coût et d'un gain de temps important pour les acteurs
C.2.2.1.1.1.3. Promotion des parties prenantes	Cela apporte une visibilité à l'ensemble: logique marketing
C.2.2.1.1.2. Réseau professionnel non-marchand	Réseau professionnel [a priori du secteur de la culture] qui est nourri par des échanges, une entraide, d'un autre ordre qu'économique: logique politique. Co-construction d'un projet inenvisageable seul (Emin et al. 2011)
C.2.2.1.2. Croisement de réseaux	Croisement des compétences, reconnaissance mutuelle, existence de compétences clés (Asselineau et Cromarias 2011)
<i>C.2.2.2. Logique de groupe</i>	<i>L'organisation apparaît comme le groupe de référence, d'appartenance (Lejeune et Vas 2011, Pratt 2003)</i>
C.2.2.2.1. Sentiment d'appartenance	Sentiment d'appartenance au groupe de référence - logique d'identification sociale (Tajfel 1982)
C.2.2.2.2. Valeurs communes	Selon G. Hofstede (1991), les valeurs sont issues d'un "processus expérientiel" qui leur "fournit du sens". Elles sont produites - au cours des expériences vécues - par un système social de croyances et de standards normatifs
<i>C.2.2.3. Formalisation des coordinations</i>	<i>Formalisation des coordinations par différents mécanismes (Bertrand et Moquay 2004)</i>

<i>2ème filtre: Proposition 2. La gestion du portefeuille territorial d'évènements culturels se fonde sur une approche dynamique par fonctions attribuées aux évènements.</i>	
Code 2 - Approche fonctionnelle des évènements culturels: activation de la proximité territoriale	
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.2.2.3.1. Procédures contractuelles	Relations qui tendent à "établir les responsabilités respectives des acteurs et à organiser leurs relations de coopération et les conditions de leur intervention. Elles fournissent une modalité institutionnelle de construction ou de renforcement de proximités organisées, par l'établissement et la formalisation de relations stables entre acteurs" (Bertrand et Moquay 2004 p.87)
C.2.2.3.2. Financements croisés	les politiques publiques se sont construites sur la base de financements croisés entre les pouvoirs publics (Saint-Do 2010 p.1)
C.2.2.3.3. Intégration des partenaires dans les instances décisionnaires	Mode d'insertion et d'intervention des partenaires publics (Pecqueur & Zimmerman 2004 p.197) et privés
C.2.3. Proximité Organisée - Logique de similitude	La logique de similitude se définit par de " <i>faibles distances cognitives entre individus</i> " (Ingham et al. 2011 p.128). Elle correspond à l'adhésion mentale des acteurs à des catégories communes (Torre 2010 p.416)
<i>C.2.3.1. Corpus d'institutions et de règles</i>	<i>Activation d'un corpus d'institutions et de règles préexistantes (Beccatini 1991)</i>
C.2.3.1.1. Système de valeur de la communauté locale	Inscription dans un système de valeur porté par le territoire (Beccatini 1991)
C.2.3.1.2. Normes culturelles locales	Inclut les normes, standards, règles appliqués sur le territoire concerné (Pecqueur & Zimmerman 2004 p.51)
C.2.3.1.3. Institutions supports	Mobilisation des institutions supports classiques (organismes publics, médias, etc.) (Lundvall 1992)
<i>C.2.3.2. Modes de coordination des acteurs</i>	<i>Le mode de coordination entre les acteurs (concurrence VS partenariat) comprenant la coordination hors marché (Pecqueur & Zimmerman 2004 p.196)</i>
C.2.3.2.1. Relations partenariales à l'échelle du territoire	Mise en place d'une dynamique territoriale autour du projet
C.2.3.2.2. Manque de dynamique territoriale	Absence de dynamique territoriale autour du projet
<i>C.2.3.3. Processus de renforcement institutionnel</i>	<i>Processus de renforcement de la proximité organisée dans sa logique de similitude (Colletis-Wahl et Perrat 2004)</i>
C.2.3.3.1. Apprentissage	"L'apprentissage peut tout aussi bien signifier un changement de comportement produit par une accumulation de connaissances, une évolution des routines, ou le développement de compétences et de savoir-faire" (Cayla 2007 p.38)
C.2.3.3.2. Effet d'expérience	Effet de l'expérience cumulée sur le management de projet
C.2.3.3.3. Effet de mimétisme	Effets de mimétisme, d'isomorphisme (Powell & Di Maggio 1983)
C.2.3.3.4. Effet catalyseur	L'action culturelle agit comme un catalyseur qui accélère le développement des idées, des sciences, des techniques et des arts (De Rosnay 1975)
C.2.3.3.5. Confiance	"La confiance est souvent présentée comme un ingrédient essentiel de l'action collective et de la constitution de collectifs au niveau local, voire plus simplement comme un élément indissociable des interactions locales" (Dupuy et Torre 2004 p.65)
C.2.4. Logique Sociétale	Cette problématique relève d'un champ plus large que celui de " <i>la résolution d'un problème économique pour embrasser une problématique sociétale</i> " (Brétéché 2011 p.246) intégrant largement la dimension citoyenne
<i>C.2.4.1. Perméabilité</i>	<i>Perméabilité entre le monde productif et le milieu social qui l'accueille (Pecqueur et Zimmermann 2004)</i>
<i>C.2.4.2. Logique citoyenne</i>	<i>Dépassement de la seule logique productive pour un ancrage dans une démarche citoyenne</i>

2ème filtre: Proposition 2. La gestion du portefeuille territorial d'évènements culturels se fonde sur une approche dynamique par fonctions attribuées aux évènements.

Code 2 - Approche fonctionnelle des évènements culturels: activation de la proximité territoriale

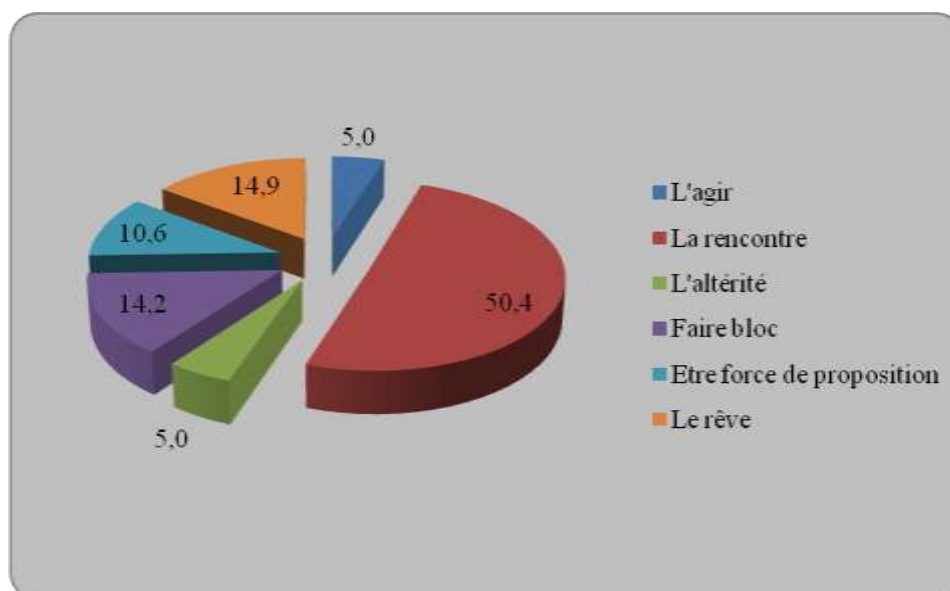
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.2.4.2.1. Besoins citoyens	Prise en compte des attentes et des besoins des citoyens
C.2.4.2.2. Démocratie participative (Bertrand et Moquay 2004)	Ces trois codes renvoient au dyptique énoncé par R. Leduff: le management de l'évènement culturel doit être interrogé dans cette double dimension, à la fois démocratisante dans ses finalités territoriales et citoyennes, ainsi que démocratisée dans ses modalités de fonctionnement (Arnaud Soldo et Keramidas 2010)
C.2.4.2.3. Accès à la culture	
C.2.4.2.4. Accompagnement en amont, sensibilisation	
C.2.4.2.5. Lien social	Le lien social désigne ce qui permet aux hommes de tenir ensemble et de vivre en société (Desmulier 2002)

Source : Auteur

ANNEXE C5-3 - ANALYSE LEXICALE AUTOUR DES VALEURS DE COLLECTIF ET D'ENGAGEMENT POLITIQUE

Les chiffres proposés correspondent aux fréquences d'apparition des thèmes dans l'analyse lexicale.

CARACTÉRISATION DE LA VALEUR « COLLECTIF » PAR LES ACTEURS INTERROGÉS



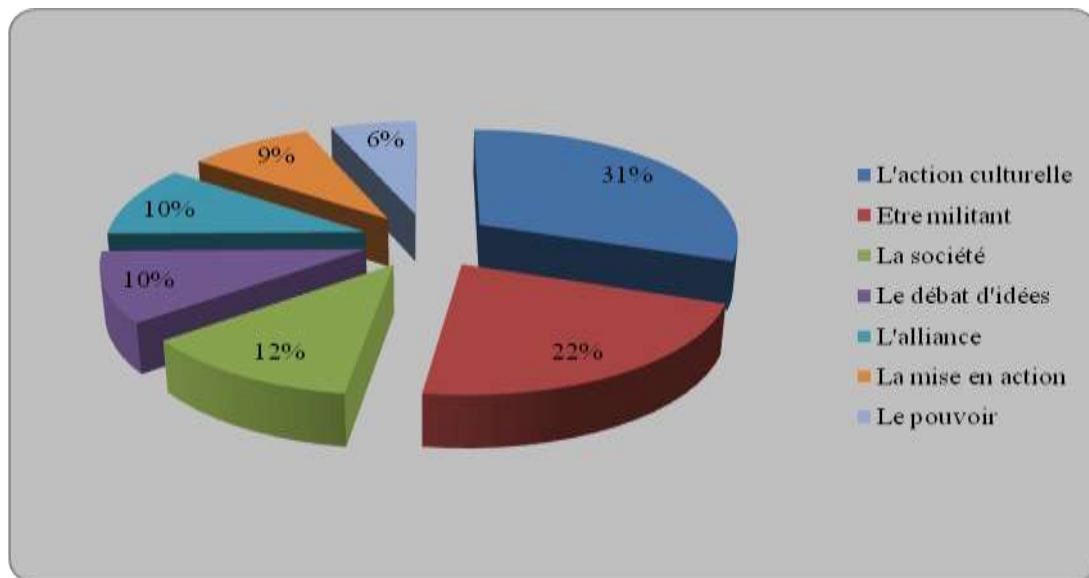
Source : Soldo et Keramidas (2011 pp. 20-23)

La valeur collective revêt en fait plusieurs aspects. Parmi ceux-ci, se détache surtout l'aspect « rencontre » autour de l'évènement. Les personnes interrogées font sentir un réel attachement au projet, principalement autour de concepts d'engagement et de groupe, afin de montrer une unité, et potentiellement un bloc solide qui peut être force de proposition face aux différents partenaires et acteurs du territoire. Par Les Villages doit illustrer et véhiculer l'image d'un « rêve culturel ». Pour conduire ce rêve, les membres du groupe évoquent ainsi le rassemblement autour de valeurs de partage, d'échange et d'union. De fait, parmi les occurrences qui apparaissent le plus souvent, nous notons « la force », « la puissance » du groupe, et l'idée d'un « projet utopique » porté par des « valeurs partagées ».

Cet aspect collectif, bien qu'il soit prégnant, ne remet pas en cause l'aspect politique de l'engagement des membres. Bien que positionné en second plan, ce dernier fait tout de même office d'enjeu unificateur dans la construction du projet. Tout d'abord par le « militantisme »

qu'il exprime, en termes d'engagement, mais aussi dans le fait d'« essayer des mises en actions » différentes et de proposer des projets innovants autour de débats d'idées et d'échanges. Ici, la culture prend son sens dans une logique de compagnies ou de spectacles, plutôt que dans une approche par métiers. De même, c'est bien le village lui-même qui prend sa place dans une offre culturelle autour d'un projet, et non une logique de politique territoriale ou de pouvoir qui est mise en avant.

CARACTERISATION DE LA VALEUR « ENGAGEMENT POLITIQUE » PAR LES ACTEURS INTERROGES



Source : Soldo et Keramidas (2011 pp. 20-23)

ANNEXE C5-4 - LA SAISON CULTURELLE « PICASSO-AIX 2009 » :
L'EMERGENCE D'UN LABEL EVENEMENTIEL AIXOIS

Même si, pour l'instant, il n'est pas possible d'évoquer l'institutionnalisation de l'évènement, une stratégie de label évènementiel apparaît clairement dans les discours. Ces évènements, construits tous les trois ans environ sur le même modèle (initié avec « Cézanne 2006 »), participent à la définition d'une politique culturelle locale fondée sur les ressources culturelles, artistiques et patrimoniales du territoire. Ce « modèle aixois » propose des évènements à la fois ancrés dans le territoire (avec des grandes figures locales) mais également à ambition et dimension internationales. Par ailleurs, à l'échelle du territoire intercommunal, l'évènement a une double ambition d'ancrage local et de développement durable du territoire fondé sur les principes directeurs du référentiel d'attractivité territoriale durable.

1. Ambition internationale de l'évènement organisé : objectifs économiques et marketing

*** Objectif : accroître la renommée du pays d'Aix à l'international :**

- Exposition majeure coproduite avec la Réunion des Musées Nationaux (ambition internationale, volonté de s'imposer parmi les grandes expositions internationales) ;

- Montée en puissance du musée Granet considéré comme l'un des grands musées d'Europe (positionnement et marketing international) ;

*** Objectif : attirer des touristes nombreux (objectif : atteindre un niveau comparable à « Cézanne 2006 ») :**

- Ouverture de sites remarquables (ouverture du château de Vauvenargues, site inédit : opération marketing, produit très attractif pour les touristes) ;

2. Ambition locale de l'évènement organisé : objectifs de démocratisation culturelle et d'animation du territoire

*** Objectif : mailler culturellement et animer le territoire :**

- Programmation pluridisciplinaire sur 12 mois dans le cadre d'une saison qui investit l'ensemble des communes de la CPA ;

- Fédération et mobilisation des acteurs locaux (intégration des parties prenantes) ;

*** Objectif : démocratiser la culture sur le territoire :**

- Développement d'un volet pédagogique autour des actions proposées, afin de sensibiliser le public scolaire

3. Ambition stratégique de l'évènement organisé : préfigurer le projet « Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la culture »

*** Objectif : positionner la CPA comme un acteur culturel de poids au sein du projet MP 2013.**

Source : Auteur, adapté de Soldo (2012)

ANNEXE C5-5 - COMPOSITION DU COMITE DE LABELLISATION DE LA SAISON « PICASSO-AIX 2009 »

Communauté du Pays d'Aix :

- Bruno Ely, directeur du musée Granet ;
- Denis Poulain, directeur de la Culture ;
- Anne-Marie Rousseau, chargée de mission à la Direction Générale de la Culture ;
- Jean Iborra, chef de service du développement et des publics du musée Granet ;
- Thierry Roche, conseiller pour la Culture au cabinet du Président-Maire.

Ville d'Aix-en-Provence :

- Bernard Magnan, directeur général, adjoint Education, Culture, Politique de la ville ;
- Michel Edouard Bellet, directeur des musées et du patrimoine ;
- Michèle Couëtmeur, directrice de la Culture ;
- Jean-Sébastien Gaydon, chargé de la programmation culturelle.

DRAC : Véronique Seyfried, conseillère pour les musées par intérim.

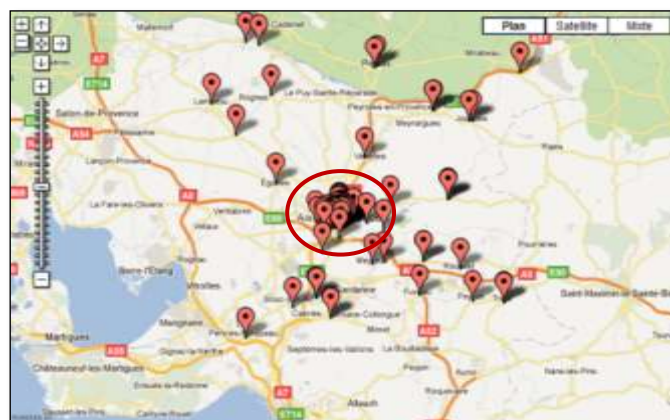
Région PACA : Christine Cordina, chargée de mission arts visuels.

Conseil Général 13 : Véronique Traquandi, chargée de mission Arts Visuels et Nouvelles Technologies.

Association Marseille-Provence 2013 : Bertrand Collette, chargé de mission, chef de projet « Cézanne 2006 ».

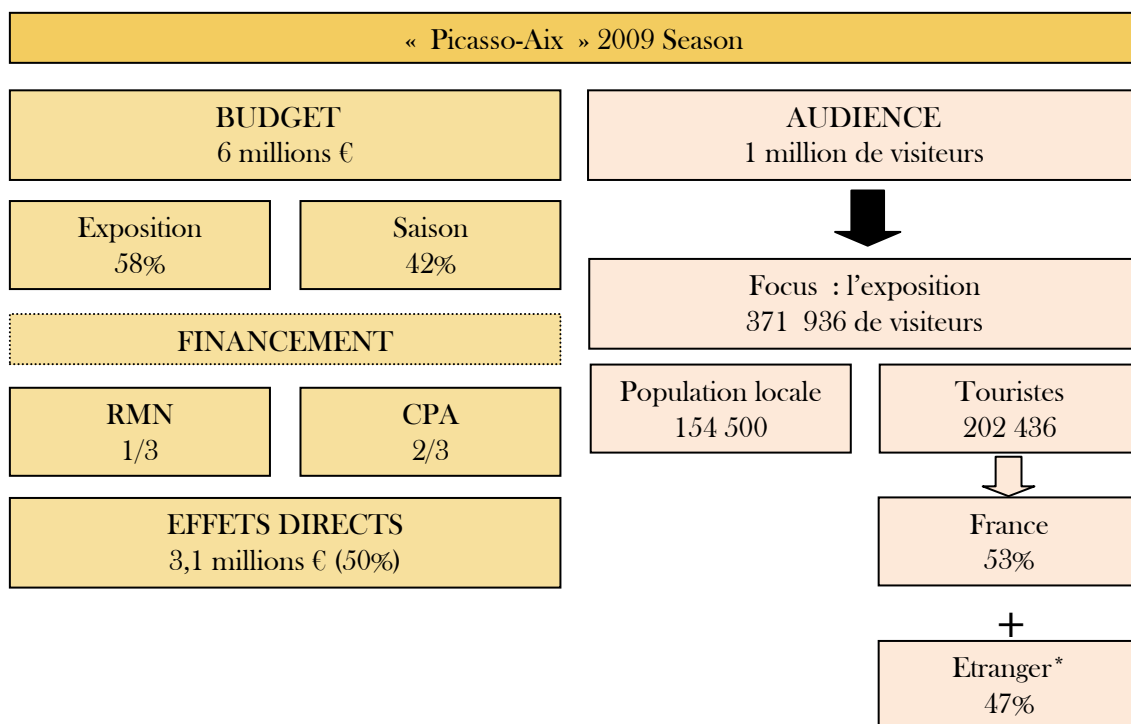
Source : données internes CPA

ANNEXE C5-6 - LIEUX DE LA SAISON CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CPA



Source : site de l'évènement « Picasso-Aix 2009 »

ANNEXE C5-7 - BUDGET ET AUDIENCE DE L'EVENEMENT



*L'attrait de touristes étrangers est extrêmement fort dans le cadre de l'exposition puisque 29% des visiteurs étaient des étrangers (données de la Chambre de Commerce et d'Industrie). Or, la moyenne sur les manifestations culturelles de la région PACA s'élève à 20%.

Source : Auteur, adapté d'Arnaud Soldo et Keramidas (2012)

ANNEXE C5-8 - ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES VISITEURS DE L'EXPOSITION

L'exposition, à elle seule, a accueilli 372 000 visiteurs dont 306 000 payants. La proportion de visiteurs étrangers est relativement élevée (26%), notamment au regard de la clientèle touristique des Bouches-du-Rhône qui n'est constituée qu'à 20% d'étrangers. Concernant les visiteurs français, il convient tout d'abord de noter qu'ils représentent 262 533 visiteurs. Trois sur cinq résident en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et dans les régions limitrophes (Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes). La région PACA rassemble à elle seule la moitié des visiteurs français. Au sein de la région PACA, 43% des visiteurs résident dans le département des Bouches-du-Rhône et 60% d'entre eux vivent sur la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix.

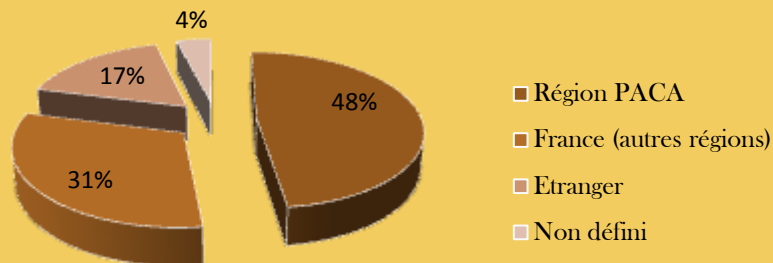
Source : Auteur, adapté du rapport d'évaluation des impacts socio-économiques de la saison (Soldo Keramidas Favre 2010)

Manifestations :

- 37 représentations d'opéras
- 19 concerts
- 52 manifestations de l'Académie européenne de musique
- 2 colloques
- 1 exposition
- 57 rencontres-conférences

Fréquentation :

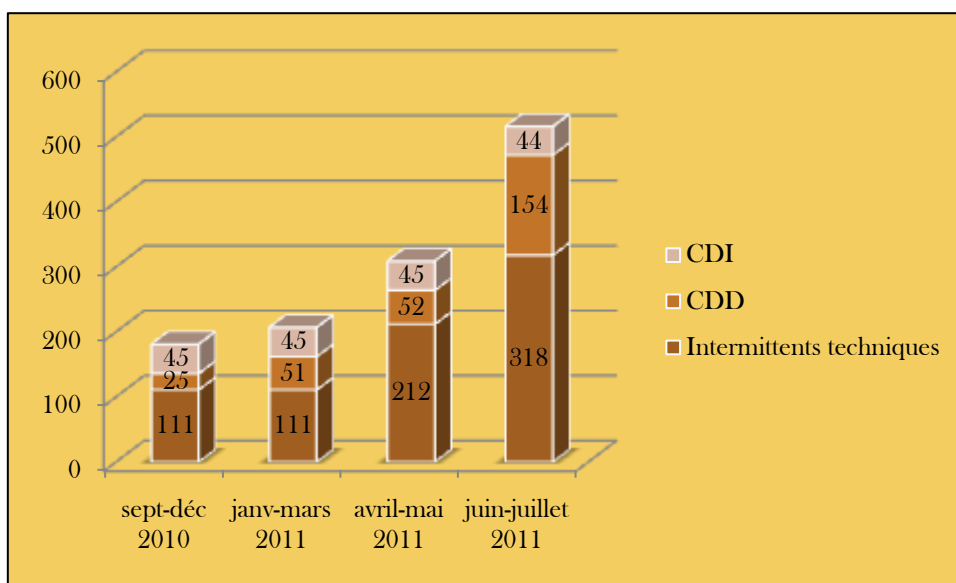
- 43 000 places payantes (hors Académie)
- 9 300 spectateurs pour les concerts gratuits dont 5 000 pour « Parades¹⁵ » sur le Cour Mirabeau
- 5 900 spectateurs pour les manifestations de l'Académie
- 10 800 places pour assister aux répétitions publiques (scolaires et associations)
- 3 500 spectateurs pour les projections sur grand écran



Source : Rapport d'activité 2011 du Festival

¹⁵ Ouverture festive et conviviale du Festival : en 2011 le concert du London Symphony Orchestra avec les solistes de la Traviata ont proposé une performance sur le cours Mirabeau (Rapport d'activité 2011 p.3).

ANNEXE C5-10 - VARIABILITE DES EFFECTIFS AU SEIN DES EQUIPES DU FESTIVAL



Source : Rapport d'activité 2011 du Festival (p. 18)

PROJET DE CAHIER DES CHARGES POUR LA CONVENTION 2012/2014
1. Rayonnement international et innovation artistique
<i>Au moins 4 productions / an dont au moins 3 nouvelles productions et une commande lyrique au moins tous les 3 ans, programmation de concerts avec au moins une commande tous les 3 ans / création de formes lyriques petites et moyennes adaptées aux tournées et aux lieux non spécifiquement lyriques</i>
Pour l'instant, 5 productions / an prévues de 2012 à 2014 dont une création chaque année
2. Académie
<i>Poursuivre le développement de l'Académie et accroître sa notoriété au plan international / conforter et développer l'Académie orchestre</i>
Développement du réseau ENOA dont l'Académie est tête de pont (développement plus qualitatif à présent: accroître la notoriété de l'Académie au plan européen et international), poursuite de la collaboration avec l'OJM, poursuite de la collaboration avec le GMEME
3. Dimension européenne
<i>Conforter le Festival et l'Académie comme pôles européens de référence</i>
Poursuite de la résidence du London Symphony Orchestra jusqu'en 2014 / Multiplicité de projets et de partenaires au niveau européen / rôle fédérateur du Festival par le biais des coproductions, des tournées et des activités prévues au sein d'ENOA / participation à différents réseaux européens / organisation de colloques et de rencontres européennes / spécificité du Festival d'Aix qui est à l'interface entre les dimensions régionale, nationale et européenne
4. Accessibilité du Festival
<i>Maintenir une politique tarifaire qui réserve un nombre important de places à un tarif accessible / organiser des événements gratuits et utiliser les nouvelles technologies offertes par le numérique</i>
Les tarifs et les offres sur les catégories 3 et 4 sont maintenus en 2012-2014 / événements gratuits et projections sur grand écran / relais médiatique et offre sur internet
5. Projet éducatif et culturel
<i>Développer et conforter le projet éducatif et culturel du Festival en direction du jeune public et des milieux scolaires / lui conférer une dimension nationale</i>
Le projet est mis en œuvre de manière pérenne dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'Education Nationale / numérisation des dossiers pédagogiques / poursuite de collaboration avec la compagnie Grenade - Josette Baïz et avec Benjamin Lunetta

Etat	Conseil Régional	Conseil Général	CPA	Ville d'Aix
Ecoles, collèges, lycées, internats d'excellence, université Aix-Marseille	Lycées, université Aix-Marseille	Collèges, université Aix-Marseille	Ecoles	Ecoles, conservatoire
6. Projet socio-artistique				
<i>Mettre en œuvre une politique socio-artistique créative avec les acteurs locaux</i>				
Développement du projet Passerelles				
7. Présence sur le territoire				
<i>Accroître la présence du Festival et de l'Académie dans le département et la région notamment en développant les collaborations avec les institutions culturelles locales</i>				
Concerts de l'Académie dans le département, collaboration avec le Bois de l'Aune, collaboration avec Musicatreize, concert de l'orchestre des jeunes à Marseille en 2011, coproduction de Clemenza di Tito avec l'Opéra de Marseille en 2011				
Institutions culturelles locales	Conseil Régional	Conseil Général	CPA	Ville
Musicatreize, GMEM, OJM, Compagnie Grenade, La Fabrik's, GTP, Jeu de Paume, Bois de l'Aune, Opéra de Toulon, Rencontres d'Arles, Festival d'Avignon, MP13, Seconde Nature, Anonymal, conservatoire,s etc.	Retransmission sur grand écran / tournée des jeunes voix lyriques et de l'orchestre des jeunes en région / développement de collaboration avec le Festival d'Avignon et les Rencontres Photographiques d'Arles	Retransmissions sur grand écran / tournée des jeunes voix lyriques et de l'orchestre des jeunes dans le Département	Collaboration avec le Bois de l'Aune / retransmissions sur grand écran	Retransmissions sur grand écran / accroître la visibilité du Festival dans la ville

Source : Auteur, données internes FIAL

Missions assignées au Festival d'Aix « Organiser chaque année le Festival autour d'une programmation de rayonnement international faisant une part significative à la création et à la créativité »

1. « Renforcer l'action de l'Académie européenne de musique [...] dont la mission de formation, de mise en situation et d'insertion professionnelle de jeunes artistes est essentielle. L'Académie renforcera son ancrage territorial régional et sa dimension européenne »
2. « Accroître la présence du Festival et de l'Académie dans le Département et la Région, notamment, en développant les collaborations avec les institutions culturelles locales et en maintenant une politique de coproductions et de tournées »
3. « Faire du Festival un pôle européen de référence, en s'appuyant notamment sur l'Académie, si possible en collaboration avec les grandes structures régionales telles que le Festival d'Avignon ; poursuivre la politique de coproductions et de tournées à l'échelle européenne ; participer à des réseaux européens et les coordonner ».
4. « Maintenir une politique de tarifs qui réserve un contingent important de places à prix accessibles. Organiser des événements ouverts au public autour de productions lyriques du Festival, notamment sur le territoire régional »
5. « Poursuivre la mise en œuvre de son projet d'éducation artistique et culturelle et d'élargissement des publics, notamment en accentuant les efforts réalisés en direction du jeune public et des milieux scolaires pendant et hors la période du Festival ».
6. Enfin, il convient de « mettre en œuvre une politique socio-artistique dans la continuité des actions initiées depuis 2009 dans le cadre du programme Passerelles [...]. Dans cette optique, le projet socio-artistique a pour objectif de renforcer son réseau local d'acteurs sociaux et d'associations, en tant que relais auprès des publics visés, et de développer les propositions dans leur diversité, leur méthodologie et leur durée ».

Source : convention pluriannuelle 2012-2014

La première mission renvoie à deux objectifs stratégiques forts : l'attractivité externe du territoire via un événement au rayonnement international ainsi que le soutien à la création (notamment contemporaine). Par la suite, la réponse apportée face aux objectifs publics relatifs à la formation artistique est mise en exergue, tout comme l'extension du territoire d'action du Festival à l'échelon européen. L'ancrage local est réaffirmé et complété par le nécessaire développement de réseaux. Le principe suivant renforce cette idée, en l'étendant à l'échelle européenne et en intégrant une notion de visibilité. Les deux missions suivantes s'inscrivent dans la lignée de la mission initiale du Ministère de démocratisation et d'accès à la culture, notamment à travers la question de la politique tarifaire. Au-delà, l'accompagnement en amont et les dispositifs de médiation sont fortement développés.

ANNEXE C5-12 - MONTANTS DES SUBVENTIONS PUBLIQUES HORS
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Institution publique	Etat	Commentaire
2012	3 668 000 €	Subvention imputée sur le programme 131 - "Création" de la mission "Culture" du budget de l'Etat. 250 000 € TTC en tant que subvention destinée au renforcement des fonds propres du Festival
2013	3 618 000 €	
2014	3 668 000 €	
TOTAL	10 954 000 €	
Institution publique	Région PACA	Commentaire
2012	441 000 €	Il s'agit du montant minimum auquel peuvent s'ajouter des subventions dont le montant dépend des projets et de la disponibilité des crédits au budget de la Région
2013	441 000 €	
2014	441 000 €	
TOTAL	1 323 000 €	
Institution publique	Département 13	Commentaire
2012	885 000 €	Il s'agit du montant minimum auquel peuvent s'ajouter des subventions dont le montant dépend des projets et de la disponibilité des crédits au budget du Département
2013	885 000 €	
2014	885 000 €	
TOTAL	2 655 000 €	
Institution publique	CPA	Commentaire
2012	691 500 €	RAS
2013	691 500 €	
2014	691 500 €	
TOTAL	2 074 500 €	
Institution publique	Aix-en-Provence	Commentaire
2012	1 205 000 €	Il s'agit du montant minimum auquel peuvent s'ajouter des subventions en fonction des crédits au budget de la commune (à titre indicatif, ces montants sont évalués à 15 000 € supplémentaires par an)
2013	1 205 000 €	
2014	1 205 000 €	
TOTAL	3 615 000 €	

Source : convention pluriannuelle 2012-2014

ANNEXE C5-13 - SUBVENTIONS PUBLIQUES D'INVESTISSEMENT

Etat	60 000 €
Région PACA	70 000 €
Département 13	70 000 €
CPA	80 000 €
Aix-en-Provence	80 000 €
TOTAL	360 000 €

Source : convention pluriannuelle 2012-2014

ANNEXE C5-14 - TROIS EVENEMENTS CULTURELS POUR UNE ACTIVATION
DES MULTIPLES FORMES DE PROXIMITE TERRITORIALE

PROXIMITE GEOGRAPHIQUE		
Par les Villages (PLV)	Picasso-Aix 2009 (PICASSO)	Festival d'Aix-en-Provence (FIAL)
<i>Proximité Géographique objective</i>		
<i>Proximité Géographique Ephémère</i>		
1. Transport gratuit entre deux villages (anecdotique)	1. Mise en place de moyens de transport sur la période événementielle 2. Signalétique 'événementielle' mise en place	1. Proximité géographique accrue entre les trois équipes du FIAL pendant la période événementielle 2. Mise en place de moyens de transport sur la période événementielle
<i>Proximité Géographique Structurelle</i>		
1. Adaptation des salles communales pour les représentations 2. Collectif d'acteurs culturels aixois 3. Public local	1. Ancrage des manifestations dans le patrimoine local (Château de Vauvenargues) 2. Une labellisation d'acteurs culturels locaux: ancrage dans le secteur culturel local 3. Développement d'infrastructure et de moyens de transports (parkings, dessertes, signalétique pérenne...)	1. Atelier de production à Venelles 2. Un public local de plus en plus touché 3. Des manifestations installées dans les lieux patrimoniaux du territoire 4. Ancrage local des activités socio-éducatives et de l'Académie 5. Ancrage local du personnel 6. Bureaux administratifs à l'Archevêché 7. Développement du mécénat régional et individuel
<i>Proximité Géographique Subjective</i>		
<i>Ancrage Territorial</i>		
1. Maillage du territoire / solidarité territoriale à l'échelon de l'intercommunalité 2. 'Customisation' des temps forts (vivier associatif local, spécificités du territoire local) 3. Des temps forts ancrés dans la vie locale pendant trois jours ... Mais... 4. Manque de co-construction et 'd'adéquation locale' 5. Limite du maillage et de la solidarité	1. Découverte de lieux, appropriation territoriale 2. Articulation de l'évènement autour de personnages 'du cru' 3. Fierté de la population locale 4. Un territoire de création ... Mais... 5. Campagne de communication déséquilibrée 6. Communes de la CPA 'exclues', 'marginalisées' 7. Manque d'implication global	1. Identification territoriale : changement de positionnement en interne 2. Naissance du festival dans un contexte local privilégié 3. Dispositifs orientés vers une visibilité et une communication à l'attention de la population locale 4. Ancrage méditerranéen: nouvelle orientation ... Mais... 5. Un ancrage aixois et pas communautaire 6. Festival à attractivité externe (déconnecté des réalités locales) 7. Limites de l'ancrage de l'atelier de production de Venelles
<i>Caractère itinérant</i>		
1. Itinérance 'villageoise' 2. Volonté de 'tourner' sur la CPA 3. Un projet 'suivi' sur le territoire, qui 'draine un public' (mais problème de jauge et proximité subie)	n.a.	1. Itinérance dans le cadre des projets socio-éducatifs 2. Retransmission sur écrans extérieurs dans la CPA 3. L'itinérance: une volonté difficile à mettre en place (rapport qualité/prix élevé). Formes plus modestes

Discrimination d'un 'dedans' par rapport à un 'dehors'		
<i>Externalités</i>		
Création d'emplois au sein du collectif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Attractivité externe (touristique) 2. Retombées économiques directes et indirectes 3. Retombées pérennes pour les territoires (aménagement, embellissement, réutilisation de matériel...) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Visibilité internationale 2. Attractivité externe (touristique) 3. Une 'marque' de prestige et d'excellence: image d'excellence artistique et culturelle du territoire 4. Retombées économiques directes et indirectes
<i>Interdépendance</i>		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Coproduction avec un appel à projet dans le Languedoc-Roussillon 2. MP2013 	<ol style="list-style-type: none"> 1. MP2013 2. Relations aux médias internationaux 3. Déclinaison d'une exposition parisienne (RMN) 4. Prêts d'œuvres auprès de musées internationaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Interdépendance avec les territoires proches (notamment MP13) 2. Développement d'une activité en Méditerranée 3. Equipe parisienne 4. Tournées, résidences et coproductions ancrées dans des partenariats internationaux 5. Appartenance à des réseaux européens et internationaux 6. Prise en compte conséquente des différents échelons institutionnels publics qui subventionnent le FIAL 7. Mécènes internationaux (entreprises et individus)
<i>Labels</i>		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réponse à l'appel à labellisation de MP2013 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Labellisation Picasso-Aix 2009 (63 projets labellisés) 2. Préfigure MP2013 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Labellisé MP2013

Source : Auteur

PROXIMITE ORGANISEE - LOGIQUE D'APPARTENANCE		
Par les Villages (PLV)	Picasso-Aix 2009 (PICASSO)	Festival d'Aix-en-Provence (FIAL)
Logique de réseau		
<i>Réseau marchand</i>		
<u>Prêt de matériel et mutualisation de moyens</u>		
1. Mutualisation de moyens techniques et humains avec les communes, prêt de salles communales 2. Création d'un collectif mutualisé 3. Mutualisation de compétences artistico-administratives	1. Mutualisation autour de projets artistiques (billetterie, matériel, etc.) - Cas du Château et de son PPP	1. Mutualisation de moyens autour des projets artistiques (moyens financiers, lieux de résidence ou de représentation, matériel...) 2. Réseau de mécènes et mise à disposition de ressources (financières et mobilières) 3. Liens étroits avec le GTP 4. Aide de la CPA (mise à disposition de bus, etc.)
<u>Entraide et échange d'information</u>		
1. Communication entre PLV et les communes 2. Convivialité et entraide au sein de PLV 3. Echanges artistiques dans la mixité 4. Investissement et aide sur les temps forts	1. Maintien d'un contact, d'une communication autour du projet	1. Liens formels et informels qui transcendent les frontières de la CPA 2. Réseau de mécènes (information, découverte, etc.)
<u>Promotion des parties prenantes</u>		
1. Promotion "informelle" 2. Promotion institutionnelle via les supports de communication	1. Partenariats médias 2. Visibilité des partenaires dans les supports de communication 3. Promotion de la CPA dans le champ artistique et culturel	1. Gestion de la communication et de la visibilité avec le GTP 2. Visibilité et promotion des mécènes 3. Promotion des différents partenaires
<i>Réseau non marchand</i>		
1. Un engagement politique qui ancre le réseau dans une logique non marchande militante, en quête de légitimité et de sens de leur action	1. Réflexion autour de la stratégie de label événementiel	1. Participation à des colloques, séminaires, conférences
<u>Croisement de réseaux</u>		
1. Diversité des membres de PLV 2. Croisements artistes / hommes politiques 3. Croisements PLV / tissu local	1. Croisements d'univers artistiques 2. Croisements entre artistes et milieu socioculturel (limités) 3. Croisement science / art 4. Croisement avec les mécènes	1. Croisement de réseaux dans le cadre des activités pédagogiques et socio-éducatives 2. Croisement avec les mécènes 3. Croisement avec des grandes institutions y compris extraterritoriales autour de projets artistiques

Logique de groupe		
<i>Sentiment d'appartenance</i>		
<p>1. Sentiment d'appartenance autour d'un projet collectif, partagé, souhaité</p> <p>2. Sentiment de reconnaissance des amateurs, d'appartenance à un monde artistique</p> <p>... Mais...</p> <p>1. Diversité complexe à gérer</p> <p>2. Réseau fermé</p> <p>3. Manque de légitimité</p>	<p>1. Fierté autour de la réussite du projet</p> <p>... Mais...</p> <p>1. Manque de confiance dans les personnes ressources / manque de légitimité des services moteurs</p>	<p>1. Sentiment d'appartenance à la 'maison' fort</p> <p>2. Le travail managérial autour des valeurs a porté ses fruits en termes de sentiment d'appartenance</p> <p>... Mais...</p> <p>1. Trois ambiances très différentes au sein des équipes du FIAL</p>
<i>Valeurs communes</i>		
<p>1. Le collectif autour d'un projet qui a du sens</p> <p>2. La participation</p> <p>... Mais...</p> <p>1. Difficultés dans la mise en pratique (essoufflement du système)</p>	n.a.	<p>1. La définition des valeurs: un outil de management</p> <p>2. Travail sur l'appropriation globale de ces valeurs (diffusion dans l'organisation)</p> <p>3. Culture d'entreprise</p>
<i>Formalisation des coordinations</i>		
<i>Procédures contractuelles</i>		
<p>1. Absence de structuration, pérennisation des partenariats engagés sur les communes</p>	<p>1. Partenariats médias</p> <p>2. Convention avec la RMN, coproducteur</p> <p>3. Convention tripartite Ville d'Aix - Rectorat - DRAC</p> <p>3. Partenariat avec la propriétaire du Château</p> <p>4. Un manque global de partenariats durables au niveau des acteurs culturels</p>	<p>1. DSP avec le GTP</p> <p>2. Partenariats dans le cadre de projets artistiques</p> <p>3. Partenariats financiers (mécènes et Pasino)</p> <p>4. Partenariats institutionnels hors champ artistique</p>
<i>Financements croisés</i>		
<p>1. Dépendance financière à la CPA</p> <p>2. Conflit Aix/CPA</p>	<p>1. Manque de financement malgré le processus de labellisation</p> <p>2. Portage principal: CPA</p>	<p>1. Croisement de missions multiples...</p> <p>2. La convention multipartite devenant un outil stratégique d'ajustement et de réorientation pour le FIAL</p> <p>3. Financements croisés à tous les échelons avec une prédominance de l'État</p>
<i>Intégration des partenaires dans les instances décisionnaires</i>		
<p>1. Présence d'élus et de techniciens du territoire dans le Comité de coproduction</p>	<p>1. Comité de labellisation multipartite / multi-institutions</p>	<p>1. Composition du CA intégrant les partenaires institutionnels</p> <p>2. Relais en interne via le Comité de Direction qui conserve une grande marge de manœuvre</p>

Source : Auteur

PROXIMITE ORGANISEE - LOGIQUE DE SIMILITUDE		
Par les Villages (PLV)	Picasso-Aix 2009 (PICASSO)	Festival d'Aix-en-Provence (FIAL)
Corpus d'institutions et de règles		
<i>Système de valeur de la communauté locale</i>		
1. Redéfinition de la programmation culturelle communale	1. Opération ponctuelle qui améliore les rapports Aix-CPA	1. Participe de la définition d'une ligne culturelle locale
<i>Normes culturelles locales</i>		
1. Critères d'évaluation artistique (comité de coproduction) 2. Programmation contemporaine	1. Critères d'évaluation artistiques (labellisation) 2. Accorder une place prépondérante à l'art contemporain sur le territoire	1. La culture d'excellence 2. Vision renouvelée de l'art lyrique (contemporaine)
<i>Institutions supports</i>		
1. Relais culturel 2. Aix-CPA	1. Musée Granet 2. Aix-CPA	1. Institutions de même envergure / renommée (Vigies culturelles entre autres)
Modes de coordination des acteurs		
<i>Un territoire ancré dans des relations partenariales</i>		
1. Intégration du vivier associatif local	1. Dynamique territoriale autour du projet artistique 2. Mobilisation des personnes relais (citoyens, enfants, commerçants, taxis, etc.)	1. Fédération / dynamique de collaboration avec de multiples partenaires 2. Partenariats avec des opérateurs d'envergure 3. Dynamique au-delà de l'activité festivalière
<i>Manque de dynamique territoriale</i>		
1. Démystification de la co-construction du temps fort 2. Manque d'intégration du vivier local 3. Concurrence intra-collectif	1. Manque d'intégration des parties prenantes territoriales 2. Logique concurrentielle sur la labellisation / subvention	1. Effet 'distantiateur' du FIAL 2. Répartition budgétaire (institutions publiques et mécènes) déséquilibrée en faveur du FIAL 3. Concurrence dans le secteur culturel à l'échelle du FIAL
Processus de renforcement institutionnel		
<i>Changement et apprentissage</i>		
1. Cadre d'apprentissage des métiers artistiques / apprentissage mutuel via la diversité des membres	1. Répondre à une commande publique pour les acteurs culturels 2. Être producteur d'un événement pour la CPA 3. Amélioration des outils de gestion	1. Culture hors les murs 2. Découverte des coulisses de l'Art Lyrique 3. Travail collectif avec la Région et d'autres institutions autour de la gestion prévisionnelle des emplois
<i>Effet d'expérience</i>		
1. Expérience partagée dans le Groupe du 27 2. Amélioration des manifestations au fil des années	1. Effet d'expérience handicapant avec Cézanne 2006	1. Inscription dans les trajectoires passées mais évolution 2. Evolution lente de l'image (ancrée dans des expériences passées)
<i>Effet de mimétisme</i>		
1. Mariage de professionnels et d'amateurs	n.a.	1. Modèle d'excellence 2. Actions pilotes dans les domaines pédagogique et socioculturel 3. Effet de mimétisme / chef de file dans les partenariats engagés

PROXIMITE ORGANISEE - LOGIQUE DE SIMILITUDE		
Par les Villages (PLV)	Picasso-Aix 2009 (PICASSO)	Festival d'Aix-en-Provence (FIAL)
<i>Confiance</i>		
1. Confiance accrue des élus et techniciens de la CPA	n.a.	1. Confiance du public et des partenaires pour une prise de risque accrue
<i>Catalyse</i>		
1. Vecteur d'incitation à l'ouverture et au changement	1. Catalyseur de subventions et de retombées économiques (donne de l'élan au secteur associatif) 2. Catalyseur de projets autour d'une thématique	1. Fédérateur, draine des réseaux et des projets, permet des croisements

Source : Auteur

PROXIMITE ORGANISEE - LOGIQUE SOCIETALE		
Par les Villages (PLV)	Picasso-Aix 2009 (PICASSO)	Festival d'Aix-en-Provence (FIAL)
<i>Perméabilité</i>		
1. Perméabilité d'un système économique (PLV) à une activité non économique (intégration des acteurs locaux)	1. Financement de guide pour les enfants via les mécènes	1. Mise en place de vrais parcours pédagogiques et socio-artistiques 2. Le FIAL sort de ses prérogatives 3. Le FIAL s'appuie sur les ateliers et pré-générales pour sensibiliser 4. Emergence d'un nouveau business modèle
<i>Logique citoyenne</i>		
<i>Besoins des citoyens</i>		
1. Rencontre avec le public des villages (réponses aux attentes et stimulation) 2. Lutte contre la cité-dortoir	1. Intégration de la population locale, les ambassadeurs 2. Garantie de la sécurité et de la tranquillité de la population locale 3. Ouverture vers les besoins des scolaires	1. Mise en place de dispositifs où l'individu est actif 2. Effort de mobilisation de la population local 3. Evolution de la politique tarifaire (jugée encore insuffisante)
<i>Démocratie participative</i>		
1. Vecteur de confrontation et d'échange 2. Mécénat populaire (en projet)	n.a.	1. Mécénat individuel 2. Débat civique / faire réfléchir le spectateur 3. La pratique culturelle 'change l'individu'
<i>Accès à la culture</i>		
1. PLV vient au public des villages avec une forme artistique contemporaine 2. Diversité des spectacles proposés: élargissement du public 3. Gratuité	1. Volet pédagogique fort 2. Approche plus accessible de l'œuvre de Picasso 3. Manque d'intégration des acteurs socio-culturels	1. Actions pédagogiques et socio-artistiques 2. Actions gratuites et/ou hors-les-murs 3. Politique tarifaire 4. Communication
<i>Accompagnement en amont</i>		
1. Sensibilisation en amont via les bâteleurs (paladins) 2. Ligne culturelle et éducative 3. Intégration du vivier local en amont avec une sensibilisation (résultats mitigés)	1. Sensibilisation dans le cadre du parcours pédagogique	1. Mise en place d'ateliers et d'activités sur le long terme 2. Développement artistique via les activités pédagogiques et socio-artistiques 3. Sensibilisation du public au sens large (population, mécènes, public du festival)
<i>Lien social</i>		
1. Convivialité, aspect festif du temps fort 2. Liens durables 3. Mélanges, échanges et rencontres	1. Lien social dans le cadre des activités menées par les acteurs socioculturels	1. Renforcement du lien social dans le cadre des performances hors les murs 2. Lien intergénérationnel 3. lien entre mécènes régionaux

Source : Auteur

ANNEXE C5-15 - TABLEAU DE FREQUENCES DU CODE 2 - PROXIMITE
TERRITORIALE

Code 2 - Proximité Territoriale	Fréquence totale %	PLV fréquence en %	Picasso fréquence en %	FIAL fréquence en %
C.2.1. Proximité Géographique	19,79¹⁶	12,89	22,58	27,00
<i>C.2.1.1. Proximité Géographique objective</i>	25,92	17,86	22,62	32,26
C.2.1.1.1. Proximité Géographique Ephémère	30,30 ¹⁷	10,00	57,89	28,33
C.2.1.1.2. Proximité Géographique Structurelle	69,70	90,00	42,11	71,67
<i>C.2.1.2. Proximité Géographique subjective</i>	45,29	74,11	45,24	27,96
C.2.1.2.1. Ancrage territorial	65,32	45,78	100,00	71,15
<i>Ancrage territorial perçu</i>	69,03	71,05	73,68	62,16
<i>Ancrage perçu comme insuffisant</i>	30,97	28,95	26,32	37,84
C.2.1.2.2. Caractère itinérant	34,68	54,22	0,00	28,85
<i>Caractère itinérant perçu comme positif</i>	81,67	75,56	0,00	100,00
<i>Perception d'une proximité subie</i>	18,33	24,44	0,00	0,00
<i>C.2.1.3. Discrimination: "un dedans et un dehors"</i>	28,80	8,04	32,14	39,78
C.2.1.3.1. Externalités	34,55	11,11	44,44	33,78
C.2.1.3.2. Interdépendance	55,45	77,78	25,93	63,51
C.2.1.3.3. Labels	10,00	11,11	29,63	2,70
C.2.2. Proximité Organisée - Logique d'appartenance	41,04	51,32	31,18	33,38
<i>C.2.2.1. Logique de réseau</i>	44,07	53,36	26,72	34,78
C.2.2.1.1. Réseau professionnel	73,35	81,09	61,29	55,00
C.2.2.1.1.1. Réseau professionnel marchand	67,19	61,66	78,95	86,36
C.2.2.1.1.1.1. Prêt de matériel, mutualisation de moyens	44,77	47,90	13,33	47,37
C.2.2.1.1.1.2. Entraide et échange d'information	36,05	44,54	13,33	18,42
C.2.2.1.1.1.3. Promotion des parties prenantes	19,19	7,56	73,33	34,21
C.2.2.1.1.2. Réseau professionnel non-marchand	32,81	38,34	21,05	13,64
C.2.2.1.1.2.1. Militantisme	47,62	51,35	0,00	33,33
C.2.2.1.1.2.2. Légitimité	25,00	24,32	75,00	0,00
C.2.2.1.1.2.3. Réflexion	27,38	24,32	25,00	66,67
C.2.2.1.2. Croisement de réseaux	26,65	18,91	38,71	45,00
<i>C.2.2.2. Logique de groupe</i>	30,05	41,03	13,79	16,96
C.2.2.2.1. Sentiment d'appartenance	47,06	50,27	43,75	33,33
<i>Sentiment perçu comme positif</i>	42,86	41,30	14,29	69,23
Gestion complexe du groupe	57,14	58,70	85,71	30,77

¹⁶ La somme des pourcentages par niveau de code est égale à 100% par rapport au code de niveau supérieur. Pour exemple : au regard des quatre formes de proximité analysées, la proximité géographique représente 19,79% en moyenne des unités de sens. Les colonnes suivantes permettent de mesurer l'écart en fonction des événements étudiés.

¹⁷ De même, à un niveau inférieur ce chiffre s'interprète de la manière suivante : au sein des unités de sens relatives à la proximité géographique objective, 30,3% relève d'une logique éphémère (contre 69,7% pour une logique structurelle. La somme est égale à 100%).

Code 2 - Proximité Territoriale	Fréquence totale %	PLV fréquence en %	Picasso fréquence en %	FIAL fréquence en %
C.2.2.2.2. Valeurs communes	25,21	21,31	0,00	53,85
Valeurs partagées	68,33	51,28	0,00	100,00
Essoufflement du système participatif	31,67	48,72	0,00	0,00
C.2.2.2.3. Dynamique collective organisationnelle	27,73	28,42	56,25	12,82
Dynamique perçue comme positive	56,06	63,46	0,00	80,00
Absence ou manque de dynamique	43,94	36,54	100,00	20,00
<i>C.2.2.3. Formalisation des coordinations</i>	25,88	5,61	59,48	48,26
C.2.2.3.1. Procédures contractuelles	36,10	12,00	69,57	20,72
Présence de procédures	82,43	0,00	81,25	95,65
Absences de procédures	17,57	100,00	18,75	4,35
C.2.2.3.2. Financements croisés	50,73	80,00	27,54	58,56
C.2.2.3.3. Intégration des partenaires dans les instances décisionnaires	13,17	8,00	2,90	20,72
C.2.3. Proximité Organisée - Logique de similitude	23,52	19,91	36,83	20,90
<i>C.2.3.1. Corpus d'institutions et de règles</i>	33,26	44,51	32,12	20,83
C.2.3.1.1. Système de valeur de la communauté locale	41,06	67,53	11,36	16,67
C.2.3.1.2. Normes culturelles locales	23,84	23,38	4,55	53,33
C.2.3.1.3. Institutions supports	35,10	9,09	84,09	30,00
<i>C.2.3.2. Modes de coordination des acteurs</i>	33,04	21,97	36,50	43,06
C.2.3.2.1. Relations partenariales à l'échelle du territoire	62,67	23,68	86,00	67,74
C.2.3.2.2. Manque de dynamique territoriale	37,33	76,32	14,00	32,26
<i>C.2.3.3. Processus de renforcement institutionnel</i>	33,70	33,53	31,39	36,11
C.2.3.3.1. Changement et apprentissage	18,30	32,76	11,63	7,69
C.2.3.3.2. Effet d'expérience	35,29	22,41	48,84	38,46
C.2.3.3.3. Effet de mimétisme	8,50	5,17	0,00	19,23
C.2.3.3.4. Effet catalyseur	26,14	17,24	39,53	25,00
C.2.3.3.5. Confiance	11,76	22,41	0,00	9,62
C.2.4. Logique Sociétale	15,65	15,88	9,41	18,72
<i>C.2.4.1. Perméabilité</i>	14,90	7,97	8,57	24,03
<i>C.2.4.2. Logique citoyenne</i>	85,10	92,03	91,43	75,97
C.2.4.2.1. Besoins citoyens	19,46	19,69	28,13	16,33
C.2.4.2.2. Démocratie participative (Bertrand et Moquay 2004)	8,56	8,66	0,00	11,22
C.2.4.2.3. Accès à la culture	30,74	26,77	50,00	29,59
C.2.4.2.4. Accompagnement en amont, sensibilisation	20,23	14,96	15,63	28,57
C.2.4.2.5. Lien social	21,01	29,92	6,25	14,29

Source : Auteur

Les statistiques descriptives telles qu'employées dans cette recherche peuvent être définies comme l'art de perdre de nombreux chiffres pour en obtenir de nouveaux. Il s'agit ici de s'intéresser à l'un des fondamentaux de la statistique descriptive : la mesure de la dispersion. Les mesures de dispersion nous indiquent jusqu'à quel point les observations se concentrent plus ou moins autour de la moyenne dans un échantillon. Cette notion de dispersion s'apparente étroitement à la variabilité du caractère mesuré. Dans un groupe, plus il y a de variabilité des scores, plus ceux-ci se dispersent en haut et en bas de la moyenne. À l'inverse, les distributions de scores qui manifestent peu de variabilité se caractérisent par une forte concentration des scores à proximité de la moyenne. C'est donc bien ce type d'analyse qui va nous permettre de déterminer si l'approche fonctionnelle des événements culturels est pertinente.

Avant même d'utiliser des indices plus précis d'analyse de la dispersion, nous avons eu recours à l'utilisation de fréquences et de fréquences cumulées afin de faire apparaître les premiers résultats relatifs aux différents niveaux de code :

- La fréquence f_i de la classes i ou de la modalité x_i est le rapport f_i/N (où N correspond à l'effectif total), la fréquence d'une classe est un nombre de l'intervalle $[0 ; 1]$;
- La fréquence cumulée d'une modalité est la somme des fréquences des modalités qui lui sont inférieures ou égales.

Il a ensuite été question de calculer la moyenne. Cette dernière peut être formulée de la manière suivante :

$$\bar{x} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n x_i$$

Ces premiers calculs sont indispensables pour aller plus avant dans l'analyse de la base de données.

De nombreux indices de mesure de la dispersion s'offraient à nous. Et notamment l'étendue qui, si elle reste très sensible aux valeurs extrêmes, permet d'obtenir une première vision intéressante. Dans notre cas, nous avons dans un premier temps calculé les écarts à la moyenne et considéré que ceux qui étaient supérieurs à 5 points en valeur absolue pouvaient être interprétés comme des éléments discriminants. Par suite, nous avons appliqué la formule de l'écart-type.

« *L'écart-type sert à mesurer la dispersion, ou l'étalement, d'un ensemble de valeurs autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène*¹⁸ » (INSEE). Il s'agit de la mesure de dispersion la plus populaire (*standard deviation* en anglais). Si l'on parle souvent de l'écart-type, il convient de rappeler qu'il correspond à la racine carrée de la variance. Cette dernière est cependant moins utilisée en ce que son interprétation est moins naturelle puisqu'elle n'est plus sur la même échelle que les observations initiales (elle est calculée à partir des écarts à la moyenne au carré).

¹⁸ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/ecart-type.htm>.

La fonction de l'écart-type est la suivante :

$$s = \sqrt{\frac{\sum_{i=1}^k (x_i - \bar{x})^2 f_i}{n - 1}}$$

Où s est l'écart-type d'un échantillon de taille n.

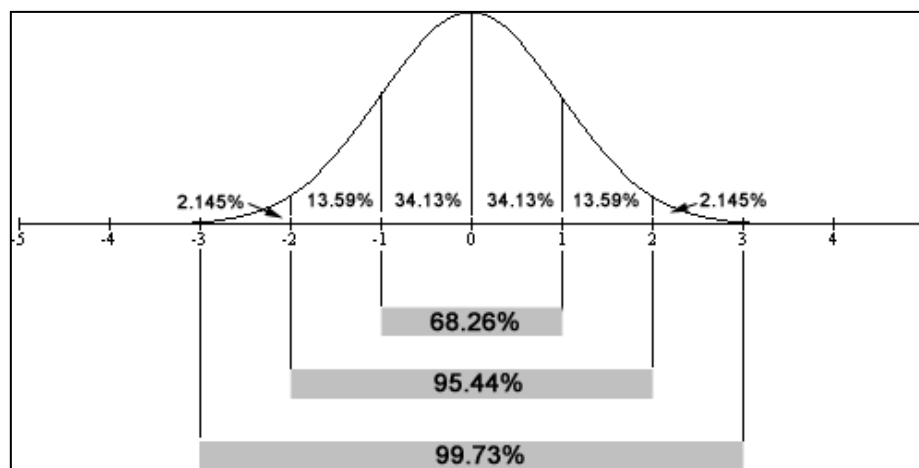
Sachant que l'écart-type d'une population de taille N est symbolisée de la manière suivante :

$$\sigma = \sqrt{\frac{\sum_{i=1}^N (x_i - \mu)^2}{N}}$$

Parmi les propriétés intéressantes de l'écart-type, il convient de noter qu'il s'agit d'un indice de dispersion qui tient compte de l'ensemble des données et propose une valeur exprimée dans la même échelle que les scores originaux. Il représente l'écart moyen de chaque score de l'échantillon à la moyenne.

Au-delà, et c'est là l'intérêt de l'écart-type dans cette recherche, dans une distribution normale, cet indice devient un point de coupure qui nous informe sur la proportion des scores attendus dans telle ou telle zone de la distribution. En fonction du nombre d'écart-types additionnés à la moyenne, l'on retrouve un pourcentage plus ou moins élevé des scores dans la zone délimitée. Dans le cadre de cette recherche, nous avons décidé de considérer comme significatifs les résultats qui s'éloignent à +/- 1 écart-type de la moyenne.

FIGURE 1- DISTRIBUTION DES SCORES SUR UNE DISTRIBUTION NORMALE¹⁹



¹⁹ <http://www.uqtr.ca/cours/srp-6018/s3/dispersion.htm>.

ANNEXE C5-17 - ANALYSE GLOBALE DE LA DISPERSION : ECARTS-TYPE²⁰

Code 2 - Proximité Territoriale (nombre de références) ²¹	PLV fréquence en %	Picasso fréquence en %	FIAL fréquence en %	Moyenne des fréquences	Ecart-type
C.2.1.1.1. Proximité Géographique Ephémère	0,23	2,96	2,47	1,55	1,20
C.2.1.1.2. Proximité Géographique Structurelle	2,07	2,15	6,24	3,58	1,95
C.2.1.2.1. Ancrage territorial	4,37	10,22	5,37	5,85	2,58
C.2.1.2.2. Caractère itinérant	5,18	0,00	2,18	3,11	2,15
C.2.1.3.1. Externalités	0,12	3,23	3,63	1,97	1,58
C.2.1.3.2. Interdépendance	0,81	1,88	6,82	3,16	2,62
C.2.1.3.3. Labels	0,12	2,15	0,29	0,57	0,93
C.2.2.1.1.1. Réseau professionnel marchand	13,69	4,03	5,52	8,91	4,29
C.2.2.1.1.2. Réseau professionnel non-marchand	8,52	1,08	0,87	4,35	3,58
C.2.2.1.2. Croisement de réseaux	5,18	3,23	5,22	4,82	0,94
C.2.2.2.1. Sentiment d'appartenance	10,59	1,88	1,89	5,80	4,13
C.2.2.2.2. Valeurs communes	4,49	0,00	3,05	3,11	1,89
C.2.2.2.3. Dynamique collective organisationnelle	5,98	2,42	0,73	3,42	2,20
C.2.2.3.1. Procédures contractuelles	0,35	12,90	3,34	3,83	5,42
C.2.2.3.2. Financements croisés	2,30	5,11	9,43	5,39	2,94
C.2.2.3.3. Intégration des partenaires dans les instances décisionnaires	0,23	0,54	3,34	1,40	1,40
C.2.3.1.1. Système de valeur de la communauté	5,98	1,34	0,73	3,21	2,36
C.2.3.1.2. Normes culturelles locales	2,07	0,54	2,32	1,87	0,80
C.2.3.1.3. Institutions supports	0,81	9,95	1,31	2,75	4,24
C.2.3.2.1. Relations partenariales échelle territoire	1,04	11,56	6,10	4,87	4,35
C.2.3.2.2. Manque de dynamique territoriale	3,34	1,88	2,90	2,90	0,62
C.2.3.3.1. Changement et apprentissage	2,19	1,34	0,58	1,45	0,66
C.2.3.3.2. Effet d'expérience	1,50	5,65	2,90	2,80	1,74
C.2.3.3.3. Effet de mimétisme	0,35	0,00	1,45	0,67	0,62
C.2.3.3.4. Effet catalyseur	1,15	4,57	1,89	2,07	1,49
C.2.3.3.5. Confiance	1,50	0,00	0,73	0,93	0,62
<i>C.2.4.1. Perméabilité</i>	1,27	0,81	4,50	2,33	1,64
C.2.4.2.1. Besoins citoyens	2,88	2,42	2,32	2,59	0,24
C.2.4.2.2. Démocratie participative	1,27	0,00	1,60	1,14	0,69
C.2.4.2.3. Accès à la culture	3,91	4,30	4,21	4,09	0,17
C.2.4.2.4. Accompagnement, sensibilisation	2,19	1,34	4,06	2,69	1,14
C.2.4.2.5. Lien social	4,37	0,54	2,03	2,80	1,60
<i>Moyenne</i>	3,13	3,13	3,13	3,13	
<i>Ecart type</i>	3,13	3,42	2,12	1,75	

Source : Auteur

²⁰ En gras, les résultats significatifs à l'horizontal, en rouge à la verticale. En gris, les résultats inférieurs à la moyenne qui ont attiré notre attention, en bordeaux, les résultats positifs.

²¹ Le code couleur appliqué dans cette colonne permet de distinguer les quatre formes de proximité : géographique, organisée-appartenance, organisée-similitude et organisée-sociétale.

ANNEXE C5-18 - ANALYSE 'VERTICALE' DES ECART-TYPES

Code 2 - Proximité Territoriale	PLV fréquence en %	Picasso fréquence en %	FIAL fréquence en %
C.2.1.1.1. Proximité Géographique Ephémère			
C.2.1.1.2. Proximité Géographique Structurale			6,24
C.2.1.2.1. Ancrage territorial		10,22	5,37
C.2.1.2.2. Caractère itinérant			
C.2.1.3.1. Externalités			
C.2.1.3.2. Interdépendance			6,82
C.2.1.3.3. Labels			0,29
C.2.2.1.1.1. Réseau professionnel marchand	13,69		5,52
C.2.2.1.1.2. Réseau professionnel non-marchand	8,52		0,87
C.2.2.1.2. Croisement de réseaux			
C.2.2.2.1. Sentiment d'appartenance	10,59		
C.2.2.2.2. Valeurs communes			
C.2.2.2.3. Dynamique collective organisationnelle			0,73
C.2.2.3.1. Procédures contractuelles		12,90	
C.2.2.3.2. Financements croisés			9,43
C.2.2.3.3. Intégration des partenaires dans les instances décisionnaires			
C.2.3.1.1. Système de valeur de la communauté locale			0,73
C.2.3.1.2. Normes culturelles locales			
C.2.3.1.3. Institutions supports		9,95	
C.2.3.2.1. Relations partenariales à l'échelle du territoire		11,56	6,10
C.2.3.2.2. Manque de dynamique territoriale			
C.2.3.3.1. Changement et apprentissage			0,58
C.2.3.3.2. Effet d'expérience			
C.2.3.3.3. Effet de mimétisme			
C.2.3.3.4. Effet catalyseur			
C.2.3.3.5. Confiance			0,73
<i>C.2.4.1. Perméabilité</i>			
C.2.4.2.1. Besoins citoyens			
C.2.4.2.2. Démocratie participative			
C.2.4.2.3. Accès à la culture			
C.2.4.2.4. Accompagnement en amont, sensibilisation			
C.2.4.2.5. Lien social			

Moyenne PLV : 3.13% ; écart-type : 3.13 → Borne inférieure : 0 ; borne supérieure : 6.26

Moyenne Picasso : 3.13%, écart-types : 3.42 → Borne inférieure : -0.29 ; borne supérieure : 6.54

Moyenne FIAL : 3.13% ; écart-type : 1.75 → Borne inférieure : 1.38 ; borne supérieure : 4.87

Source : Auteur

ANNEXE C5-19 - ANALYSE 'HORIZONTALE' DES ECART-TYPES

Code 2 - Proximité Territoriale	PLV fréquence en %	Picasso fréquence en %	FIAL fréquence en %
C.2.1.1.1. Proximité Géographique Ephémère	0,23	2,96	
C.2.1.1.2. Proximité Géographique Structurelle			6,24
C.2.1.2.1. Ancrage territorial		10,22	
C.2.1.2.2. Caractère itinérant		0,00	
C.2.1.3.1. Externalités	0,12		3,63
C.2.1.3.2. Interdépendance			
C.2.1.3.3. Labels		2,15	
C.2.2.1.1.1. Réseau professionnel marchand	13,69	4,03	
C.2.2.1.1.2. Réseau professionnel non-marchand	8,52		
C.2.2.1.2. Croisement de réseaux		3,23	
C.2.2.2.1. Sentiment d'appartenance	10,59		
C.2.2.2.2. Valeurs communes		0,00	
C.2.2.2.3. Dynamique collective organisationnelle	5,98		0,73
C.2.2.3.1. Procédures contractuelles		12,90	
C.2.2.3.2. Financements croisés	2,30		9,43
C.2.2.3.3. Intégration des partenaires dans les instances décisionnaires			3,34
C.2.3.1.1. Système de valeur de la communauté locale	5,98		0,73
C.2.3.1.2. Normes culturelles locales		0,54	
C.2.3.1.3. Institutions supports		9,95	
C.2.3.2.1. Relations partenariales à l'échelle du territoire		11,56	
C.2.3.2.2. Manque de dynamique territoriale		1,88	
C.2.3.3.1. Changement et apprentissage	2,19		0,58
C.2.3.3.2. Effet d'expérience		5,65	
C.2.3.3.3. Effet de mimétisme		0,00	1,45
C.2.3.3.4. Effet catalyseur		4,57	
C.2.3.3.5. Confiance		0,00	
<i>C.2.4.1. Perméabilité</i>			4,50
C.2.4.2.1. Besoins citoyens	2,88		2,32
C.2.4.2.2. Démocratie participative		0,00	
C.2.4.2.3. Accès à la culture	3,91	4,30	
C.2.4.2.4. Accompagnement en amont, sensibilisation		1,34	4,06
C.2.4.2.5. Lien social		0,54	

*Les calculs s'effectuent ici par ligne. Exemple pour le code C.2.1.1.1. Proximité Géographique Ephémère : Moyenne : 1.55% ; écart-type : 1.2 → Borne inférieure : 0.36 ; borne supérieure : 2.75
Les résultats significatifs dans ce cas sont : Picasso qui active de manière significative la proximité géographique éphémère (2.96%) ; PLV qui se situe significativement en dessous de la borne inférieure (0.23%).*

Source : Auteur

ANNEXE C5-20 QUAND L'ACTIVATION DES POTENTIELS DE PROXIMITE
RENFORCE L'ATTRACTIVITE

L'activation des potentiels de proximité territoriale...	... pour un renforcement des dimensions de l'attractivité territoriale durable
<i>PROXIMITE GEOGRAPHIQUE</i>	
Proximité géographique éphémère	Animation du territoire (OSC - Amélioration du cadre de vie)
Proximité géographique structurelle	Définition du territoire d'action (OP - Construction de l'action publique) Effets économiques ainsi que sur l'innovation et la créativité territoriale (OE - Pérennité du modèle de développement économique)
Ancrage territorial	Valorisation du patrimoine local (OP - Pérennité de la mission d'intérêt général) Identité et ancrage local (OSC - Renforcement de la cohésion sociale)
Caractère itinérant	Irrigation et maillage du territoire institutionnel (OP - Construction de l'action publique) Animation du territoire (OSC - Amélioration du cadre de vie)
Discrimination - Externalités	Effets économiques ainsi que sur l'innovation et la créativité territoriale (OE - Pérennité du modèle de développement économique) Développement du marketing territorial (OE)
Discrimination - Interdépendance	Définition du territoire d'action (OP - Construction de l'action publique) Effets économiques ainsi que sur l'innovation et la créativité territoriale (OE - Pérennité du modèle de développement économique) Développement du marketing territorial (OE)
Discrimination - Labels	Développement du marketing territorial (OE)
<i>PROXIMITE ORGANISEE - LOGIQUE D'APPARTENANCE</i>	
Réseau professionnel marchand - mutualisation	Structuration et professionnalisation du champ (OS)
Réseau professionnel marchand - entraide et échange d'information	
Réseau professionnel marchand - promotion des PP	
Réseau professionnel non marchand	Logiques d'apprentissage et de reconnaissance des métiers artistiques (OS - Professionnalisation du champ)
Croisement des réseaux	Pérennité / renforcement du système de gouvernance (OP)
Sentiment d'appartenance au groupe	Structuration et professionnalisation du champ (OS)
Valeurs communes dans le groupe	
Procédures contractuelles	Structuration du champ (OS)
Financements croisés	Structuration du champ (OS) Pérennité / renforcement du système de gouvernance (OP)
Intégration des partenaires dans les instances décisionnaires	Pérennité / renforcement du système de gouvernance (OP)
<i>PROXIMITE ORGANISEE - LOGIQUE DE SIMILITUDE</i>	
Système de valeur de la communauté locale	Renforcement de la démarche stratégique globale (visibilité, lisibilité, cohérence) (OP) Appropriation du projet par les PP (OP - Renforcement du système de gouvernance)
Normes culturelles locales	Soutien à la création (OP - Pérennité de la mission d'intérêt

L'activation des potentiels de proximité territoriale...	... pour un renforcement des dimensions de l'attractivité territoriale durable
	général)
Institutions supports	Structuration du champ à l'échelle du territoire (OS - Structuration du champ culturel)
Modes de coordination partenariaux	Pérennité / renforcement du système de gouvernance (OP)
Manque de dynamique territoriale	
Processus de renforcement	Continuité / cohérence des politiques (OP - Renforcement de la démarche stratégique globale) Structuration et professionnalisation du champ (OS) Pérennité / renforcement du système de gouvernance (OP)
<i>PROXIMITE ORGANISEE - LOGIQUE SOCIETALE</i>	
Perméabilité	Objectifs socio-citoyens (OSC)
Logique citoyenne - besoins citoyens	Cohérence de la démarche stratégique globale (OP - Renforcement de la démarche stratégique globale) Objectifs socio-citoyens (OSC)
Logique citoyenne - démocratie participative	Démocratie locale (OSC - Formation de l'individu-citoyen)
Logique citoyenne - accès à la culture	Démocratisation culturelle (OP - Pérennité de la mission d'intérêt général) Formation de l'individu-citoyen (OSC)
Logique citoyenne - accompagnement en amont	
Logique citoyenne - lien social	Renforcement de la cohésion sociale (OSC)

Source : Auteur

**ANNEXES CHAPITRE 6. LA GESTION DU PORTEFEUILLE
D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS : UN MANAGEMENT DE PROJETS ET
D'ACTEURS CULTURELS**

**ANNEXE C6-1 - PRESENTATION DES CODES DE NIVEAU 2 APPARTENANT AU
CODE 3. LA GESTION DES PARTIES PRENANTES DU PORTEFEUILLE
TERRITORIAL D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS**

Code 3 - La gestion des parties prenantes du portefeuille territorial d'événements culturels	
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.3.1. Les modèles économiques dans le secteur culturel	La problématique du modèle économique dans le secteur culturel renvoie à l'ensemble des spécificités dans la chaîne de production d'un bien culturel (Benghozi 2006b)
C.3.2. Le développement du management événementiel	Institutionnalisation académique du management événementiel dans les années 90 (Getz 2008). Dès les années 70, développement en France de l'évènement culturel (Dechartre 1998)
C.3.3. Une secteur public ancré dans des relations de pouvoir spécifiques	Système hiérarchique / tête bicéphale ; dépendance financière ; la gestion en régie directe
C.3.4. La recherche d'un leadership territorial	Le leadership territorial au-delà du pouvoir décisionnel (Le Bart 2003)

Source : Auteur

ANNEXE C6-2 - GRILLE DE CODAGE - CODE 3 - LA GESTION DES PARTIES
PRENANTES DU PORTEFEUILLE TERRITORIAL D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS

La grille de codage apparaît dans sa forme la plus aboutie après de nombreux retours entre la littérature et le terrain ainsi que des discussions dans le cadre du double-codage. Si les fondements mêmes de la grille de codage (les nœuds parents) restent ancrés dans les éléments de littérature évoqués dans la première partie de cette thèse, les sous-catégories émergentes ont permis de moduler et d'affiner largement la grille préconstruite. La grille de codage s'articule autour de trois codes de niveau 1 puis de codes de niveaux inférieurs. Cette annexe présente le dernier code relatif à la gestion des parties prenantes du portefeuille d'événements culturels.

Code 3 - La gestion des parties prenantes du portefeuille territorial d'événements culturels	
<i>Codes de catégorie inférieure</i>	<i>Définitions</i>
C.3.1. Les modèles économiques dans le secteur culturel	La problématique du modèle économique dans le secteur culturel renvoie à l'ensemble des spécificités dans la chaîne de production d'un bien culturel (Benghozi 2006b)
<i>C.3.1.1. Dimensions artistique et stratégique de la conduite du projet</i>	<i>Mise en exergue de la dualité art/management qui apparaît dès lors que la liberté et la créativité de l'artiste sont mises en danger par le système économique dans lequel il s'insère (Maitlis et Lawrence 2003, Chiapello 1998)</i>
C.3.1.1.1. Dimension artistique	Le projet artistique est au cœur des missions des organisations culturelles (Daigle et Rouleau 2010)
C.3.1.1.2. Dimension stratégique	Dimension inhérente à toute organisation intégrée dans un système concurrentiel
<i>C.3.1.2. Dépendance financière des porteurs de projet</i>	<i>L'organisation est dépendante en termes de ressources financières</i>
C.3.1.2.1. Partenariats financiers	Partenariats passés avec des institutions publiques ainsi que des organisations privées et des individus dans le but d'obtenir une aide financière
C.3.1.2.2. Logique tarifaire	Difficulté de fixation du prix (Greffé et Simonnet 2010)
C.3.1.2.3. Risque	Situation inhabituelle de risque endossée par les organisations culturelles régies par une grande part de création artistique (Benghozi 2006b)
<i>C.3.1.3. Output spécifique</i>	<i>Triptyque des caractéristiques des produits et biens culturels : processus de création soumis à la créativité, valeur symbolique et de sens, output sous forme de propriété intellectuelle (Throsby 2001)</i>
<i>C.3.1.4. Choix du statut juridique de la structure porteuse</i>	<i>Chaque fois qu'une communauté confie l'implémentation d'un événement culturel à une structure indépendante, cette communauté transfère dans le même temps un pouvoir institutionnel aux organisateurs (Gursoy, Kim et Uysal 2007 p.172); la forme juridique que prend la structure joue un rôle dans la définition de sa mission et ses relations aux autres parties prenantes</i>
C.3.2. Le développement du management événementiel	Institutionnalisation académique du management événementiel dans les années 90 (Getz 2008). Dès les années 70, développement en France de l'événement culturel (Dechartre 1998)
<i>C.3.2.1. Professionnalisation du champ</i>	<i>Professionnalisation croissante du champ de l'événementiel dont les enjeux sont de plus en plus importants (Getz 2008, Négrier et Jourda 2007, Dechartre 1998)</i>
C.3.2.1.1. Gestion des emplois et des compétences	Politique RH développée dans la structure culturelle
C.3.2.1.2. Outils de gestion	Intégration croissante d'outils de gestion propres au management de projet (Dupuis 2004)
C.3.2.1.3. Logique évaluative	Mise en exergue de la logique évaluative prégnante dans le champ culturel (Soldo 2007)
<i>C.3.2.2. Éphémère VS durable</i>	<i>La nature éphémère de l'événement ne doit pas s'opposer à une gestion dans la durabilité (Arnaud Soldo et Keramidias 2012, Benghozi 2006a)</i>

Code 3 - La gestion des parties prenantes du portefeuille territorial d'événements culturels	
Codes de catégorie inférieure	Définitions
C.3.2.2.1. Epaisseur temporelle	Gestion de l'épaisseur temporelle de la gestion de l'évènementiel (Gravari-Barbas et Jacquot 2007, Benghozi 2006a)
C.3.2.2.1.1. Anticipation	Capacité d'anticipation
C.3.2.2.1.2. Modèle cyclique	Gestion intégrant des cycles temporels (période événementielle VS gestion quotidienne)
C.3.2.2.1.3. Evolution - renouvellement	Capacité d'évolution et de renouvellement du projet sur le long terme
C.3.2.2.2. Institutionnalisation	Tendance générale des événements à tendre vers la permanence et la durabilité (Getz et Andersson 2008, Benghozi 2006a, Launay et Martinez 2006)
C.3.2.2.3. Originalité de l'évènement	Dans un contexte d'essoufflement de l'action événementielle de plus en plus mobilisé par les collectivités territoriales dans leur démarche stratégique, le caractère innovant est un facteur clé de succès (Getz 2007 pp.116 et 263)
C.3.3. Un secteur public ancré dans des relations de pouvoir spécifiques	Système hiérarchique / tête bicéphale ; dépendance financière ; gestion en régie directe, etc.
<i>C.3.3.1. Relations élus / managers publics</i>	<i>Reconnaissance du partage des rôles entre élus et fonctionnaires (Huron 1998). La collaboration entre ces acteurs passe par un mélange qui aboutit à une "politisation administrative" (Duran et Thoenig 1996)</i>
<i>C.3.3.2. Enjeux relatifs au financement de la culture</i>	<i>Depuis 1993, d'aucuns parlent de "l'ère de la refondation de la politique culturelle" (Soldo 2004), marquée par des restrictions et une rationalisation budgétaire (Patriat 2009, Soldo 2007)</i>
<i>C.3.3.3. Régie Directe : application d'un management de projet</i>	<i>Un service public est dit en régie directe lorsqu'une personne publique se charge de sa gestion considérant l'ensemble des risques liés à une telle exploitation (financiers, humains, logistiques, etc.). La collectivité assure elle-même la gestion du service public, avec ses propres moyens techniques, humains et financiers et ne dispose ni d'organes spécifiques ni de personnalité morale (article L.2221-8 du CGCT)</i>
C.3.4. La recherche d'un leadership territorial	Le leadership territorial au-delà du pouvoir décisionnel (Le Bart 2003)
<i>C.3.4.1. Mise en synergie des politiques sectorielles</i>	<i>Garantir la synergie nécessaire entre le secteur culturel et les autres secteurs stratégiques du développement territorial (Russo et Van der Borg 2002, Paddison 1993)</i>
<i>C.3.4.2. Maîtrise du temps et de l'espace urbain</i>	<i>Imposer les priorités de l'aménagement et de la planification urbaine (Gravari-Barbas et Jacquot 2007) et intégrer la mise en scène du territoire, considéré comme un lieu de consommation (Urry 1990, Britton 1991) dont la dimension spatiale est animée / projetée sur le devant de la scène grâce aux événements culturels (Pradel 2007)</i>
<i>C.3.4.3. Gouvernance territoriale</i>	<i>La gouvernance territoriale constitue un atout pour le territoire. Elle relève d'une "approche pluraliste et interactive de l'action collective : elle signifie qu'aucun acteur ne saurait à lui seul maîtriser les processus décisionnels ; prenant acte de la complexité des problèmes et de l'existence de pouvoirs multiples, il s'agit de coordonner leur action et d'obtenir leur coopération" (Chevallier 2003 p.207)</i>
C.3.4.3.1. Gouvernance verticale	Gouvernance multi-niveaux
C.3.4.3.2. Gouvernance horizontale	Gouvernance multi-univers

Source : Auteur

ANNEXE C6-3 - TABLEAU DE FREQUENCES DU CODE 3 - LA GESTION DES PARTIES PRENANTES DU PORTEFEUILLE TERRITORIAL D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS

Code 3 - La gestion des parties prenantes du portefeuille territorial d'évènements culturels	Fréquences par niveau de code ²²	Fréquences sur effectif global ²³
C.3.1. Les modèles économiques dans le secteur culturel	32,36%	32,36%
<i>C.3.1.1. Dimensions artistique et stratégique de la conduite du projet</i>	27,85%	9,01%
C.3.1.1.1. Dimension artistique	77,11%	6,95%
C.3.1.1.2. Dimension stratégique	22,89%	2,06%
<i>C.3.1.2. Dépendance financière des porteurs de projet</i>	49,33%	15,96%
C.3.1.2.1. Partenariats financiers	31,97%	5,10%
C.3.1.2.2. Logique tarifaire	38,78%	6,19%
C.3.1.2.3. Risque	29,25%	4,67%
<i>C.3.1.3. Output spécifique</i>	11,74%	3,80%
<i>C.3.1.4. Choix du statut juridique de la structure porteuse</i>	11,07%	3,58%
C.3.2. Le développement du management événementiel	34,85%	34,85%
<i>C.3.2.1. Professionnalisation du champ</i>	35,51%	12,38
C.3.2.1.1. Gestion des emplois et des compétences	37,72%	4,67%
C.3.2.1.2. Outils de gestion, de communication et de diffusion	51,75%	6,41%
C.3.2.1.3. Logique évaluative	10,53%	1,30%
<i>C.3.2.2. Ephémère VS durable</i>	64,49%	22,48%
C.3.2.2.1. Épaisseur temporelle	70,05%	15,74%
C.3.2.2.1.1. Anticipation	41,38%	6,51%
C.3.2.2.1.2. Modèle cyclique	22,76%	3,58%
C.3.2.2.1.3. Évolution - renouvellement	35,86%	5,65%
C.3.2.2.2. Institutionnalisation	16,43%	3,69%
C.3.2.2.3. Originalité de l'évènement	13,53%	3,04%
C.3.3. Un secteur public ancré dans des relations de pouvoir spécifiques	9,77%	9,77%
<i>C.3.3.1. Relations élus / managers publics</i>	21,11%	2,06%
<i>C.3.3.2. Enjeux relatifs au financement de la culture</i>	17,78%	1,74%
<i>C.3.3.3. Régie Directe : application d'un management de projet</i>	61,11%	5,97%
C.3.4. La recherche d'un leadership territorial	23,02%	23,02%
<i>C.3.4.1. Mise en synergie des politiques sectorielles</i>	6,60%	1,52%
<i>C.3.4.2. Maîtrise du temps et de l'espace urbain</i>	22,17%	5,10%
<i>C.3.4.3. Gouvernance territoriale</i>	71,23%	16,40%
C.3.4.3.1. Gouvernance verticale	24,50%	4,02%
C.3.4.3.1.1. Top Down	72,97%	2,93%
C.3.4.3.1.2. Bottom Up (Stratégies émergentes)	27,03%	1,09%
C.3.4.3.2. Gouvernance horizontale	75,50%	12,38%

Source : Auteur

²² Correspond à la même logique de calcul par niveau de code que celle utilisée dans les tableaux de fréquences précédents. La somme des pourcentages d'un code de niveau inférieur est égale à 100 au regard du code supérieur. Pour exemple, au sein du code 3.1. Les modèles dans le secteur économique, 27.85% des unités de sens se réfèrent à la dimension artistique et stratégique du projet.

²³ Ici, la logique de calcul est différente. C'est la somme totale de l'ensemble des codes de même niveau qui est égale à 100% : C3.1 + C3.2 + C3.3. + C3.4. = 100 ; C3.1.1. à C3.4.3. = 100, etc.

ANNEXE C6-4 - CALCUL DES ECART-TYPES SUR LES CODES DE NIVEAU 2 - LES
GRANDES LOGIQUES MANAGERIALES

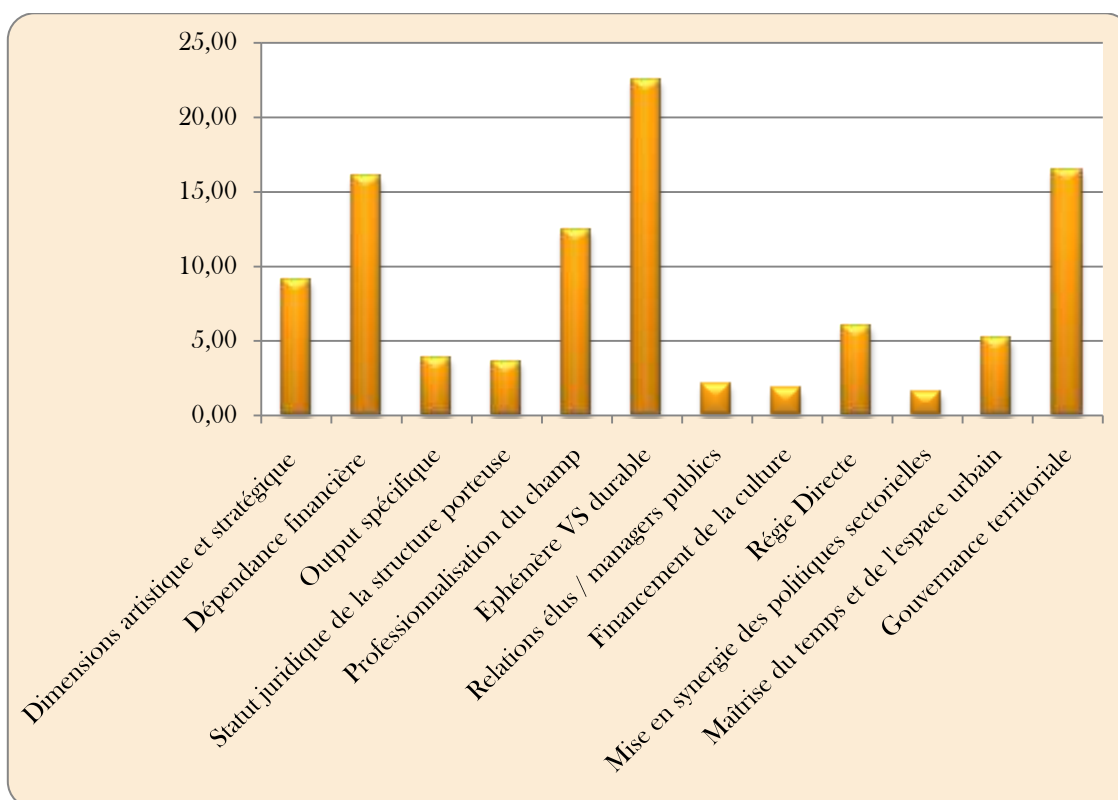
Code 3 - La gestion des parties prenantes du portefeuille territorial d'évènements culturels; codes de niveau 2	Fréquences
C.3.1. Les modèles économiques dans le secteur culturel	32,36%
C.3.2. Le développement du management évènementiel	34,85%
C.3.3. Un secteur public ancré dans des relations de pouvoir spécifiques	9,77%
C.3.4. La recherche d'un leadership territorial	23,02%
Moyenne	25,00%
Ecart-type	9,84%
<i>Borne inférieure</i>	<i>15,16%</i>
<i>Borne supérieure</i>	<i>34,84%</i>

Source : Auteur

ANNEXE C6-5 - CALCUL DES ECART-TYPES SUR LES CODES DE NIVEAU 3

Code 3 - La gestion des parties prenantes du portefeuille territorial d'évènements culturels; codes de niveau 3	Fréquences
<i>C.3.1.1. Dimensions artistique et stratégique de la conduite du projet</i>	9,01%
<i>C.3.1.2. Dépendance financière des porteurs de projet</i>	15,96%
<i>C.3.1.3. Output spécifique</i>	3,80%
<i>C.3.1.4. Choix du statut juridique de la structure porteuse</i>	3,58%
<i>C.3.2.1. Professionnalisation du champ</i>	12,38%
<i>C.3.2.2. Ephémère VS durable</i>	22,48%
<i>C.3.3.1. Relations élus / managers publics</i>	2,06%
<i>C.3.3.2. Enjeux relatifs au financement de la culture</i>	1,74%
<i>C.3.3.3. Régie Directe : application d'un management de projet</i>	5,97%
<i>C.3.4.1. Mise en synergie des politiques sectorielles</i>	1,52%
<i>C.3.4.2. Maîtrise du temps et de l'espace urbain</i>	5,10%
<i>C.3.4.3. Gouvernance territoriale</i>	16,40%
TOTAL	100,00%
Moyenne	8,33
Ecart-type	6,93
<i>Borne inférieure</i>	<i>1,40</i>
<i>Borne supérieure</i>	<i>15,26</i>

Source : Auteur



Source : Auteur